

# FOUILLE PRÉVENTIVE QUAI AUX BARQUES N° 5 À BRUXELLES

Véronique Moulaert & Olivia De Staercke

Archéologie à Bruxelles  
Archeologie in Brussel

008



BRUXELLES DÉVELOPPEMENT URBAIN  
BRUSSEL STEDELIJKE ONTWIKKELING  
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES  
GEWESTELIJKE OVERHEIDSDIENST BRUSSEL



**Comité d'accompagnement :** Véronique Danese (RPAW), Ann Degraeve (MRBC-DMS), Stéphane Demeter (MRBC-DMS), Véronique Moulaert (RPAW)

**Commune :** Bruxelles

**Adresse :** Quai aux Barques 5

**Parcelle :** 21004\_12\_N\_1\_205<sup>B</sup>

**N° de dossier :** BR249-01

**Date du rapport :** 02/09/2011

**Période d'exécution :** 11/10/2010 au 06/12/2010

**Type de marché :** Procédure négociée avec publicité

**Commanditaires :** Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale

**Prestataires :** RPAW asbl

**Gestion et lieu de conservation de la documentation :** Direction des Monuments et des Sites - rue du Progrès 80 - 1035 Bruxelles

**Éditeur responsable :** Arlette Verkruyssen - Bruxelles Développement urbain - rue du Progrès 80 - 1035 Bruxelles

**Dépôt légal :** D/2015/6860/003

**Mise en page :** Concepción Ortigosa (MRBC-DMS)

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tout droit de reproduction, traduction et adaptation réservé.

Lien : <http://www.monument.irisnet.be>



# Sommaire

Introduction .....	04
Composition de l'équipe	04
Calendrier de l'intervention	04
Sources disponibles en rapport avec le site de l'intervention	05
Rapport de recherche .....	08
Introduction	08
Phase I - Pré-urbanisation (XIV <sup>e</sup> -XVII <sup>e</sup> siècle)	09
Phase II - Urbanisation (XVII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècle)	14
Phase III - Industrialisation (XVIII <sup>e</sup> -XIX <sup>e</sup> siècle)	24
Phase IV - Deuxième industrialisation (XIX <sup>e</sup> - XX <sup>e</sup> siècle)	29
Conclusion générale .....	38
Bibliographie .....	40
Samenvatting .....	41
Annexe .....	43

# Introduction, données administratives, circonstances de l'intervention et méthodologie

*Un projet de construction d'un immeuble sur le terrain sis quai aux Barques n° 5, à 1000 Bruxelles, prévoit un décaissement du sous-sol en vue de l'installation de caves et d'un parking souterrain. Or, la parcelle concernée, d'une superficie d'un peu plus de 300 m<sup>2</sup>, se situe entre la première et la seconde enceinte. Depuis la destruction, au début du xx<sup>e</sup> siècle, d'une bâtisse du xvii<sup>e</sup> siècle, ce terrain n'a plus fait l'objet de nouvelles constructions.*

*En dehors des sources iconographiques, on connaît peu de choses sur l'urbanisation des îlots situés à l'extrémité ouest du quartier des anciens quais. La fouille de la parcelle a permis de confronter ces sources à la réalité du sous-sol archéologique.*

## Composition de l'équipe de fouille

La fouille a été menée par une équipe de l'asbl RPAW composée comme suit :

Véronique Moulaert, archéologue ; Olivia De Staercke, technicienne de fouille ; de 3 à 4 opérateurs : Oussama Saidi ; Aduramane Sow ; Benaissa El Farh El Farh ; Saikou Omar. Deux bénévoles, Sophie Loicq et Stéphanie Lefèbvre se sont jointes à l'équipe de fouille durant la quasi-totalité du chantier.

## Calendrier de l'intervention

Le décapage a été réalisé en trois jours :

- Deux jours (les 12 et 13 octobre 2010) ont été nécessaires pour le décapage des deux-tiers arrière de la superficie de la parcelle (secteurs A/B/C/D et E).
- Un jour (le 26 octobre 2010) de machine a été nécessaire pour l'évacuation des terres stockées sur le dernier tiers de la parcelle, dans le secteur F.

Dans un premier temps (12/10/10 au 05/11/10), les fouilles se sont concentrées sur le fond de la parcelle. Les secteurs A/B Nord et Sud, C/D Sud ont été ouverts, tout en gardant une berme centrale ainsi que des

bermes perpendiculaires. La fouille devait initialement se terminer le 12 novembre 2010 mais a été prolongée jusqu'au 26 novembre 2010 ce qui a permis d'étendre l'emprise de la fouille aux secteurs E Sud et F Nord et Sud. C'est dans la journée du 5 novembre 2010 que la décision de prolonger le chantier a été prise. À partir de cette date, la priorité a été de descendre jusqu'aux terres noires dans tous les secteurs entamés, y compris les secteurs E et F.

## Sources disponibles en rapport avec le site de l'intervention

Avant de décrire les structures archéologiques, voyons ce que les sources historiques nous apprennent concernant l'occupation du site<sup>1</sup>. Nous disposons de différentes sources iconographiques et historiques concernant l'îlot compris entre les actuelles rues Saint-André, d'Ophem, de Barchon et le quai aux Barques. Ces documents nous permettent de suivre l'évolution de l'occupation entre le milieu du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> et le début du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle.

Même si cette étude se limite à la parcelle fouillée, on ne peut manquer de mentionner plusieurs éléments structurants du paysage qui permettent notamment de situer la parcelle et l'îlot auquel elle appartient à travers le temps.

Située entre la première et la seconde enceinte de la ville de Bruxelles, la zone qui nous occupe a longtemps été laissée à l'état de prairies, de champs et d'étangs. C'est cette situation qui est visible sur le plan de J. de Deventer daté de 1555

(fig. 2). On y distingue la première enceinte et en particulier la *Porte à peine Perdue* ou *den Verloren-Cost poort* édiflée au début du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle et reconstruite entre 1463 et 1464<sup>2</sup>. Dans la seconde enceinte, élevée pendant le dernier quart du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle, c'est la « Porte du Rivage » qui nous servira de repère. Entre les deux enceintes, on distingue l'enclos du Béguinage avec l'alignement des maisons des béguines et son église. Au nord, on distingue un large espace trapézoïdal qui semble représenter une étendue d'eau qui devait dépendre du Béguinage, tout comme les prairies et champs aux alentours. Enfin, on distingue le « Petit-Château », un manoir qui est occupé dès le <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle par une série de familles de notables<sup>3</sup>. D'autres informations sont fournies par le plan de G. Braun et F. Hogenberg (1572) et celui de Belle-Forest (1575). On remarque qu'en moins de vingt ans, d'énormes changements se sont opérés dans cette partie de la ville. Les bassins des Marchands et des Barques ont été inaugurés en 1561. En 1564, c'est le bassin Sainte-Catherine qui est achevé (fig. 3)<sup>4</sup>.

La localisation de la parcelle n'est pas aisée sur ces deux plans. Mais si l'on suppose que la longue rue qui part de la « Porte à peine Perdue » et qui longe le Petit-Château est la rue d'Ophem, on peut déduire que la parcelle se situe environ à la moitié du grand îlot de verdure, au niveau du Petit-Château. La rue d'Ophem est l'une des plus anciennes rues du quartier. Déjà présente avant la construction de la seconde enceinte, elle changea de nom en 1400, abandonnant le nom de rue au Cuivre pour sa dénomination actuelle, du nom de la famille Van Ophem dont le domaine se situait au nord de la rue de Flandre<sup>5</sup>.

On constate donc que le bâti a évolué mais que la parcelle qui nous intéresse est toujours utilisée comme prairie ou verger. Dans les sources, il est fait mention d'une blanchisserie d'au moins deux hectares qui « bordait presque toute la rue d'Ophem [et qui] était alors entourée de larges fossés dont la partie septentrionale circonscrivait le Petit-Château »<sup>6</sup>. C'est sans doute ce que l'on voit sur les plans de Braun et Hogenberg et de Belle-Forest.

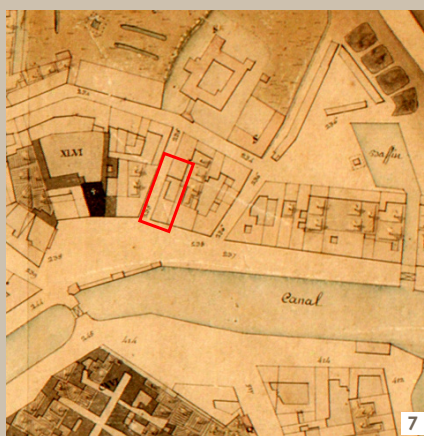
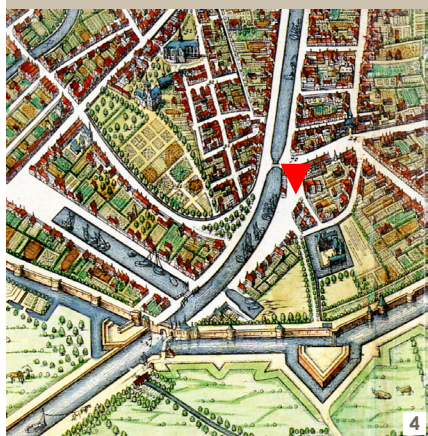
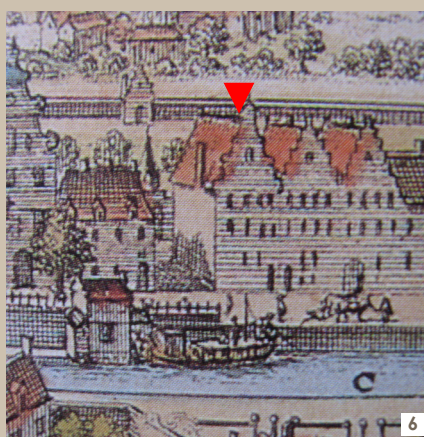
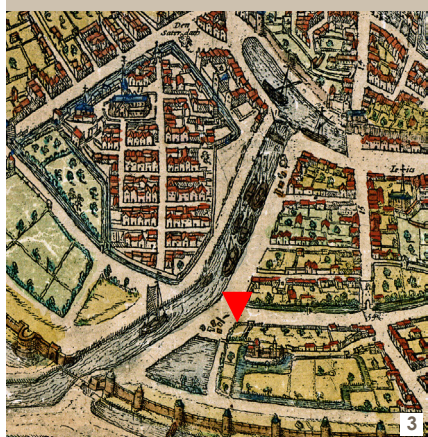
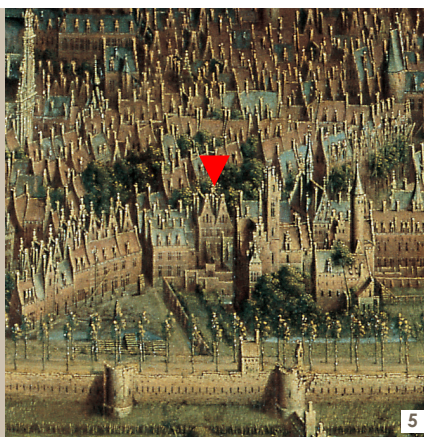
C'est seulement vers 1620 que le quartier va réellement se développer suite à une période marquée par une certaine stabilité politique<sup>7</sup>. C'est ce qui est visible sur le plan de M. de Tailly (1640) et encore plus clairement sur celui de J. Blaeu un peu plus tard (1649) (fig. 4). Deux nouveaux bassins sont creusés perpendiculairement au bassin des Barques: celui de l'Entrepôt et celui du Fumier. Le bâti s'est considérablement développé et l'îlot qui nous occupe semble avoir également fait l'objet de nouveaux aménagements. On peut deviner la présence de plusieurs maisons. Mais le principal changement est l'apparition de la *Petite rue Neuve* et de la *rue de la Voirie* comme nouvelles limites d'îlot, respectivement au sud et au nord. Ces deux rues non pavées ont été percées en 1635 lorsque le baron T'Serclaes en fit la demande dans le but de relier sa forteresse aux bassins<sup>8</sup>.



1 Début du chantier, la pelleteuse dégageant les vestiges.

© MRBC-DMS

- 1: Comme stipulé dans l'offre au cadre n° 6, l'étude historique complémentaire du quartier Sainte-Catherine est prise en charge par l'équipe MRAH/RPAW de Patrice Gauthier, Hélène Clérin et Jean-François Balthus dans le rapport concernant la fouille BR211, de la rue de Barchon. Nous nous contenterons ici de développer ici l'étude au niveau de la parcelle.
- 2: HENNE, 1969, p. 129.
- 3: *Le quartier Sainte-Catherine et les anciens quais*, p. 10 ; HENNE, p. 135 et D'OSTA, p. 235.
- 4: *Le quartier Sainte-Catherine et les anciens quais*, p. 7-8.
- 5: D'OSTA, 1986, p. 242.
- 6: HENNE, 1969, p. 135.
- 7: *Le quartier Sainte-Catherine et les anciens quais*, p. 9.
- 8: HENNE, p. 135.



- 2 Localisation du site sur le plan de J. van Deventer (milieu du XVI<sup>e</sup> siècle).  
© BRB, Cabinet des manuscrits
- 3 Détail du plan de G. Braun et F. Hogenberg (1572).  
© AVB
- 4 Détail du plan de J. Blaeu (1649).  
© AVB
- 5 Détail du tableau de J.-B. Bonnecroy (ca 1665).  
© FONDATION ROI BAUDOIN
- 6 Dessin de J. Harrewyn (1727).  
© MAPPAMUNDI, KNOKKE
- 7 Détail du plan de P. Lefèvre d'Archambault (1769).  
© AVB
- 8 Détail du cadastre de J.-P. Bastendorff (1821).  
© AVB
- 9 Détail du cadastre de P.-C. Popp (1866).  
© AVB

Le tableau de J.-B. Bonsecroy (fig. 5) confirme la présence d'une habitation sur la parcelle de l'actuel n° 5 au quai aux Barques. Ce tableau peut être daté d'avant 1665 si on observe la tour de l'église Sainte-Catherine qui n'est pas encore achevée. On peut également y apercevoir la « *Porte à peine Perdue* », le Petit-Château et dans l'axe de ce dernier, la façade arrière d'une maison, au toit à redans. Si l'on jette un œil au dessin du Béguinage réalisé par J. Harrewyn avant 1727, on peut voir cette-fois la façade avant de cette maison qui borde le bassin (fig. 6).

La source historique suivante nous mène un demi-siècle plus tard. Il s'agit du plan de P. Lefebvre d'Archambault (1769). L'îlot est entièrement bâti hormis une large cour au centre, à laquelle on peut accéder par une ruelle donnant dans la *Petite rue Neuve*. Un bâtiment est présent sur la parcelle qui fait l'objet de notre étude. Il est caractérisé par un plan en « L », sans doute un bâtiment principal et une annexe (fig. 7).

En 1775, le Petit-Château est acheté par le gouvernement autrichien pour y installer une caserne militaire<sup>9</sup> tandis qu'en 1780, les enceintes sont abandonnées<sup>10</sup>.

Le cadastre de J.-P. Bastendorff (1821) montre quelques changements au niveau de l'îlot (fig. 8). La *rue de la Voirie* a pris le nom de « *rue du Bassin au Fumier* ». La grande cour centrale est toujours présente, mais une nouvelle impasse lui donne accès depuis la rue d'Ophém. Au niveau de la parcelle, on constate que le « 152 » est adjoint d'un « 152 bis ».

Sur le plan de P.-C. Popp (1866), on constate que l'îlot est quasiment entièrement bâti. On voit peu à peu disparaître la cour centrale ainsi que les impasses qui y menaient (fig. 9). En 1851, La *Petite rue Neuve* change de nom, lorsque la ville décide de supprimer les rues homonymes pour éviter la confusion. La rue est rebaptisée « *rue Saint-André* ». La *rue du Bassin au Fumier* changera aussi d'appellation mais seulement en 1920 où elle deviendra la rue de Barchon. De grands changements dans le quartier Sainte-Catherine s'amorcent durant le second tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. Le canal de Willebroek est ouvert en 1832, permettant de relier Anvers à Charleroi en passant par Bruxelles. L'activité économique s'est ensuite déplacée vers le canal et dès 1853, le comblement des bassins commence par celui de Sainte-Catherine. L'espace ainsi libéré permettra de construire la nouvelle église Sainte-Catherine l'année suivante. Mais le comblement continue. Entre 1861 et 1863, on voit disparaître le bassin au Fumier, puis celui des Marchands entre 1880 et 1885, pour finir avec les bassins des Barques et de l'Entrepôt vers 1910. Le nouveau canal n'est pas la seule raison à ces changements. S'y ajoute le manque d'espace pour un commerce sans cesse croissant, une saleté constante, l'étroitesse des bassins et les taxes trop élevées<sup>11</sup>. Suivent à présent une série de photographies archivées à l'IRPA (fig. 10 à 13) et prises aux alentours de 1900, sans doute un peu avant la destruction du bâtiment. Notons qu'aucun permis de destruction n'a pu être trouvé aux archives.



10 Façade avant de la maison située à l'angle du quai aux Barques et de la rue Saint-André. On distingue également une partie de la façade latérale de l'annexe (au sud).

© IRPA.

11 Détail de la porte de la maison. On découvre qu'en 1900 elle portait le numéro 9.

© IRPA.

12 et 13 Détails de l'intérieur de la maison, l'escalier principal et une cheminée.

© IRPA.

9: *Le quartier Sainte-Catherine et les anciens quais*, p. 10 ; D'Osta, p. 235.

10: *Le quartier Sainte-Catherine et les anciens quais*, p. 20.

11: *Le quartier Sainte-Catherine et les anciens quais*, p. 20-30.

# Rapport de recherche

14 Vue d'ensemble du site.  
© MRBC-DMS



## Introduction

L'histoire du quartier des bassins est, comme vous avez pu le découvrir plus haut, bien documentée. Ce chantier étant un des premiers effectué dans le quartier du bassin des Barques, le simple fait d'établir une stratigraphie, de notre niveau de circulation actuel, jusqu'au sol « en place », justifiait l'intervention archéologique. Les résultats ont dépassé nos attentes tant ils reflètent bien la naissance du quartier et corroborent les sources historiques.

Le présent rapport vise à expliquer au lecteur les différentes structures rencontrées lors de la fouille et, dans la mesure du possible, à les interpréter, les comprendre et les contextualiser. Quatre phases chronologiques distinctes s'étalant du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle au début du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle ont pu être distinguées. La Phase I correspond à la période précédant l'urbanisation du quartier, la Phase II à l'urbanisation de la parcelle, les phases III et IV sont marquées par deux périodes d'industrialisation successives.

Afin de mieux situer et comprendre les structures, des plans généraux illustrent les différentes phases. La parcelle a été virtuellement divisée en six secteurs (A à F) eux-mêmes divisés en deux parties, Nord et Sud (fig. 15). Dans le texte, nous faisons également référence à un « sondage profond » effectué afin d'appréhender la stratigraphie du site en début de chantier. Celui-ci se situe à la limite entre les secteurs C et D Sud.

Le matériel permettant de dater les vestiges est présenté après la description de ceux-ci. Les tessons mis au jour durant la fouille étant très fragmentaires, toutes les structures décrites ne seront pas accompagnées de cette présentation. Les objets illustrés ont été choisis principalement pour leur caractère datant mais également pour leur bon état de conservation ou pour leur singularité. Dans le cas de datations récurrentes (ex : écuelles de Siegburg) la référence n'est mentionnée que la première fois où celle-ci se présente. Certaines datations ne font pas l'objet d'une référence bibliographique car elles nous ont été fournies par Anne-Sophie Dagneau et Stephan Van Bellingen qui nous ont aiguillés dans nos recherches grâce à leurs connaissances encyclopédiques en la matière.



Pour chaque phase, une conclusion tentera d'interpréter les différentes structures et de les replacer dans leur contexte historique.

Nous tenons d'ores et déjà à remercier Véronique Danese, Ann Degraeve, Anne-Sophie Dagneau et son équipe, Stephan Van Bellingen et Concepción Ortigosa pour le temps qu'ils nous ont consacré et la patience dont ils ont fait preuve !

## Phase I - Pré-urbanisation (xiv<sup>e</sup>- xvii<sup>e</sup> siècles)

La Phase I peut-être divisée en quatre sous-phases :

- Phase I.A : Une épaisse « couche » de terre noire (xiv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> siècles).
- Phase I.B: Des structures en creux qui recourent la phase I.A.
- Phase I.C : Un apport de substrat hétérogène composé de limon beige, de terre cuite pilée et de fragments de mortier, comblant également les structures en creux de la phase I.B.
- Phase I.D : Un épais remblai de limon brun de 50 cm d'épaisseur et la reformation de terres-noires localisée (xvi<sup>e</sup> siècle).

Bien que cette phase soit dépourvue de structure construite, les couches rencontrées sont révélatrice des premières grandes interventions humaines dans ce quartier.

### Phase I.A - Les terres noires (xiv-xvi<sup>e</sup> siècles)

Des terres argileuses compactes et brun foncé dites « terres noires »<sup>12</sup> ont été mises au jour dans chaque secteur fouillé (**US 206, 311, 327, 330 à 335, 508, 552, 555, 558, 559**) (fig. 18).

La couche de terres noires a une épaisseur de 68 cm (fig. 17) (alt. entre 16,177 m et 15,497 m). Elle recouvre une couche argileuse plus claire, très homogène, qui semble n'avoir subi aucune perturbation anthropique (**US 392**).

Le matériel rencontré dans les terres noires se compose de nombreux fragments d'ossements, de quelques objets en alliage cuivreux et de nombreux tessons de céramique très fragmentaires.

L'analyse *in-situ* de celles-ci par Yannick Devos (archéopédologue à l'ULB-CRÉA-Patrimoine), dans le sondage profond, a permis de retrouver la stratigraphie initiale. Pour la phase qui nous concerne, elles se composent de cinq couches (**US 330 à 335**) d'épaisseur variant de 6 à 20 cm (fig. 18) renfermant du matériel .

#### Aperçu du matériel permettant la datation:

- Fragment de grès décoré à la molette de type Langerwehe du xiv-xv<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup> (fig. 19) (BR 249/0336/00001).
- Fragment de panse, récipient indéterminé en grès. Motifs circulaires de type « pâquerette » appliqués au poinçon (fig. 20) (BR249/0327/00011).
- Pied annulaire, pincé, en grès de Siegburg (BR 249 /0336/00006). Les pieds annulaires pincés tendent à disparaître entre 1550 et 1600. Quant à la fabrique de Siegburg elle ne produit plus après le xvi<sup>e</sup> siècle.
- Fragment d'une écuelle de Siegburg (BR 249/0335/00002). Elles se rencontrent surtout entre le xiv<sup>e</sup> et le xv<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup>.



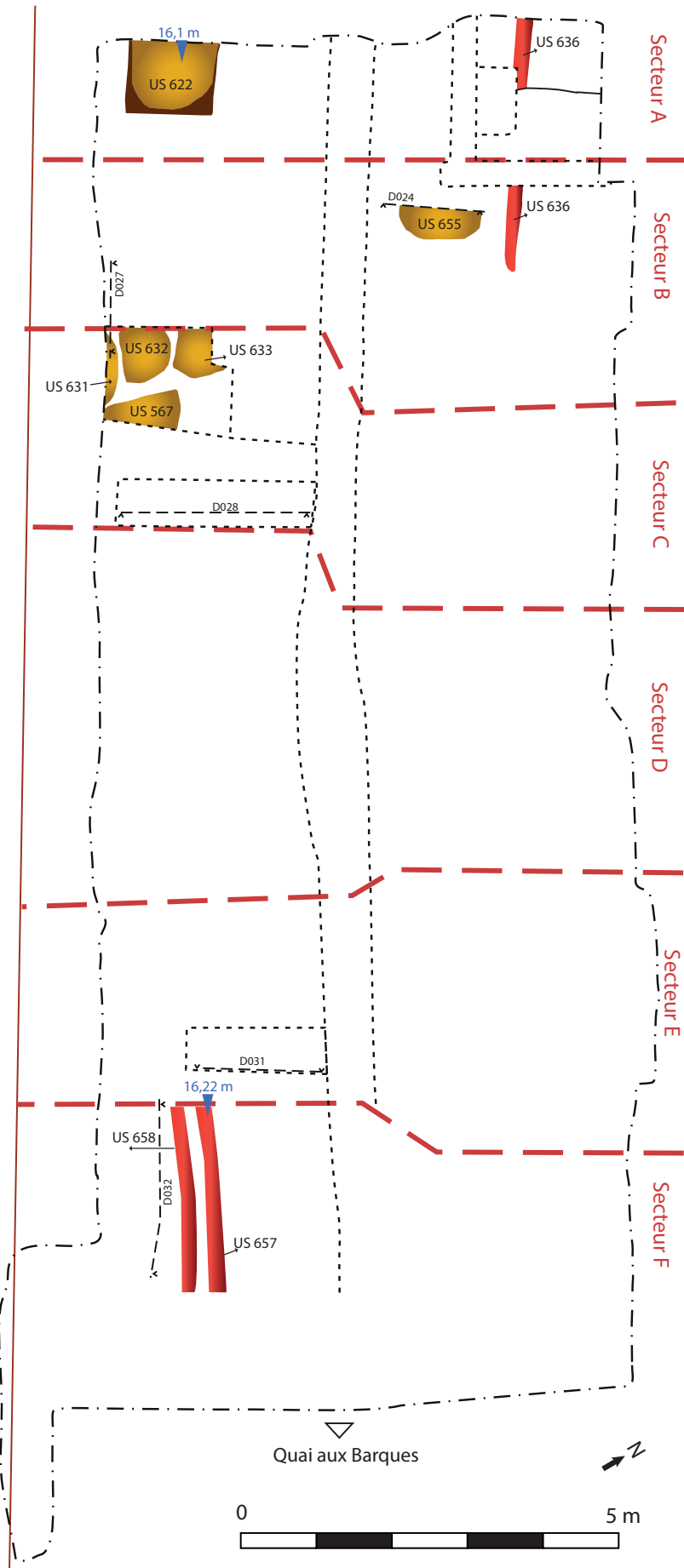
12: Les terres noires correspondent à un dépôt d'aspect organique, en apparence peu ou non stratifié, d'une épaisseur toujours pluridécimétrique. Le terme « terre-noire » provient de l'anglais « dark earth ».

13: DIEKMANN, 1997, p. 39 ; 42.

14: BURST, NEAL ET VAN BEUNINGEN, 1986.

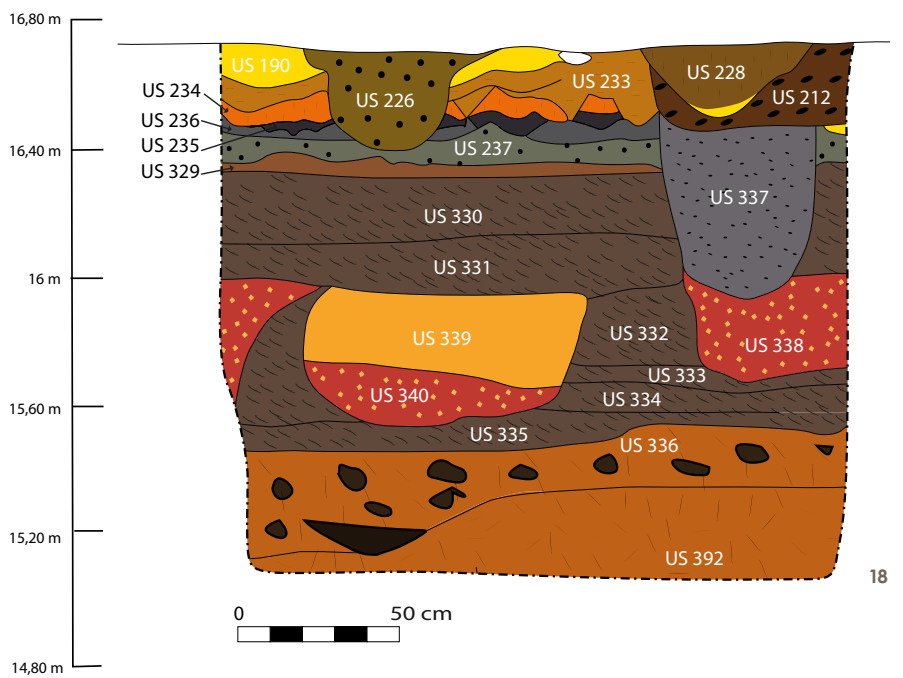
16 Phase I -  
pré-urbanisation (XIV<sup>e</sup>-  
XVII<sup>e</sup> siècle) dessin :  
O. De Staercke.  
© MRBC-DMS

Rue Saint-André





17 Coupe D 027 dans les secteurs B et C, parallèle à la rue Saint-André.  
© MRBC-DMS



18

18 Coupe D 028 dans le secteur C, couches de terre noires, dessin : O. De Staercke.  
© MRBC-DMS



19



20



21

- Anse de tripode angulaire en céramique rouge, glaçurée au plomb (BR 249/0335/00008).
- Pied de tripode en céramique rouge légèrement griffé (BR 249/0335/00014). Les tripodes « à griffes » et les anses angulaires apparaissent au milieu du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle et vont disparaître dans la seconde moitié du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>. Ce matériel est donc antérieur au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle.
- Pied de tripode en céramique rouge non griffé glaçuré uniquement à l'intérieur (BR 249/0333/00003). Sa forme permet d'établir un *terminus post-quem* de la deuxième moitié du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle et l'absence de glaçure à l'extérieur le situe avant la fin du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle.
- Fragment de majolique (fig. 21) (BR 249/0508/00001), (à partir du début du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle)<sup>16</sup>.

19 Fragment de grès décoré à la molette. Ech. : 1/3, dessin : O. De Staercke.  
© MRBC-DMS

20 Fragment de grès décoré au poinçon. Ech. : 1/3, dessin et photo : O. De Staercke.  
© MRBC-DMS

21 Fragment d'assiette en majolique. Ech. : 1/3, dessin : O. De Staercke.  
© MRBC-DMS

La datation du matériel a permis de confirmer que l'horizon de terre-noire est bien en réalité une succession de couches distinctes. Dans les couches inférieures, on trouve du matériel provenant du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle, au fur et à mesure que l'on remonte dans la stratigraphie, on observe un ensemble de matériel datant du <sup>xv</sup><sup>e</sup> puis du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle.

### Phase I.B - Des fosses et des sillons creusés dans les terres noires (<sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle)

On dénombre au moins neuf fosses : **US 577** (remplie par les **US 339** et **340**) (fig. 18), **US 567**, **US 631**, **US 632**, **US 633**, **US 626**, **US 622**, **US 655**, **US 583** (fig. 16) présentant un comblement composé de terre-cuite pilée, de fragments de mortier beige, de limon rubéfié et de limon beige. On les retrouve dans les secteurs A Sud ; B Nord et Sud et C Sud. Ces fosses présentent toutes un fond relativement plat tandis que le profil des parois varie d'une fosse à l'autre : vertical ; en oblique ou en cuvette. Leur profondeur varient entre 40 et 45 cm.

Les sillons (**US 636**, **US 657**, **US 658**), orientés ONO-ESE, se retrouvent dans les secteurs A/B Nord ainsi qu'en E/F Sud (fig. 22). Ils mesurent 10 cm de large et 6 à 10 cm de profondeur. Leur forme et la nature de leur comblement tend à indiquer qu'il s'agit plutôt d'ornières de charrois que d'anciens charruages. Leur tracé est parallèle à la rue Saint-André, anciennement appelée *Petite rue Neuve*. Cette rue fut percée en 1635, afin de permettre un accès direct entre les quais et le Petit-Château. Les ornières se dirigent donc vers celui-ci.

15: Von Bock, 1986, p. 176, fig. 128.  
16: DEGRÉ, 1995, p. 98.



### Phase I.C - Un remblai stabilisant (xvi<sup>e</sup> siècle)

Cette couche de remblai se rencontre dans tous les secteurs. En A et B (US 302) à une altitude d'environ 16,2 m ; dans le secteur C (US 338, US 340) à une altitude de 16,037 m (fig. 18) ; en D ONO à 15,967 m et en D ESE à 16,327 m (US 344, US 550) ; dans le secteur E à 16,157 m et en F à 16,187 m (US 533) (fig. 23). Il recouvre les terres noires de la phase I.A et les structures de la phase I.B.

Ce remblai se différencie fortement de celui de la phase I.A et de la phase I.D par sa composition et sa couleur. Il est caractérisé par un mélange de fragments de mortier et de briquillons mêlés à du limon originellement beige qui s'est rubéfié<sup>17</sup> au contact de la terre-cuite. Il comble les fosses ainsi que les sillons rectilignes de la phase I.B. Toutefois, le comblement des fosses se différencie légèrement du reste du remblai par la présence de poches de limon homogène beige compact.

Dans les secteurs D / E et F Sud une couche de mortier compact de 2-3 cm d'épaisseur (US 343), recouvre ce remblai. Sa régularité trahit une réelle volonté de créer une surface plane homogène (fig. 23). Le substrat antérieur explique peut-être les aménagements de la phase I.C. En effet, les terres noires deviennent très meubles et collantes à partir d'un certain niveau d'humidité. Il est très difficile de travailler ou de se déplacer sur ce genre de substrat. Le nouveau remblai, composé en grande partie de terre-cuite pilée et de mortier, confère une meilleure stabilité au sol, le draine et facilite sûrement les déplacements. Quant à la fine couche de mortier, présente par endroits, elle correspond à une finition plus poussée de cet aménagement en vue de créer probablement un niveau de circulation.

#### Aperçu du matériel permettant la datation :

- Pied de tripode griffé en céramique rouge (fig. 24) (BR249/0302/00010) (avant la moitié du xv<sup>e</sup> siècle).
- Fragment d'une écuelle à oreille en céramique rouge et glaçure stannifère (fig. 25) (BR249/0317/00005) ; courant pendant la renaissance (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> siècle)<sup>18</sup>.

- Petit fragment de céramique rouge, décoré à la molette et rehaussé de lignes rouges et vertes glaçurées (fig. 26) (BR249/0344/00004). Ce fragment est typique de la production issue de la fabrique dite de Weser. Entre 1580 et 1630 leur production fut très massivement exportée<sup>19</sup>.
- Lèvre et anse en céramique rouge appartenant probablement à une casserole tripode. Glaçure au plomb partielle à l'intérieur et sur l'anse (fig. 27) (BR249/0320/00007).
- Fragment de majolique (fig. 28) (BR249/0317/00004), (à partir du xvi<sup>e</sup> siècle).

### Phase I.D - Apport d'un épais remblai et reformation localisée de terres noires (xvi<sup>e</sup> - xvii<sup>e</sup> siècles)

#### Phase I.D 1 - La reformation de terres noires

Dans les secteurs B et C Sud un nouvel horizon de terres noires de 40 cm d'épaisseur se forme au-dessus du remblai I.C (alt. 16,177 m à 16,337 m) (fig. 18). Une succession de deux US compose cet horizon dans le secteur C (US 330 et 331). Cette distinction n'a pas été réalisée dans le secteur B, où la couche de terre noire est reprise sous le numéro d'US 206.

17: Dans le présent rapport, le mot rubéfié est à comprendre comme « ayant été rougi » et non, comme « ayant été rougi par le feu » comme il est courant de l'employer dans le vocabulaire archéologique. Cf. *Le Nouveau Petit Robert*, 1993, Paris, p. 2251.

18: KLESSE, 1966, p. 112-113.

19: BURST, NEAL & VAN BEUNINGEN, 1986, p. 251.

### Aperçu du matériel permettant de dater :

- Fragment de pied annulaire pincé en grès. Les pieds annulaires pincés disparaissent vers 1550. (BR249/0331/00001).
- Pied de tripode miniature en céramique rouge glaçuré au plomb (xvii<sup>e</sup> siècle) (BR249/0331/00003).
- Fragment d'un pied de verre à jambe constitué d'un gros bouton côtelé creux surmonté d'un disque plat (première moitié du xvii<sup>e</sup> siècle)<sup>20</sup> (BR249/0206/00002b).
- Fragment de base d'une écuelle de Beauvais, en grès, glaçurée sur l'extérieur (fig. 29). À partir du xv<sup>e</sup> siècle<sup>21</sup>. (BR249/0206/00010).

Le matériel rencontré se compose d'ossements et de tessons de terre cuite et de verre de petit calibre. Un verre sur pied et le fond d'une coupelle de Beauvais proviennent de l'US 206 Le verre sur pied trouve un parallèle dans le matériel de la fouille de la rue de Dinant<sup>22</sup>, il est daté de la première moitié du xvii<sup>e</sup> siècle.

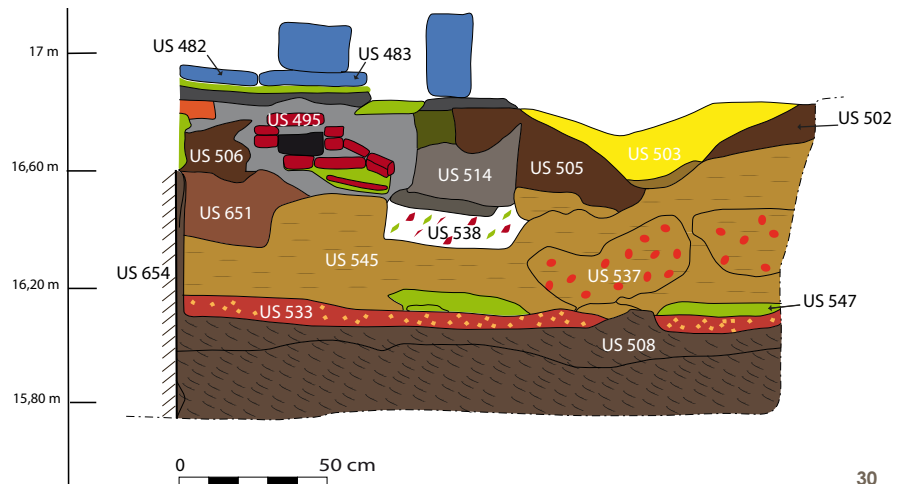
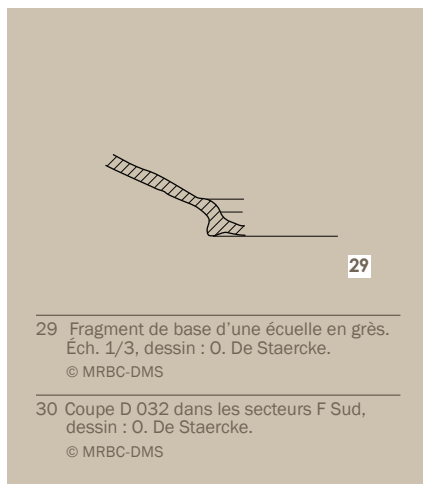
### Phase I.D 2 - Un épais remblai

Un épais remblai de limon homogène et compact, brun foncé à brun clair suivant les secteurs, de 50 cm d'épaisseur a été rapporté sur le site. Il contient de nombreux fragments de terre cuite, de mortier et de charbon de bois. Il se rencontre dans de nombreux secteurs : A Nord et Sud ; B Nord ; D/E et F Sud (US 266, US 362, US 427, US 545, US 569, US 579)<sup>23</sup> (alt. : 16,187 m et 16,707 m) (fig. 30). Il recouvre la couche de terre cuite pilée (phase I.C).

Le matériel présent dans le remblai ne permet pas une datation précise. Toutefois, l'absence de tessons de majolique ou de faïence apporte un *terminus ante quem*. Dans l'ouvrage collectif « *La Céramique. La poterie du Néolithique aux temps modernes* », Frans Verhaeghe nous apprend que les premiers artistes italiens produisant de la majolique sont attestés à Anvers aux environs de 1504 et que les pays bordant la Mer du Nord vont rapidement adopter cette nouvelle vaisselle. Il explique que ces « *majoliques et plus tard les faïences ornaient déjà bon nombre de maisons bourgeoises au xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècle* »<sup>24</sup>. Dès lors, les terres du remblai contiennent certainement du matériel antérieur à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, période où la majolique est déjà bien implantée dans nos régions. La présence de grès de Siegburg, dont la production s'étend du xiii<sup>e</sup> au xvi<sup>e</sup> siècle corrobore ce *terminus ante quem*.

### Aperçu du matériel :

- Fragments de céramiques rouges glaçurées au plomb sur une ou deux faces ou avec engobe blanche et glaçure au plomb (entre les xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> siècles) (BR249/0545/00001 et 00002).
- Fragment de céramique rouge glaçurée (BR249/0281/00003).
- Fragment de céramique rouge, glaçure au plomb partielle (BR249/0362/00004).
- Fragment d'une anse de Siegburg (avant la fin du xvi<sup>e</sup> siècle) (BR249/0362/00005).
- Fragment de grès (BR249/0282/00002).
- Pied de tripode glaçuré au plomb des deux côtés encore légèrement « griffé » (BR249/0282/00003).



20: FONTAINE, dans « *Archéologie à Bruxelles, 4* », 2001, p. 228.

21: VAN OSSEL, 1998, p. 245.

22: Fontaine, dans « *Archéologie à Bruxelles, 4* », 2001, p. 230.

23: La parcelle n'ayant pas été fouillée exhaustivement, le remblai se retrouve dans différents secteurs de manière discontinue. C'est pourquoi, il est enregistré sous différents US suivants les secteurs.

24: VERHAEGHE, 2003, p. 228 ; 230.

## Conclusion de la Phase I Pré-urbanisation

Avant la construction des bassins et l'urbanisation de l'îlot, la plupart des terrains des environs appartiennent au Béguinage : prairies, marécages, étang. Les premières terres noires, phase I.A, correspondent à cette époque. Leur présence et les informations fournies par le plan de Deventer (ca 1550) suggèrent que la parcelle étudiée était située sur une ancienne prairie du Béguinage.

En 1560 commencent l'urbanisation du quartier et le creusement des bassins intra-muros. Il est plus que probable que ces grands changements topographiques ont marqué la stratigraphie des parcelles environnantes, dont celle étudiée ici. Le remblai I.C. date de cette époque. Cette couche stabilisante et drainante résulte sans doute d'une première étape d'aménagement, préalable à l'urbanisation de l'îlot. L'épaisse couche de remblai (I.D) peut, quant à elle, être interprétée comme provenant du creusement du bassin des Barques tout proche. S'il est difficile, voire impossible, de le prouver, il est tout de même plus que vraisemblable de penser que cet important apport de terre soit en lien avec les grands changements que connaît le quartier à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

## Phase II - Urbanisation (XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles)

L'urbanisation de la parcelle comprend une première phase (II.A) marquée par la construction d'une maison, d'une annexe et de diverses infrastructures secondaires. La seconde phase (II.B) reprend les réaménagements apportés à la maison peu de temps après. Durant cette période seuls les deux tiers du terrain situés en ESE sont aménagés, et donc abordés. Aucune structure de cette époque n'a été mise au jour dans le fond de la parcelle (fig. 31).

### II.A.1 Aménagements principaux : maison et annexe

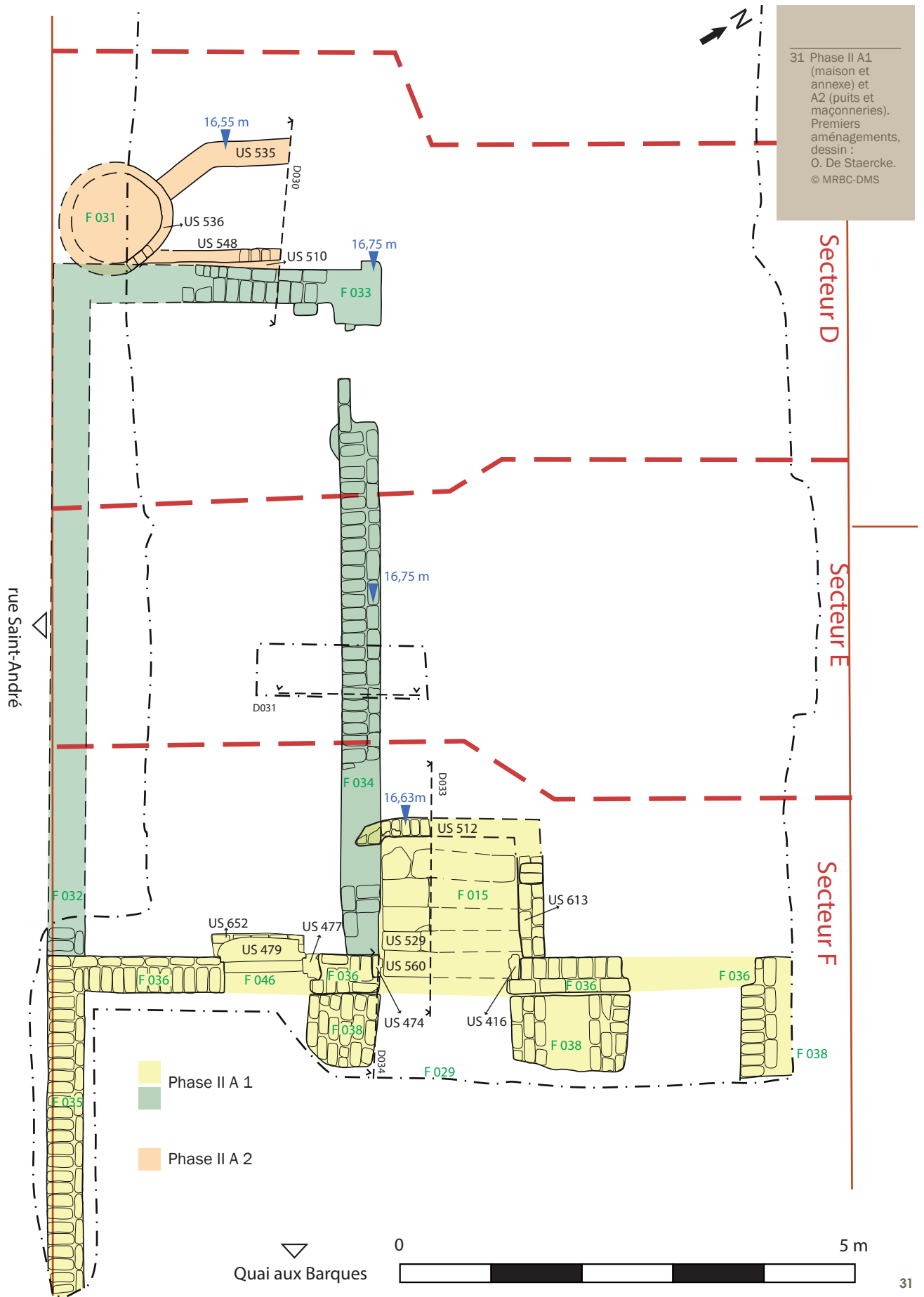
#### La maison

Suite aux problèmes d'évacuation des terres, seule la partie arrière de la maison a pu être dégagée. Le mur pignon ONO (**F 036**) est situé dans le secteur F tandis que le mur pignon ESE, façade avant, est à front de « quai ». Situé en dehors des limites de la fouille, ce dernier n'a pas été relevé. Les murs gouttereaux sont également situés en dehors des limites de la fouille. Toutefois, le mur SSO (**F 035**) affleure en partie dans la berme et a donc pu être relevé. Le pignon arrière (ONO) (**F 036**) est apparent sur 7,9 m de long. Sa fondation construite (**US 654**) a été mise au jour dans le secteur F sud uniquement (fig. 31 et 34). Elle présente un ressaut de fondation de 12 cm vers l'extérieur du bâtiment. Au total, le mur de fondation mesure 52 cm de large et atteint une hauteur de 1,2 m minimum à partir du sol de la cave. Le parement intérieur, situé dans la cave, est couvert d'un enduit gris, moderne.

Son élévation, conservée sur une hauteur de 68 cm, (**US 480**, **US 475** et **US 383**) est interrompue à trois reprises par des aménagements de baies. Il s'agit d'un mur double, de 40 cm d'épaisseur, présentant une alternance de boutisses et de panneresses. Les briques, de teinte orangée, sont de gros calibre (27x12x5 cm) liées par un mortier simple de couleur beige.

Une première baie (**F 046**) est aménagée à 1,5 m de l'angle sud du pignon arrière (**F 036**) (fig. 32). Il s'agit d'une porte donnant accès à l'annexe I dont on parlera plus tard. Un seuil en pierre blanche (**US 479**), long de 1 m et large de 38 cm, est posé sur une semelle débordante (**US 652**) composée de deux assises de briques de gros calibre posées à plat. Une battée, taillée dans la pierre, ainsi que des traces d'usure laissées indiquent qu'il s'agit d'une porte à un vantail s'ouvrant vers l'extérieur de la maison. Une pierre bleue taillée (**US 477**) du piedroit NNE de la porte est conservée.

La deuxième baie (**F 015**) se situe au centre du mur pignon **F 036**. Il s'agit d'une descente de cave (fig. 33) d'1,4 m de large et de 1,5 m de long couvrant une dénivellation de 1,1 m. Elle se compose de cinq marches formées de dalles en pierre blanche et de contremarches maçonnées en briques. Les marches ont une hauteur de 20 cm et une profondeur de 24 à 26 cm. Les piédroits de la baie (**US 474** et **US 416**) sont composés de pierres blanches taillées. En façade, ils présentent une moulure creuse, concave, verticale. À l'intérieur de la cave une feuillure verticale descend jusqu'à la dernière marche **US 560** indiquant la présence d'un vantail de porte. Le mur de cage NNE (**US 613**) est maçonné à l'aide de briques de gros calibre. Le mur ONO de la descente de cave (**US 512**) est typologiquement semblable au mur NNE. Mais l'assise supérieure diffère : des





32 Dégagement de la baie F 046.  
© MRBC-DMS

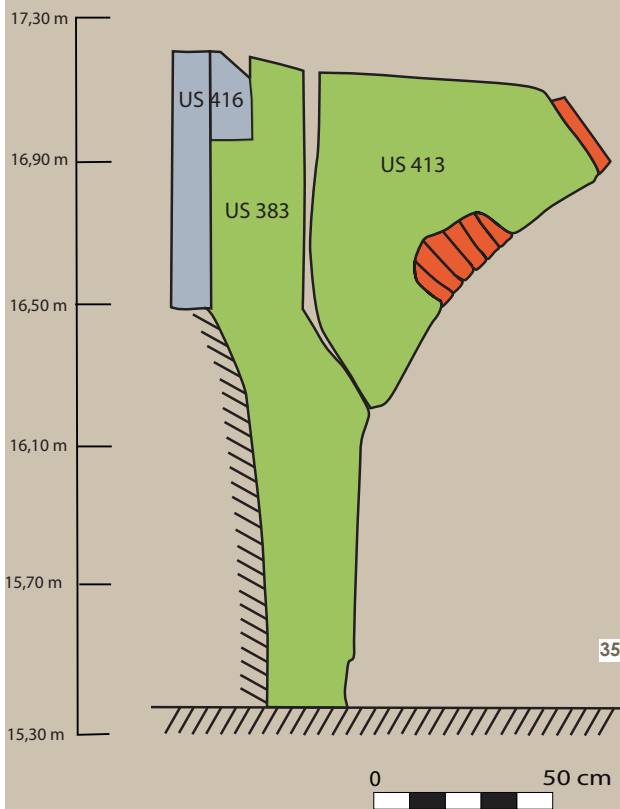
33 Descente de cave F 015.  
© MRBC-DMS

34 Le seuil F 046 et la fondation du mur F 036 : US 654.  
© MRBC-DMS

briques de plus petit calibre (L : 18 cm ; l : 9 cm) sont posées en boutisse. Cette assise a sans doute été ajoutée pour pallier au problème que le rehaussement du niveau de circulation dans la cour a occasionné. Il s'agit donc d'un aménagement ultérieur. Ce mur est ancré dans le mur gouttereau NNE de l'annexe I, qui sera détaillé plus tard.

La troisième baie du pignon arrière, située au NNE, pose problème. Sa dernière fonction est une descente de cave. Les matériaux mis en œuvre, notamment les briques des murs cage ainsi que les dalles des marches, en parties en pierres bleues font penser à un aménagement postérieur à la phase II.A. De plus, nous avons pu observer que la maison possédait déjà durant cette phase d'une descente de cave centrale. Il est à noter qu'aucune trace d'arrachement n'a été observée au niveau du mur F 036. La baie a-t-elle été prévue dès la construction de la maison ? Était-ce déjà une descente de cave ou avait-elle une autre fonction ?

La cave (F 029) a été en partie déblayée dans le secteur F Nord et Sud et semble s'étendre sous toute la surface de la maison. La couverture de la cave est sans doute formée de voûtes en berceaux croisés ou à arêtes. En effet, trois départs de voûte (F 038) ont été dégagés : US 476, US 413 et l'US 382 (fig. 35). Un épais enduit moderne recouvre ces maçonneries, mais, laisse apparaître des briques orangées de gros calibre. D'après sa courbure, on peut estimer que la hauteur maximale sous voûte, ne devait pas dépasser 1,7 m.



35

35 Coupe D 034, départ conservé de la voûte US 143, dessin : O. De Staercke.  
© MRBC-DMS

36 Détail de F 034 appuyé sur la façade arrière F 036.  
© MRBC-DMS



36



### L'annexe I :

L'annexe I, est un bâtiment perpendiculaire au logis principal, mesurant 7,5 m de long sur 3,6 m de large. Il est situé le long de la rue Saint-André. Il se compose de deux murs gouttereaux (SSO = F 032 ; NNE = F 034) et d'un mur pignon (F 033) en ONO. L'annexe vient s'accoler au mur de façade de la maison (F 036). Le mur F 032 n'a été observé que très partiellement. Il se situe en dehors des limites de la zone de fouille, dans la berme Sud (fig. 31). Le mur F 034 traverse les secteurs D/E et F Sud. Il est orienté ESE-ONO. Son extrémité ESE n'est pas ancrée dans la façade arrière de la maison (fig. 31 et 36). Le radier US 580 repose sur la fondation (US 654) de la maison (fig. 37). Le mur d'une épaisseur de 40 cm et long de 7,5 m sert de mur de descente de cave F 015. L'élévation (US 438) du mur F 034 conservée sur 3 à 5 assises, est appareillée de manière analogue au mur de façade de la maison (F 036). Dans le secteur D Sud plusieurs indices font penser à la présence d'une porte donnant vers l'extérieur comme l'élargissement de l'extrémité NNE du mur F 033, une fondation plus large et imposante à l'extrémité du mur gouttereau F 034 (fig. 38) et une interruption dans le nu interne du mur F 033 par l'ajout d'une brique débordante. La fondation du mur F 034 (US 580) mesure environ 55 cm de large et 60 cm de profondeur. Elle se compose d'un mélange de briques-briquillons légèrement assisés et de mortier. Sur les vingt derniers centimètres, on observe un appareil régulier pour le « parement » extérieur. Vers l'intérieur de l'annexe I, la fondation ainsi qu'une partie de l'élévation ont été maçonnées directement en fosse. À l'extérieur, la fondation a également été maçonnée en fosse mais pas l'élévation. Il semble donc que le niveau de circulation à l'extérieur du bâtiment est plus bas au moment de la construction de l'annexe I. Une fine couche rougeâtre partant à l'horizontale de la première assise de l'élévation est apparue (US 660) en re-nettoyant la coupe après le relevé. Il s'agit peut-être d'un niveau de travail contemporain de la construction de l'annexe I. Le mur pignon F 033 (fig. 38), orienté NNE-SSO, est situé dans le secteur D Sud. Relevé sur une longueur de 2,2 m à partir de l'angle nord-ouest de l'annexe, il a été fortement dérasé avant de servir de fondation à un mur plus récent, le mur US 067. C'est pourquoi seules une ou deux assises de l'élévation sont conservées. Cette dernière mesure 40 cm de large sauf sur les 52 derniers cm de l'extrémité NNE, où elle s'élargit pour atteindre 60 cm. La fondation (US 640) d'à peu près 56 cm de large et 54 cm de profondeur se compose dans sa partie inférieure d'un mélange de briques-briquillons et de mortier légèrement assisés. Les 20 cm supérieurs présentent un appareil régulier pour le « parement » extérieur.

La construction de la maison et de l'annexe I a recoupé toutes les couches de la phase I. Elles ont donc été construites après le « début » du <sup>xvii</sup> siècle. L'association de briques de gros calibre et de pierre

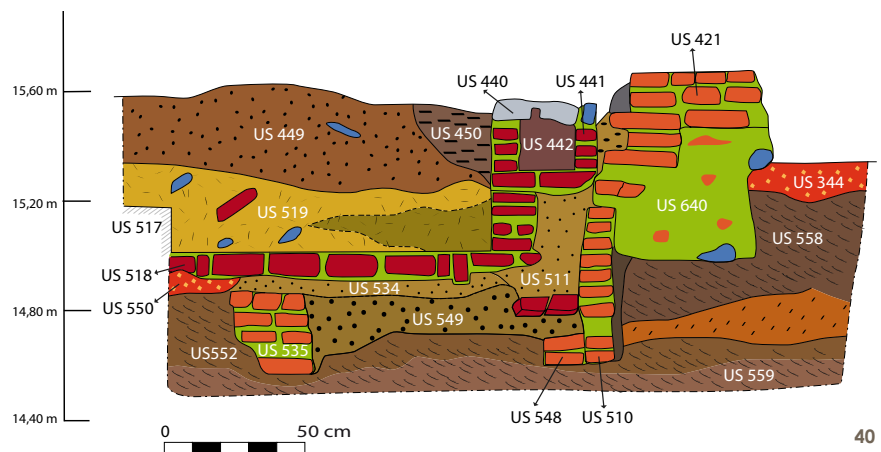


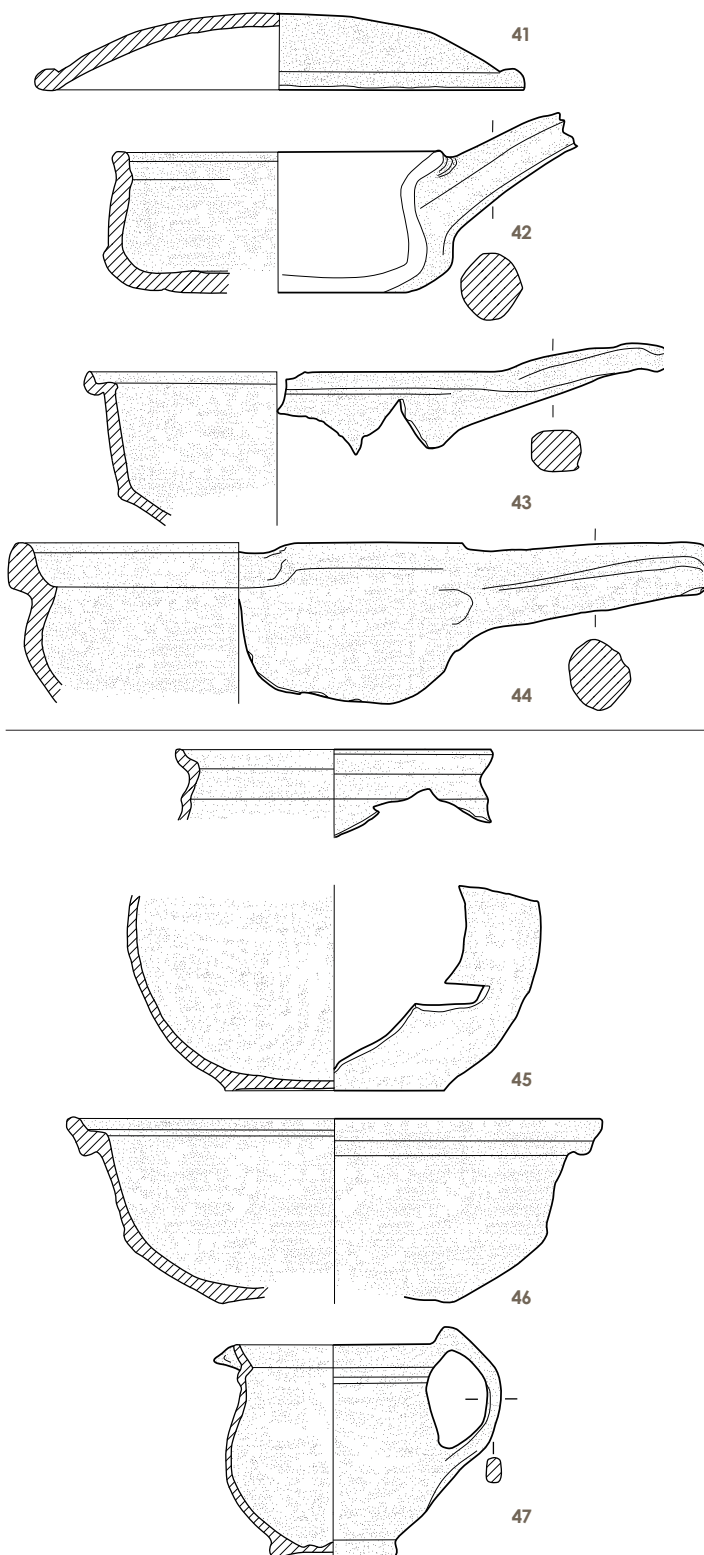
37 Détail de F 034 après recouvrement de la coupe, vue vers l'Est.  
© MRBC-DMS

38 Le mur F 033 et l'extrémité ONO du mur F 034.  
© MRBC-DMS

39 Les puits F 031 et les murs US 510 et 535.  
© MRBC-DMS

40 Coupe D 030 dans le secteur D, dessin : O. De Staercke.  
© MRBC-DMS





blanche pour les piedroits et les seuils disparaît après le xvii<sup>e</sup> siècle, on peut donc en conclure que la maison a été construite durant la seconde moitié de ce siècle.

### Phase II.A.2 Aménagements secondaires

Le cuvelage d'un puits (**F 031**) a été découvert à l'extrémité SSO de la parcelle, dans le secteur D. Il se prolonge sous la berme, hors de la limite de fouille (fig. 39). Le temps imparti et sa position ont rendu impossible la fouille de son comblement. Le cuvelage (**US 536**) consiste en un muret simple de briques de gros calibre, de teinte orange. Celles-ci sont posées à plat, en panneresse. Toutes ont été cassées dans leur longueur afin de permettre une meilleure courbure à la maçonnerie. Le diamètre extérieur total peut être estimé à 1,4 m.

Un mur en briques de gros calibre (**US 510**) orienté NNE-SSO a été dégagé sur 1,60 m de long (fig. 39). Il vient, au SSO, se positionner contre le cuvelage du puits. C'est un mur double sur 80 cm au SSO qui devient simple ensuite. Une semelle de fondation (**US 548**) liée au mur est partiellement conservée.

À 1 m de ce dernier, vers l'ouest, un autre mur double (**US 535**) est apparu (fig. 31, 39). Il est également orienté NNE-SSO, mais à 60 cm du puits il forme un coude à 45° qui mène son extrémité sud contre le cuvelage du puits. Les briques, de teinte orangée et d'un calibre plus petit que celles du puits **F 031** et du mur **US 510** (18x4,5 cm), sont posées en panneresse, excepté l'assise inférieure qui est en boutisse. Ces structures n'ayant été que partiellement dégagées, il est difficile d'en déterminer la fonction. Néanmoins, lorsque l'on observe la coupe BR249\_030 (fig. 40), il semble probable qu'il y ait eu un dénivellement dans le terrain, et que le mur **US 510** a été conçu afin de retenir les terres du talus situé à l'Est.

Le puits est manifestement le premier des trois à être aménagé ; les murs **US 510** et **US 535** ont été construits dans un second et, sans doute, un troisième temps. L'espace délimité par ces trois structures contenait un remblai de type dépotoir (**US 526**, **US 534**, **US 511**) composé d'une argile limoneuse brun foncé, de fragments de mortiers et de briquillons. Il contient du matériel datant de la deuxième moitié du xviii<sup>e</sup> siècle, ce qui nous donne un *terminus ante quem* pour la construction de ces trois structures. Le mur **US 535** et le remblai du dépotoir ont été recoupés par la construction d'une fosse maçonnée **F 023**. On peut donc penser que le matériel contenu dans le dépotoir correspond à une époque où le mur était encore debout.



**Aperçu du matériel issu de l'US 526 (similaire aux US 511 et 534) fournissant un *terminus ante quem* :**

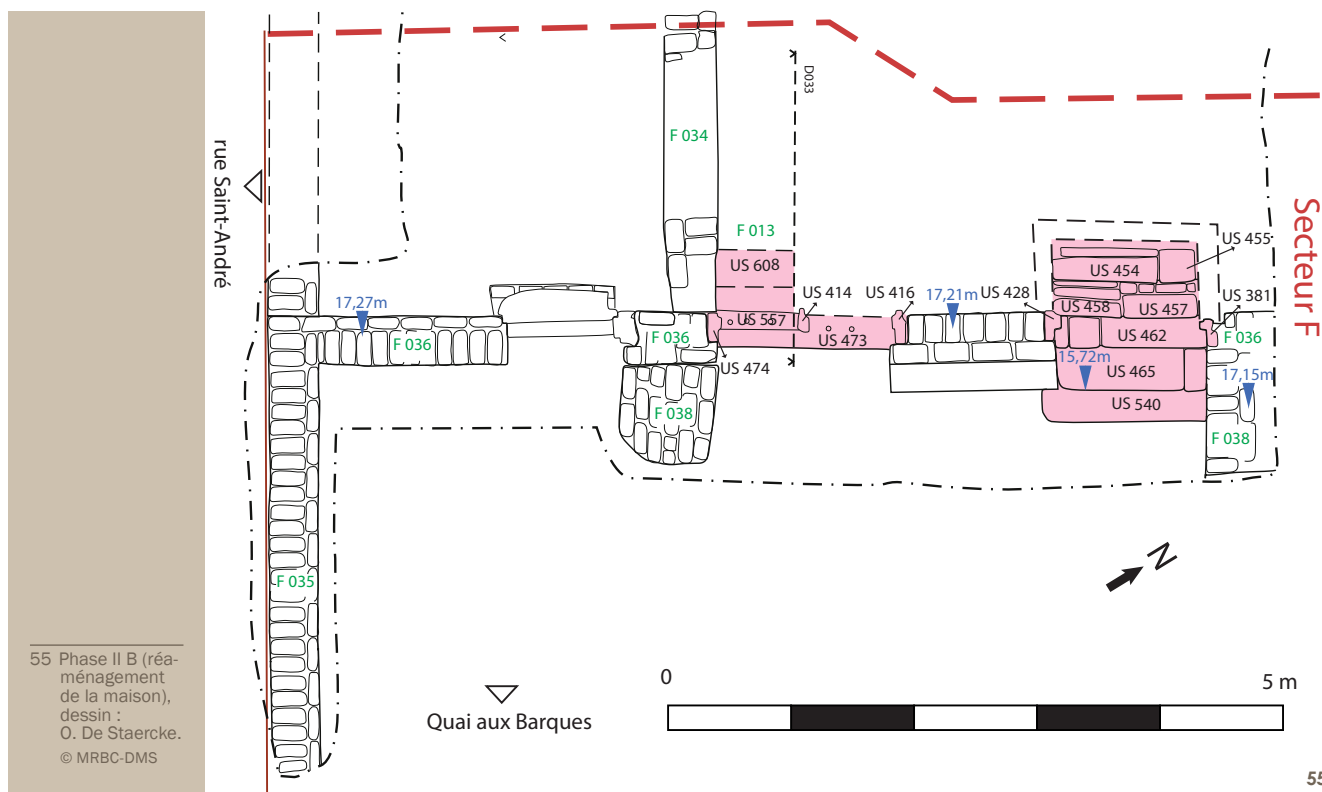
- Fragment de couvercle en céramique rouge, glaçure plombifère (fig. 41) (BR249/0526/00010).
- Poêlon en céramique rouge à manche plein, glaçure plombifère (fig. 42) (BR249/0526/00076).
- Poêlon en céramique rouge à manche plein, glaçure plombifère (fig. 43) (BR249/0526/00074).
- Fragment de poêlon en céramique rouge, glaçure plombifère (fig. 44) (BR249/0526/00075).
- Théière en céramique blanche, glaçure plombifère et au cuivre (fig. 45) (BR249/0526/00055).
- Fragment d'un pot à cuire en céramique blanche, lèvre et panse, glaçure plombifère (fig. 46) (BR249/0526/00057).
- Pot à lait en céramique blanche, glaçure plombifère jaune à l'intérieur et brun moucheté à l'extérieur (fig. 47) (BR249/0526/00070).
- Assiette chantournée (fig. 48) (BR249/0526/00067), ajourée sur l'aile et rehaussée d'un filet peigné en relief. Glaçure plombifère jaune (la glaçure au plomb sur faïence fine de teinte jaune est un défaut de fabrication qui se rencontre à la fin de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle).
- Fragment d'assiette en faïence fine, lèvre chantournée. Décor bleu peint à la main, filet en dent de scie et brindille sur l'aile (fig. 49) (BR249/0526/00061).
- Fond d'assiette en faïence fine. Décor bleu peint à la main type « à la pensée » et brindille de muguet (fig. 50) (BR249/0526/00054).

25: BAYET, DUMORTIER &  
HABETS, 2009, p. 25.

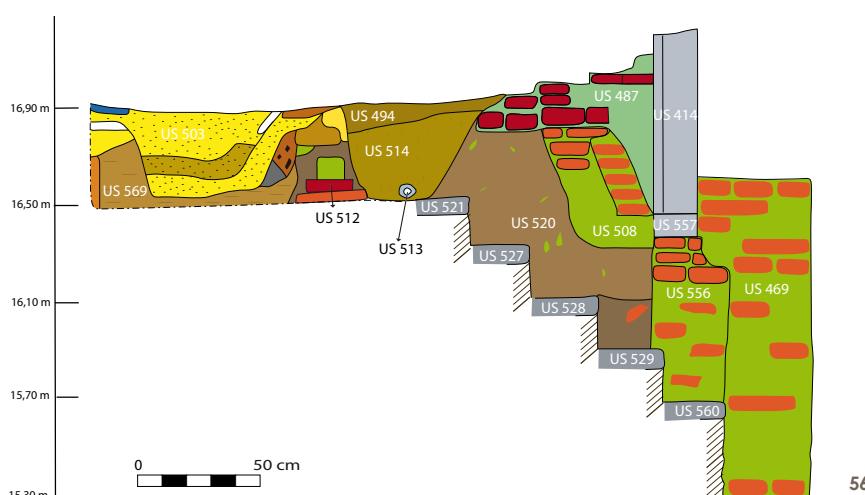
- Assiette en faïence stannifère à fond plat. Décors floral stylisé peints à la main (bleu, vert et ocre) (fig. 51) (BR249/0526/00072).
- Bol en faïence fine. Décor bleu peint à la main d'inspiration asiatique (fig. 52) (BR249/0511/00003).
- Tasse en porcelaine dure d'importation chinoise (fig. 53) (BR249/0526/00068) (les importations de porcelaine dure de Chine sont abondantes au XVIII<sup>e</sup> siècle)<sup>25</sup>.
- Bol en porcelaine tendre. Décor par transfert à la plaque gravée type « Copenhague » (fig. 54) (BR249/0526/00081).

### Phase II.B Les réaménagements de la maison (XVIII<sup>e</sup> siècle)

Les premiers réaménagements observés au niveau de la façade arrière ont sans doute lieu quelques décennies après la construction de la maison. Un soupirail à meneau (**F 013**) est construit dans la baie de la descente de cave **F 015** (fig. 55) le condamnant définitivement. En premier, une allège (**US 473**) de 70 cm de haut, de 30 cm de large à la base et de 20 cm de large à son sommet est construite. À l'intérieur de la cave, l'allège est talutée. Elle est maçonnée sur les marches **US 529** et **US 560**, de la descente de cave. Un appui de fenêtre (**US 557**) en pierre blanche taillée est posé sur son sommet. Il mesure 10 cm de haut et 18 cm de large. Il n'a été dégagé qu'au SSO du meneau (**US 414**) soit sur 60 cm de long. Des traces de taille légèrement oblique sont observables sur le parement externe de l'appui de fenêtre. Six barreaux métalliques verticaux ponctuaient les deux baies, seuls deux d'entre eux sont encore en place. Un meneau central de 76 cm de haut, 18 cm de long et 10 cm de large (**US 414**) divise l'ouverture en deux baies. Il présente vers l'extérieur des arrêtes chanfreinées concaves. Les piédroits (**US 474** et **US 416**), également en pierres blanches, présentent également une arrête chanfreinée concave. Bien qu'ils créent un ensemble stylistique homogène avec le meneau central, il s'agit d'un réemploi des piédroits de la descente de cave antérieure. Celle-ci est par ailleurs comblée par un remblai de limon argileux brun (**US 520**) dans lequel est maçonnée une petite fosse talutée vers le soupirail, qui permet à la lumière de passer (**US 608**). Les briques utilisées sont toujours de gros calibre (fig. 56).



55 Phase II B (réaménagement de la maison), dessin : O. De Staercke. © MRBC-DMS



La descente de cave **F 012** est probablement aménagée à cette époque. Pour rappel, elle se situe dans le secteur F Nord. De 1,5 m de large, elle comporte sept marches, mais il semble que les deux marches supérieures (**US 378** et **US 453**) et les murs cages visibles en plan datent d'une phase postérieure, nous les détaillerons donc dans la phase IV.D. Les piédroits en pierre blanche **US 428** (fig. 57) et **US 381**, positionnés de part et d'autre de l'embrasure, présentent des arêtes chanfreinées concaves qui sont occultées par les murs de cage postérieurs. Sur les cinq marches qui nous intéressent, les trois premières (**US 454** à **US 464**) sont formées d'un assemblage de dalles de réemploi, en pierre bleue ou blanche avec une contremarche maçonnée en briques non cimentées. La quatrième marche est formée de deux dalles : une petite en pierre blanche (**US 486**) et une deuxième en pierre bleue (**US 465**). Cette dernière (**US 465**) et la cinquième marche (**US 540**) se distinguent des autres dalles par une taille extrêmement bien finie, des arêtes adoucies et l'angle SSO des nez de marche arrondi. Leur contremarche n'est pas maçonnée en briques mais semble taillée dans le même bloc que la marche. Ces deux dernières marches se situent à l'intérieur du bâtiment, ce qui explique le soin tout particulier qui leur a été accordé.

La construction du soupirail (**F 013**) a pu être datée grâce à la quantité non négligeable de matériel céramique présent dans le remblai **US 520**, qui a permis sa construction. L'étude de l'ensemble du matériel, dont une pipe décorée et une chope en grès de type Westerwald/Bouffiuoux, permet de le situer dans le premier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle.

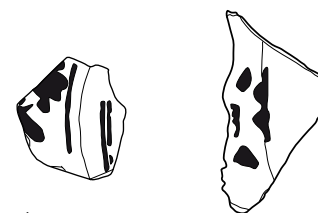
La construction de la descente de cave **F 012** est plus difficile à dater. La nécessité de garder un accès vers le sous-sol alors que l'on condamne l'ancienne descente de cave, permet de supposer que ces deux aménagements, **F 012** et **F 013**, sont contemporains.

#### Matériel permettant de dater ces aménagements :

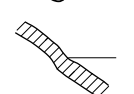
- Fragment de chope en grès décorée au bleu de cobalt (fig. 58) (premier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle)<sup>26</sup> (BR249/0520/00004).
- Fragment d'assiette en majolique, décor floral bleu peint à la main (fig. 59) (BR249/0520/00024).
- Fragment d'assiette en majolique, décor bleu peint à la main (fig. 60) (BR249/0520/00026).
- Fragment de fourneau de pipe, décor de roses dites « Tudors's roses » (fig. 61) (BR249/0520/00016). Se rencontre à partir du premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle et est encore très courant au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>27</sup>.
- Fragment de tuyau de pipe, décor de fleurs de lys comprises dans un losange simple (fig. 62) (BR249/0520/00023). Décor très courant entre 1620 et 1660 aux Pays-Bas<sup>28</sup>.



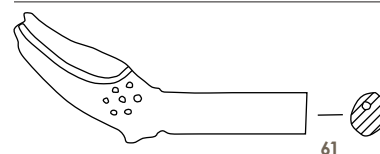
58



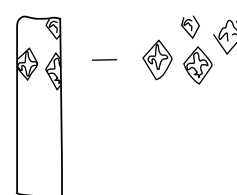
59



60



61



62

56 Coupe D 033 dans le secteur F, escalier-soupirail, dessin : O. De Staercke.  
© MRBC-DMS

57 Détail du mur cage SSO et du chambranle **US 428**.  
© MRBC-DMS

58-61 Matériel issu de l'**US 520**, grès (n° 58), majolique (n° 59-60), fourneau et tuyau de pipe (n° 60-61), éch. 1/3 et 2/3 (pipes), dessin : O. De Staercke.  
© MRBC-DMS

26: Von Bock, Cologne, 1986, p. 371, fig. 622.

27: Ducq, 1987, p. 81.

28: De Poorter, 2001, p. 218.

29: Voir cadastre 1777.

## Conclusion de la Phase II Urbanisation

Si l'on suit le raisonnement stratigraphique, le puits (**F 031**) est la première structure construite sur le site. Le mur **US 510** vient en second. En troisième lieu, on construit la maison et l'annexe. Cette dernière est partiellement édifiée au-dessus du mur **US 510** et du puits mais ne condamne pas son utilisation. À partir de là, on peut se demander si celui-ci était présent avant l'achat du terrain ou si son existence est une volonté du nouvel acquéreur. Sur le cadastre de 1777, on voit le plan en L de la maison avec son annexe. Cette dernière ne s'étend pas jusqu'à l'extrémité de la parcelle, il reste un fin « couloir » avant la parcelle suivante. Grâce aux fouilles antérieures effectuées à Bruxelles, on sait qu'il est rare à l'époque qu'un puits ne serve qu'à une seule famille. On les retrouve la plupart du temps à la limite des parcelles. Le puits **F 031**, est également accessible depuis la rue. Il est donc probable que l'emplacement n'a pas été décidé par le propriétaire mais par les autorités en vue de l'urbanisation du quartier et que l'acquéreur, voulant rentabiliser au mieux son terrain, a fait construire une annexe la plus longue possible et a décidé d'intégrer le couvage du puits dans la fondation du mur pignon **F 033**.

Si l'on compare l'altitude du remblai de terre cuite pilée I.C, dans la coupe D 030 (fig. 40), on remarque que sur une distance de 2 m cette même couche effectue un dénivelé de 36 cm (altitude de 16,327 m à l'ESE du mur **US 510** et altitude de 15,967 m à l'ONO du mur **US 535**). Ce remblai nous donne donc une idée de la topographie du terrain à la fin du <sup>xvi</sup>e siècle. Entre le mur **US 510** et le mur **US 535**, il y avait donc une forte pente. Le mur **US 510** a donc permis la construction du mur **F 033**. Comme précédemment suggéré, il sert de muret de soutènement afin de contenir les terres dans lesquelles la fondation du mur pignon **F 033** est creusée. Celle-ci vient, comme on peut le voir dans la coupe, s'appuyer sur le mur **US 510**.

L'annexe I serait donc contemporaine du mur **US 510**. La fonction de ce dernier étant liée à la construction de celle-ci. Bien que le mur gouttereau NNE de l'annexe I (**F 034**) ne soit pas ancré dans le mur de façade **F 036** de la maison, l'emploi de **F 034** comme mur de cage de la descente de cave (**F 015**) laisse supposer que ces deux structures ont été conçues et réalisées en même temps. On peut donc considérer les « premiers aménagements », excepté le puits et éventuellement le mur **US 535**, comme étant strictement contemporains. Le puits les devançant de peu et le mur **US 535**, de par le calibre de ses briques, les suivant de peu.

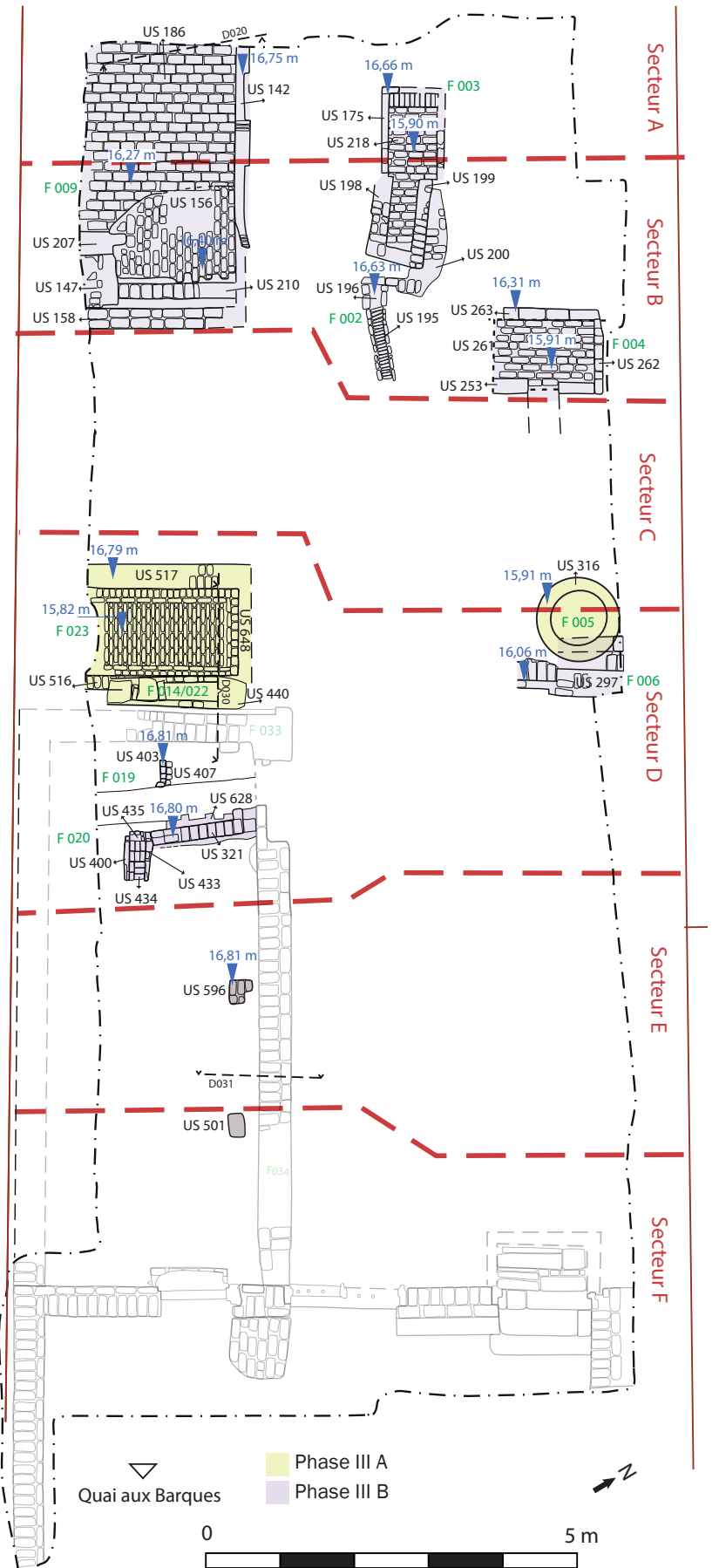
Le mur **US 535** est positionné exactement sur la limite entre deux parcelles<sup>29</sup>. Il s'agit donc d'un mur parcellaire. Le coude qu'il forme à 60 cm du puits permet aux habitants de la parcelle voisine d'y avoir également accès.

Il n'est pas évident de dater précisément la construction de la maison et de l'annexe. Les datations avancées par la fouille ne sont pas très précises (deux derniers tiers du <sup>xvii</sup>e siècle). Heureusement, l'iconographie nous en apprend bien plus et on peut situer la construction de la maison peu après 1649, époque de la réalisation du plan de J. Blaeu où l'îlot est en grande partie bâti à l'exception de l'emplacement de la maison qui nous intéresse. Un *terminus ante quem* est fourni par l'**US 520**, remblai de construction permettant d'aménager le nouveau soupirail **F 013**. Ainsi les premiers aménagements sont donc postérieurs à la première moitié du <sup>xvii</sup>e siècle et antérieurs au premier quart du <sup>xviii</sup>e siècle. En ce qui concerne le mur **US 535**, la couche de dépotoir **US 526**, même si elle ne nous permet pas d'avancer une date de construction, nous apprend que le mur était toujours debout dans la deuxième moitié du <sup>xviii</sup>e siècle. De fait, le cadastre de 1777 montre que cette limite parcellaire, matérialisée par le mur **US 535** est toujours en vigueur à cette époque. Par contre, sur le cadastre de Bastendorff de 1821, la surface occupée par la parcelle voisine, située à l'angle de la *Petite rue Neuve* et de la rue d'Ophem, diminue et une nouvelle petite parcelle est créée. On peut lire à son emplacement « 152 bis », tandis que la parcelle située quai aux Barques porte le numéro 152. Il semble donc que les propriétaires de la maison sis quai aux Barques ont racheté ce terrain. On peut supposer qu'après l'achat le mur **US 535** fut abattu. Celui-ci fut donc détruit à un moment indéterminé entre 1777 et 1821, dates des deux cadastres.

Les réaménagements de la phase II.B ne sont pas très riches en informations. On peut toutefois se demander pourquoi permuter la fonction des deux baies, NNE et centre. Il est probable qu'une réorganisation de la cave ou des espaces extérieurs, soit à l'origine de ces travaux.

63 Phase III  
 industrialisation,  
 dessin :  
 O. De Staercke.  
 © MRBC-DMS

Rue Saint-André



30: MOUSSET, 1991,  
p. 23.  
31: Cfr cadastre de  
1821.

## Phase III - Industrialisation (xviii<sup>e</sup> - xix<sup>e</sup> siècles)

Cette phase reprend notamment les structures maçonnées les plus anciennes trouvées dans le dernier tiers de la parcelle, en ONO. Comme évoqué dans le titre, ces structures semblent être dévolues à des fonctions industrielles. La phase III est divisée en deux parties. Une première (III.A) reprend l'aménagement d'une fosse, d'un caniveau et d'un puits. Il s'agit des seuls aménagements de la phase III situés plus en ESE et liés à l'habitat. La deuxième partie englobe les aménagements à fonction industrielle.

### Phase III.A - La citerne F 023, le caniveau F 014/022 et le puits F 005

La citerne **F 023** et le caniveau attenant **F 014/022** sont situés dans le secteur D Sud (fig. 63 et 65). Leur creusement (**US 638**) recoupe la couche dépotoir **US 526**, passe au-dessus du mur arasé **US 535**, et détruit le cuvelage supérieur du puits **F 031**.

Trois des murs de la citerne ont été dégagés. Il s'agit des **US 516**, **517** et **648** (fig. 63). Le quatrième est situé hors de la zone de fouille. Le mur **US 517** est situé en ONO et est orienté NNE-SSO. Il s'agit d'un mur double, de 32 cm de large, conservé sur trois assises. Le mur **US 516** est situé à l'ESE et est parallèle au précédent. Constitué d'un appareil double, il mesure 19 cm de large. Il est conservé sur quatre assises. Le mur **US 648** a

été partiellement dégagé, il est conservé sur huit assises, ce qui nous amène à minimum 45 cm de hauteur. La citerne mesure donc 1,6 m de large, pour un espace interne de 1,12 m. Sa longueur totale n'est pas connue, mais on sait qu'elle est d'au moins 1,76 m.

Le creusement du caniveau (**F 014/022**) a fortement endommagé le cuvelage du puits **F 031**. Large de 40 cm, il longe le mur pignon (**F 033**) de l'annexe I. Un joint en mortier gris biseauté assure la liaison entre les deux. Le fond du caniveau (**US 443**) est composé d'une assise de briques posées à plat. Les parois **US 441** sont montées en briques de petit calibre (19x9x4,5 cm) avec un appareillage simple en panneresse. La couverture du caniveau (**US 440**) se compose principalement de moellons en pierre blanche mais également de briques et d'un fragment de pierre bleue taillée (fig. 65).

Le comblement du caniveau contient du matériel tel qu'un fragment de majolique, de la porcelaine chinoise, dont l'importation est massive au xviii<sup>e</sup> siècle, et des tessons de bols en faïence du début du xix<sup>e</sup> siècle. La citerne quant à elle recoupe le remblai **US 526** (similaire à **US 534** et **US 511**) daté de la seconde moitié du xviii<sup>e</sup> siècle. Le caniveau n'est donc pas en fonction avant la seconde moitié du xviii<sup>e</sup> siècle et, vu son comblement, a sans doute été abandonné au début du xix<sup>e</sup> siècle.

#### Matériel permettant de dater le caniveau et la citerne :

- Fragment de porcelaine dure décorée d'un filet brun et de chrysanthèmes bleus. Il s'agit d'une importation chinoise (xviii<sup>e</sup> siècle<sup>30</sup>) (fig. 66) (BR249/0442/00002).
- Bol en faïence (xix<sup>e</sup> siècle) (BR249/0442/00006).

Le puits **F 005** d'un diamètre de 1,1 m, est situé dans l'angle NNE du secteur C (fig. 49), à la limite des parcelles 152 et 152 bis<sup>31</sup>. Le cuvelage (**US 316**) est en briques de petit calibre (19x8,5x4 cm) ce qui suggère qu'il est postérieur au xvi<sup>e</sup> siècle. Une citerne maçonnée (**F 006**) de la phase III.B a été élevée en partie par-dessus. Le puits a donc été construit avant cette phase et vraisemblablement avant l'abandon du premier puits **F 031** c'est-à-dire dans le dernier quart du xviii<sup>e</sup> siècle.



64 Le caniveau F 014 et la citerne F 023, vue vers le NNE.  
© MRBC-DMS

65 Le caniveau F 014 et le mur pignon de l'annexe I - F 033 liés par un joint de mortier gris.  
© MRBC-DMS

66 Fragment de porcelaine décoré de chrysanthèmes bleus.  
© MRBC-DMS





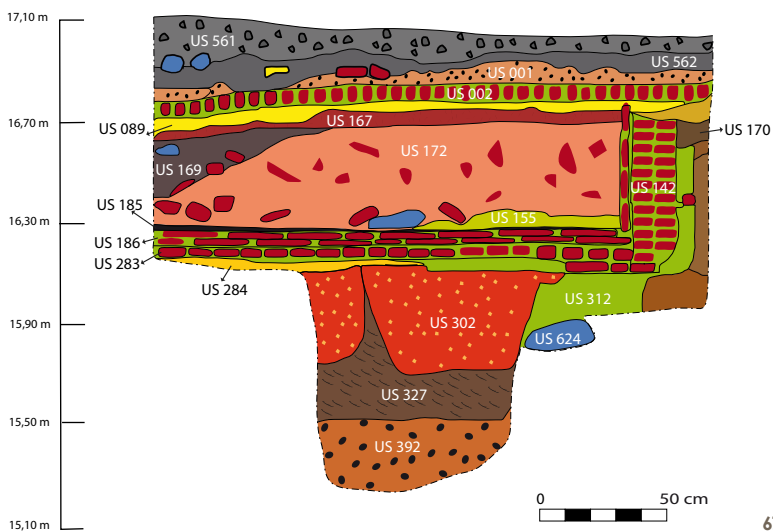
Phase III.B - La cave F 009, les fosses maçonnées F 003, F 004, F 006, le caniveau F 002 et les aménagements de l'annexe I

### La cave F 009

La cave est située dans les secteurs A et B Sud (fig. 63). Elle est en partie dissimulée sous les bermes SSO et ONO de la fouille. Il s'agit d'une cave haute, à laquelle on accède par une rampe en briques dont la pente avoisine les 20°. Elle mesure au minimum 2,3 m de long et 1,9 m de large intra-muros. Seuls deux des murs de cette cave sont connus : le mur **US 142**, orienté ONO-ESE et le mur **US 207**, perpendiculaire au premier, qui part vers le SSO. Celui-ci est monté sur un maximum de trois assises de briques posées à plat. Cette faible élévation s'explique par le fait qu'il sert d'appui au départ de la rampe **US 156** aménagée par après. À l'intérieur de la cave il n'y a que deux assises en élévation, tandis que le parement extérieur possède une assise supplémentaire qui vient soutenir la rampe. Les deux murs présentent un parement interne de tomettes rectangulaires (**US 601**), de 24 cm sur 12 cm (fig. 67).

Le mur **US 142**, conservé sur huit assises, est monté en briques de 17,5 cm de long et de 4,5 cm de haut. L'assise supérieure (alt. 16,75 m) est formée de briques posées sur chant sur lesquelles il reste un peu de mortier en surface. Le reste de l'élévation présente un appareil alternant boutisses et panneresses. Le mur est posé sur une semelle (**US 307**) en briques, qui elle-même est maçonnée sur une fondation constituée de mortier et de briquillons (**US 312**). Sous cette dernière, un lit de gros moellons et de pierres de taille de récupération (**US 624**) forme la base de la fondation.

Le sol de la cave (alt. 16,27 m) est composé d'un lit de pose fait de sable (**US 284**) et surmonté au NNE d'une couche de mortier (**US 303**). La semelle du mur **US 142** se situe au même niveau. Par-dessus l'ensemble, une

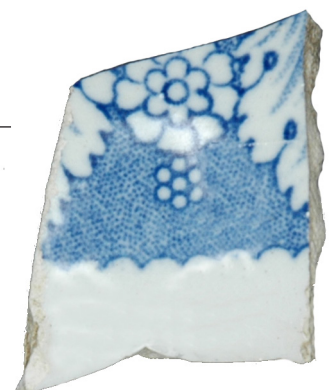


67 Coupe D 020 dans la cave F 009, dessin : O. De Staercke. © MRBC-DMS

68 La cave à charbon F 009 dans le secteur A et B Sud. © MRBC-DMS

69 Fragment de grès, décor. de petits losangés. © MRBC-DMS

70 Fragment de faïence, décor figuré bleu des deux côtés. © MRBC-DMS



32: VON BOCK, 1986,  
p. 385 ; 388.

33: BLONDEL, 2001,  
p. 322.

34: Importation massive  
aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup>  
siècles.

assise de briques (18x9x4 cm) est posée à plat. Ensuite viennent deux assises de tomettes rectangulaires, identiques à celles qui constituent le parement.

La rampe (**US 156**) n'est conservée que sur 1,1 m de long (alt. 16,40 m). À l'origine, celle-ci devait mesurer près du double (fig. 68). Elle vient s'appuyer sur plusieurs structures maçonnées : le mur (**US 207**), la structure (**US 210**) et le mur (**US 158**). Une couche noire de charbon de deux centimètres couvre le sol et la rampe.

#### Matériel permettant de dater les structures :

- Fragment de panse en grès blanc avec décor de petits losanges en creux (fig. 69) (BR249/0288/00003). Des décors similaires se rencontrent vers la moitié de XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>32</sup>.

Les diverses tranchées de fondation des structures composant le **F 009** ont malheureusement été assez pauvres en matériel céramique. Dans la tranchée de fondation (**US 242**) du mur **US 207**, seul deux tessons en céramique rouge dont un est glaçuré au plomb ont été trouvés. L'**US 288**, liée à l'aménagement de la rampe, contenait un fragment de panse en grès blanc, décoré de petits losanges en creux, dont on trouve des équivalences au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Si on part de l'idée que l'assise supérieure du mur **US 158** correspond au niveau du sol extérieur de l'époque, on peut en déduire que l'**US 272** ou l'**US 233** sont contemporaines de la construction. L'**US 272** contient un tesson avec une glaçure type manganèse, courant dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. L'**US 233** quant à elle peut être datée de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle contient notamment un tesson de faïence présentant un décor figuré bleu obtenu par transfert à la plaque gravée (fig. 70) (BR249/0233/00005). Ce procédé est inventé à la moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle en Angleterre<sup>33</sup>. Un fragment de porcelaine dure d'importation asiatique<sup>34</sup> a également été retrouvé dans cette US (non dessiné, (BR249/0233/00006)). On peut situer la construction de la cave **F 009** vers le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### Les structures maçonnées et le caniveau F 002

Trois structures maçonnées, typologiquement semblables, ont été retrouvées dans les secteurs A, B, C et D Nord. Elles se caractérisent par une chambre rectangulaire dans laquelle débouche un « couloir » étroit. Une couche noire charbonneuse couvre leurs fonds sur quelques centimètres. Toutes ont été comblées par un mélange de briques et de limon beige en partie rubéfié.

La seule structure retrouvée presque entière en plan et en élévation est la **F 003** (fig. 71). Elle se situe à cheval sur les secteurs A et B Nord. La chambre est limitée par le mur simple en U, **US 175** (alt. 16,66 m), de 10 cm de large. Il est maçonné en briques et est conservé sur une hauteur de 83 cm. L'espace *intra-muros* est de 68 cm de large sur 70 cm de long. Le mur ONO effectue un retrait de 18 cm au niveau des trois dernières assises supérieures. La dernière assise avant le retrait forme un petit appui composé de briques posées sur chant. Le couloir est délimité au NNE et au SSO par les murs **US 199** et **198**, des murs doubles de 65 cm de haut et de 20 cm de large, alternant un appareil de boutisses et de panneresses. Le couloir mesure 98 cm de long et 32 cm de large. Les murs sont recouverts en partie par une couche compacte de limon beige (**US 216**). Le sol de la chambre et du couloir (**US 218**) est situé à une altitude de 15,90 m. Il est composé de briques posées à plat sur une forme (**US 611**) faite de mortier.

La structure **F 004** (fig. 72) se situe à l'extrémité NNE du secteur B. Elle se compose d'une chambre de 90 cm de long sur 78 cm de large et d'un couloir, de 40 cm de large qui part vers l'ESE et n'est conservé que sur 20 cm de long. Les briques utilisées sont de petit calibre (18x8,5x4 cm). Le mur NNE de la chambre (**US 262**) est monté en briques appareillées en panneresses. Il est conservé sur 12 assises. Le mur SSO (**US 264**) a été fortement endommagé lors de la pose d'une pierre (**US 144**) du **F 024** (phase IV.B). Il est conservé sur 8 assises et les briques sont posées en panneresse. Le mur ONO (**US 263**) est conservé sur 9 assises. À 36 cm du mur SSO, deux pierres blanches mesurant chacune 34x15x9 cm sont positionnées, côte à côte, au-dessus de la 6<sup>e</sup> assise de briques, à une altitude de 16,31 m. Ces pierres sont recouvertes d'une fine couche noire identique à celle retrouvée au fond de la structure (**US 261**). Il s'agit sans doute d'une sorte de seuil permettant un accès à la chambre. Le mur ESE (**US 253**), dont l'appareil est en panneresse, est interrompu en son centre par l'accès au couloir. L'assise supérieure était recouverte d'une couche compacte de limon beige. Le sol (**US 260**) se compose de briques posées à plat.

La structure **F 006** est située en D Nord, en partie en dehors des limites de la fouille. De plan oblong, elle est orientée NNE-SSO. Son extrémité NNE disparaît dans la berme. Le couloir situé dans le même axe mesure

au moins 86 cm de long et 24 cm de large. Il est impossible de connaître la taille de la chambre, seule une portion de 50 cm du mur ESE (**US 297**) a été dégagée (alt. 16,06 m). Les assises supérieures étaient recouvertes d'une couche de limon beige (**US 294**) à l'instar des murs des vestiges **F 004** et **F 003**. Le mur ONO a complètement disparu, probablement démolé lors de la construction de la citerne **F 007** (phases IV.C). Une portion du sol de la fosse (**US 318**) est encore en place, s'il s'agit de briques posées à plat recouvertes d'une couche charbonneuse noire. Le mur ONO du couloir devait passer sur le cuvelage du puits **F 005** juste avant l'élargissement de la fosse. Si tel était le cas, il est possible que le puits ait encore fonctionné après l'aménagement de cette structure.

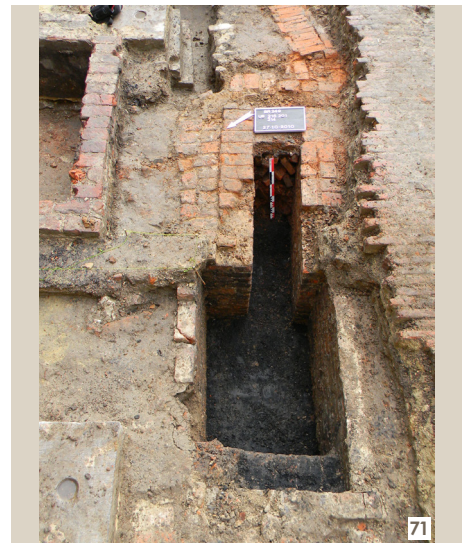
Dans le secteur B Nord, le **F 002** est un caniveau conservé sur 1,7 m de long qui suit un axe ONO-ESE (fig. 73). Il se compose de deux parois (**US 217**), d'une couverture (**US 195**) et d'un fond maçonné (**US 387**). Les parois sont des murs simples de briques posées en panneresses sur cinq assises et surmontées d'une dernière assise de briques posées sur chant. La couverture est formée d'une rangée de briques posées sur chant qui repose sur le ressaut formé par la cinquième assise des parois. Le fond est construit en briques posées à plat. Par endroits, une couche noire charbonneuse (**US 224**) le recouvre. Une chambre de visite (**US 196**) est aménagée à l'extrémité ONO du caniveau, à une altitude de 16,63 m. Elle est maçonnée en briques. Un sol construit (**US 200**) en briques posées à plat, couvert par une couche de limon compacte beige, relie la chambre de visite et le **F 003**, tout proche.

La faible quantité de matériel issu des tranchées de fondation n'a malheureusement pas permis de dater la construction des structures et du caniveau. Seul un fragment de céramique rouge, glaçurée au plomb, a été mis au jour dans la forme (**US 301**) du sol de **F 002**.

### Aménagements liés à l'annexe I

À l'intérieur de l'annexe I différentes petites structures ont été construites dont deux massifs en briques en E et F Sud, le long du mur gouttereau NNE (**F 034**). Les briques de petit calibre (18x9x3,5 cm) diffèrent de celles utilisées lors de la construction de l'annexe I. Le premier **US 501**, est située en F Sud. Cette maçonnerie mesure 30 cm de long pour 20 cm de large. Le second massif, **US 596**, est située en E Sud. De forme carrée, il mesure 30 cm de côté. Ces massifs servaient probablement de base à un aménagement interne de l'annexe I. L'époque où ils furent maçonnés est difficile à déterminer. Le fait qu'ils soient aménagés à l'intérieur de l'annexe I est déjà une information en soi, vu que celle-ci sera détruite dans la deuxième phase d'industrialisation (IV.B). Le calibre de leurs briques tend à supposer qu'ils n'ont pas été conçus en même temps que l'annexe.

Le **F 019** (fig. 63) est un aménagement situé dans le secteur D Sud, à l'intérieur de l'annexe I. La pose d'une canalisation (**F 020**) l'a fortement perturbé. Cette structure se compose, à l'ESE de la perturbation : d'une petite rampe en briques (**US 434**) entourée par deux murets au NNE (**US 433**) et au SSO (**US 400**). Cette rampe débouche sur un sol en briques (**US 435**). Un mur orienté NNE-SSO (**US 321**) part de l'extrémité ONO du muret **US 433**, perpendiculairement à celui-ci. Après 1,2 m de long il amorce un angle à 90° vers l'ONO. Encore liées au mur, quelques briques (**US 628**) témoignent de l'existence d'un ancien sol construit. Du côté ONO de la perturbation (**F 020**), un petit muret (**US 403**) orienté ONO-ESE, amorce une courbure vers le Sud. En lien avec ce muret, quelques briques (**US 407**) attestent d'un ancien sol. La petite rampe (**US 434**) est faite de briques à plat. Elle mesure 20 cm de large et 38 cm de long. Les murets **US 400** et **US 433** sont des murets simples, les briques sont posées à plat au niveau de l'**US 435** et 2 briques sont posées sur chant au niveau de la rampe. En ESE, la pente culmine à une altitude de 16,79 m et aboutit à une altitude de 16,73 m. Le sol en briques **US 435** est délimité à l'ONO par la rampe et, au NNE et au



71 La structure F003 et le caniveau F002 en arrière-plan.  
© MRBC-DMS

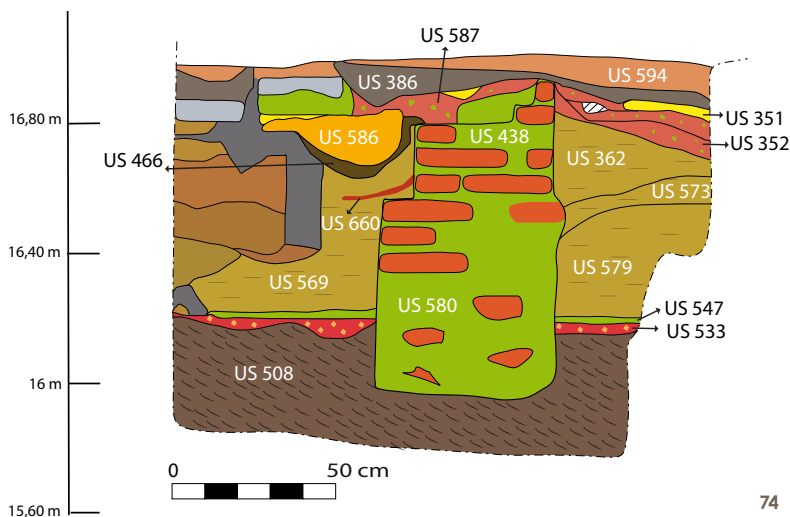
72 La structure F004.  
© MRBC-DMS

73 Le caniveau F002 et le couloir de la structure F003 avec son comblement.  
© MRBC-DMS

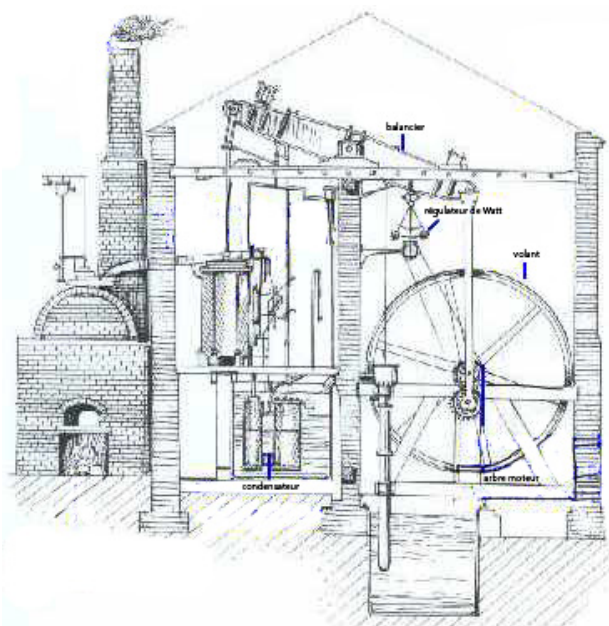
SSO, par les murets **US 400** et **US 433**. Cet espace mesure 20 cm de large pour 40 cm de longueur conservée. Le mur **US 321** mesure 1,2 m de long et 20 cm de large. Au SSO il part de la petite rampe en briques, au NNE et juste avant de rencontrer le mur **F 034**, il forme un angle à 90°. Il est néanmoins relié au mur **F 034** de l'annexe I par un blocage fait de mortier et de briquillons. Le petit muret **US 403** est un muret simple arrondi de 38 cm de long. Une assise de briques est conservée. Il s'agit de demi-briques posées à plat.

Les sols **US 407** et **US 628** sont recouverts d'une couche de charbon noir. La petite rampe, le sol **US 435** et les murets **US 400** et **US 433** sont maçonnés à l'aide de petites briques noires de 22 cm de long sur 7 cm de large. Le mur **US 321** et le sol **US 628** sont maçonnés en briques de 19,5 cm de long et de 9 cm de large. Aucun matériel ne permet de dater cette structure.

Une rigole non construite, au profil en cuvette, est nettement visible en coupe le long du mur gouttereau **F 034**, à l'extérieur de l'annexe I (fig. 74). Elle part de la troisième assise de l'élévation du mur sur une largeur de 50 cm et une profondeur de maximum 20 cm. On peut également la suivre en plan, du secteur E au secteur D. Aucun matériel ne permet de dater cette structure. C'est la nature de son comblement qui permet de la rattacher à cette phase. Celui-ci se compose de deux couches : la première **US 466** est un sable limoneux brun-noir ; la seconde, l'**US 586**, est un limon homogène, compact. Celui-ci ressemblant très fort au limon rencontré dans l'aménagement et le comblement des fosses maçonnées **F 003**, **F 004** et **F 006**, il se peut donc que le comblement de cette rigole soit contemporain.



74



75

74 Coupe D 031 dans le mur **F 034**, dessin : O. De Staercke. © MRBC-DMS

75 Exemple d'une machine à vapeur de James Watt.

© [HTTP://VISITE.ARTSET-METIERS.FREE.FR](http://visite.artset-metiers.free.fr)

### Conclusion de Phase III Industrialisation

Le matériel céramique étudié n'a permis de dater que la construction de la cave **F 009** (moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle). Pour les autres structures seul le calibre des briques (19x8,5x4,5 cm) indique qu'il s'agit de constructions postérieures au XVIII<sup>e</sup> siècle. La chronologie relative permet tout de même d'établir des *terminus*.

Le puits, la fosse et le caniveau de la phase III.A sont postérieurs à la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, vu qu'ils recoupent le remblai dépotoir **US 526**. Le caniveau (**F 014/022**) qui longe le mur pignon de l'annexe I (**F 033**) permet sans doute d'évacuer les eaux usées et/ou l'eau venant du toit de l'annexe vers la rue. La fonction de la structure **F 023** n'est pas identifiée.

Les structures des phases III.B sont recoupées par des structures de la phase IV. De plus, les structures de la phase III.B présentent toutes une couche noire de charbon sur leur fond. Il est plus que probable que les fosses **F 003**, **F 004** et **F 006**, le caniveau **F 002**, la cave **F 009** et la petite structure **F 019** aient fonctionné en même temps. La cave **F 009** pourrait être interprétée comme une ancienne cave à charbon. La couche présente sur tout le sol de la cave (**US 185**) et la rampe d'accès étaye cette hypothèse. En ce qui concerne les fosses **F 003**, **F 004** et

**F 006**, il pourrait s'agir de fosses pour machines à vapeur (fig. 75). Le long « couloir » permettant au volant d'inertie de tourner. Normalement un solide socle est nécessaire pour fixer les machines, ce qui n'a pas été retrouvé. Néanmoins, le comblement des fosses composé de nombreuses briques et de limon rubéfié, matériaux que l'on retrouve dans la construction des fosses, pourrait provenir de ces socles. Le petit aménagement interne à l'annexe I (**F 019**) n'a pas du tout la même typologie que les fosses **F 003**, **F 004** et **F 006**, la fonction de cet aménagement reste un mystère.

La plupart des installations des phases III.B sont situées dans la partie ONO de la parcelle actuelle, c'est-à-dire dans la portion de terrain acquise entre 1769 et 1821<sup>35</sup>. La fouille confirme que ces structures industrielles datent de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. On peut donc se demander si l'acquisition de ce terrain n'est pas liée à une volonté de débiter une activité industrielle.

35: Voir cadastres de 1769 et de 1821 (fig. 7-8).

## Phase IV - Deuxième industrialisation (XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles)

La phase IV ne se caractérise pas, comme la précédente, par un type homogène de structures ayant fonctionné en même temps. On observe de nombreux changements avec beaucoup de constructions et de réaménagements. Les structures de la phase III.B sont abandonnées et l'on construit une nouvelle annexe à l'emplacement de l'ancienne. Un bâtiment dans le fond de la parcelle est construit mais est vite abandonné. Finalement, la quasi totalité de la cour sera recouverte par un sol construit qui sera lui aussi perturbé par des fosses et des tranchées.

### Phase IV.A - Le comblement de la cave à charbon (XIX<sup>e</sup> siècle)

Le comblement de la cave **F 009** est très intéressant. Plusieurs couches de nature différente ont servi de remblai. Beaucoup de matériel céramique y a été découvert, de nombreux tessons de dégorçis de cuisson ainsi que des ratés de cuisson ont été trouvés dans le remblai. La plus intéressante des couches est l'**US 172** (fig. 67). Elle se compose de sable très légèrement limoneux, brun orangé, pouvant atteindre un peu plus de 30 cm d'épaisseur. Cette couche renferme également de nombreux fragments de cazettes servant à la cuisson de la faïence (fig. 76 et 77).

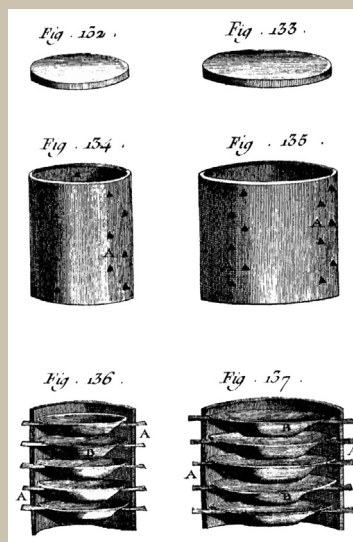
La présence de ces cazettes indique qu'il s'agit bien là du matériel d'une faïencerie et non de produits de second choix qui auraient tout de même été commercialisés (fig. 78). La parcelle aurait-elle abrité une faïencerie ? Cela semble peu probable, vu la présence très localisée de ce type de matériel qu'on ne retrouve pas dans le reste de la parcelle. Néanmoins, il est certain qu'une faïencerie était établie dans le voisinage.



76



77



78

76 Fond de pot, exemple de raté de cuisson avec protubérances dans la glaçure.  
© MRBC-DMS

77 Fragment de cazette percé d'un trou triangulaire, permettant l'empilement des objets.  
© MRBC-DMS

78 Détails de pernettes et de cazettes dans l'*Encyclopédie Diderot & d'Alembert, L'art de la céramique.*  
© INTER-LIVRES



79-82 Faïence (nos 79-81), porcelaine (n° 82). Éch. : 1/3 sauf la marque du n° 65 - 2/3, dessin : O. De Staercke © MRBC-DMS

83 Faïence imprimée dite « Le billet de logement ». Photo montage. © MRBC-DMS

84 Faïence imprimée dite « Napoléon à son retour de l'île d'Elbe ». Photo montage. © MRBC-DMS

85 Fragment de patacon (pied et jambe d'un personnage). Éch. : 2/3, dessin : O. De Staercke. © MRBC-DMS

**Matériel permettant de dater le remblai :**

- Bol en faïence marqué de Sarreguemines et Digoïn (fig. 79) (BR249/0155/00008). On sait que l'entreprise de Sarreguemines fusionne avec celle de Digoïn en 1877, le fragment permet donc d'établir un intéressant *terminus post-quem*.
- Fragment d'une faïence fine de Nimy (fig. 80) (BR249/0155/00011). Inscription « Mouzin Lecat & ; Nimy ». Fin XIX<sup>e</sup> siècle (1851-1890)<sup>36</sup>.
- Fragments d'une assiette en faïence au décor imprimé dite « le billet de logement<sup>37</sup> » (fig. 83) (BR249/00015/00020).
- Fragments d'une assiette en faïence au décor imprimé dite « le retour d'Elbe<sup>38</sup> » (fig. 84) (BR249/00022/00033).
- Faïence avec décor par transfert à la plaque gravée (à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle) (fig. 81) (BR249/0172/00022).
- Fragment de porcelaine dure avec filet et contre-filet vert et doré (fig. 82), (fin XIX<sup>e</sup> - début XX<sup>e</sup> siècle) (BR249/0184/00005).

36: <http://www.vieuw-nimy.be/history.htm>

37: M.VERBOOMEN et R. VAN SCHOUTE, 2006. *Dictionnaire des motifs de la faïence fine imprimée en Belgique*, Bruxelles, p. 26. Réf. B 51 « Le billet de logement ».

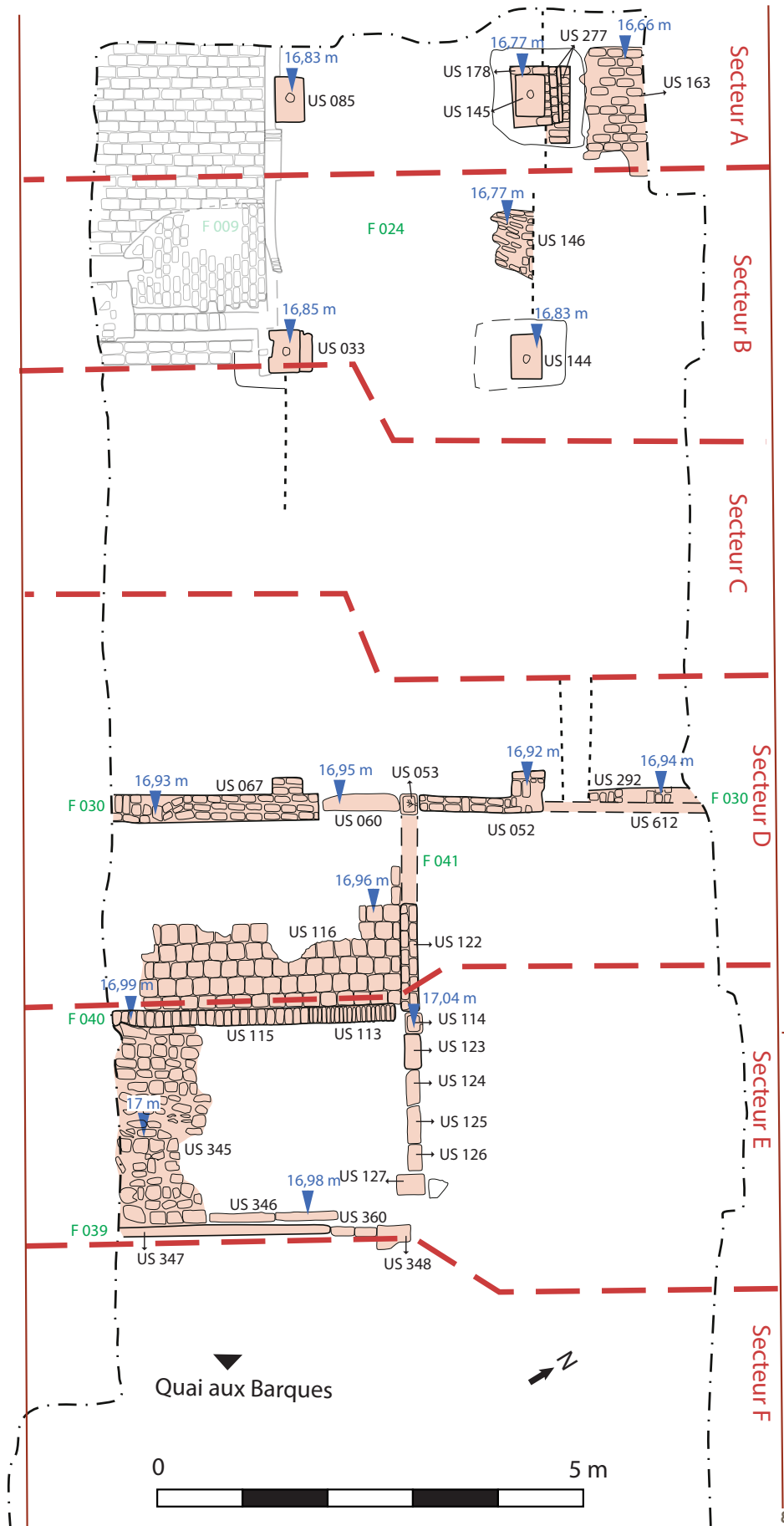
38: M.VERBOOMEN et R. VAN SCHOUTE, 2006. *Dictionnaire des motifs de la faïence fine imprimée en Belgique*, Bruxelles, p. 173. Réf. N 19 « Napoléon à son retour de l'île d'Elbe ».

Des tomettes similaires à celles utilisées pour le parement de la cave **F 009** ont été retrouvées dans le comblement de la fosse **F 003**. Le démantèlement des structures de la phase III.B a donc peut-être eu lieu en même temps, afin de construire le bâtiment de fond de parcelle de la phase IV.B.

À l'exception de la cave, la quantité de matériel retrouvé dans le comblement des structures de la phase III.B, est très faible. Une assiette en céramique blanche, glaçurée au plomb, jaune sur la face interne et brune striée sur la face externe a été trouvée dans le comblement de la fosse **F 003 (US 201)**. Ce type de glaçure se rencontre aussi bien au XIX<sup>e</sup> siècle qu'au XX<sup>e</sup> siècle. Le comblement du caniveau (**US 221**) contenait un peu plus de matériel : des grès blanc du type de Siegburg ou de Beauvais ; de la céramique rouge glaçurée au manganèse (très courante au XVIII<sup>e</sup> siècle) ; un fragment de patacon (fig. 85) (BR249-0221-00006) et un fragment d'aile d'assiette en porcelaine dure avec filet et contre-filet de couleur verte du même type que celui retrouvé dans le comblement de la cave à charbon.

86 Phase IV.B  
 nouvelle  
 annexe et  
 bâtiment  
 de fond de  
 parcelle,  
 dessin :  
 O. De Staercke.  
 © MRBC-DMS

Rue Saint-André



## Phase IV.B - Une nouvelle annexe et un bâtiment en fond de parcelle

Le premier fait marquant de cette phase est la destruction de l'annexe I et l'installation d'une nouvelle annexe, l'annexe II. Un peu plus tard un nouveau bâtiment est construit dans le fond de la parcelle.

L'annexe II est située dans les secteurs D et E Sud (fig. 86). Elle est sensiblement plus large et moins longue que la première annexe (1,4 m en plus) et est indépendante de la maison (elle s'arrête à 1,4 m de celle-ci). L'annexe II est délimitée à l'ESE par le mur **F 039** et au NNE par le mur **F 041** de 19 cm de large. Le mur SSO est situé en dehors de la limite de fouille, quant au mur ONO il n'est pas certain qu'il ait existé dans ce premier état de l'annexe II.

Le mur **F 039**, orienté NNE-SSO, se compose d'un muret **US 347** et de deux pierres bleues **US 360**. Une dalle en pierre bleue (**US 348**) servant de seuil se situe au NNE du **F 039**. Le muret **US 347** est composé de briques posées à plat, principalement en boutisse. Il mesure 12 cm de large et est visible sur une longueur de 2,54 m. Les deux pierres bleues taillées (**US 360**) sont positionnées dans l'alignement de l'**US 347**. Elles mesurent chacune 26 cm de long et 12 cm de large. La dalle bleue **US 348**, endommagée, était rectangulaire à l'origine. Elle mesurait 40 cm de long sur 27 cm de large, au minimum. Des légères traces de taille droite sont visibles sur la surface supérieure. Seul son côté interne est aligné au mur **F 039**.

Il manque le lien entre les murs ESE et NNE de l'annexe au niveau de l'angle ENE. Il est possible qu'une pierre similaire aux **US 114** et **053** ait été à l'origine présente à cet endroit. Les premiers éléments en ESE du mur **F 041** sont une série de dalles en pierre bleue (**US 124-US 127**) suivies par la maçonnerie en briques **US 123** de 40 cm de long. Ensuite, contre la maçonnerie, se trouve une pierre bleue taillée, l'**US 114**, suivie d'une autre portion de mur en briques, l'**US 122**. Après celui-ci il y a un espace sans assises apparentes mais présentant une forte présence de mortier. Ce mur NNE se termine par une pierre taillée similaire à la pierre **US 114** précitée, **US 053**. Ces deux pierres mesurent 26 cm de long sur 21 cm de large. Leurs rebords (*alt.* 16,97 m), présentent un ressaut de 1 cm sur une largeur de 3 cm. Ils sont biseautés vers l'extérieur. Une ouverture est aménagée dans le ressaut, vers le NNE sans doute pour éviter que de l'eau y stagne.

L'intérieur de l'annexe II est divisé en deux par un mur (**F 040**) à la hauteur de la pierre **US 114**. Ce mur (**US 115**) est formé de briques posées en boutisse. À l'extrémité NNE, sur 1 m de long, l'assise supérieure présente des briques posées sur chant, il s'agit du seuil (**US 113**).

Un revêtement de sol a été mis en place dans ces deux espaces. À l'ONO, un sol de tomettes carrées (**US 116**) est partiellement conservé. Elles mesurent 20 cm de côté et sont épaisses de 3 cm. Elles sont posées sur un lit de sable **US 314**. De l'autre côté du mur **F 040**, le sol construit est un pavage (**US 345**) assis en pierre bleue. Il n'est que partiellement conservé. Contre le mur **F 039**, une bordure limite la zone du pavage (**US 346**). Les pavés étaient posés sur une couche de sable jaune clair (**US 351**).



87 Détail du mur US 052 et de la pierre US 053.

© MRBC-DMS

88 Pierre bleue US 145 posée sur une fondation à gradins.

© MRBC-DMS

En observant l'élévation des murs mitoyens délimitant la parcelle au NNE et à l'ONO, on remarque qu'un bâtiment s'élevait autrefois en fond de parcelle dans les secteurs A/B/C et D. On note au NNE, au milieu du secteur D l'arrachage d'un mur orienté NNE-SSO (**F 030**). Il a été dégagé en partie au NNE, il s'agit d'un mur en brique de 50 cm de large ponctué par deux têtes de murs (**US 051**) qui s'avancent de 30 cm à l'intérieur du bâtiment (**US 612, 292, 051, 067**).

Un seuil (**US 060**) marque l'emplacement d'une porte, entre la pierre **US 053** et la maçonnerie **US 067**. Il est en pierre bleue taillée, de 90 cm de long pour 12 cm de large. Des traces d'usure dues à la circulation sont visibles. Ce seuil se situe dans le même axe que le seuil **US 113** de l'annexe II.

Aucun mur de refend n'a été trouvé à l'intérieur du bâtiment de fond de parcelle. Par contre, dans l'axe des deux têtes de mur précitées, quatre pierres bleues rec-



tangulaires massives (**US 033** alt. 16,85 m ; **US 085** alt. 16,83 m ; **US 144** alt. 16,83 m ; **US 145** alt. 16,77 m - fig. 88), présentant un creux circulaire en leur centre, ont été dégagées. Elles mesurent 52 cm de long, 35 cm de large et 20 cm de haut. Les creux circulaires font 8 cm de diamètre et de 4 cm de profondeur, des traces de corrosion y sont visibles. Les cinq faces visibles des pierres présentent des traces de taille droite mécanique. Elles sont toutes posées sur une fondation à gradins en briques. Ces quatre pierres sont rassemblées sous le **F 024**.

Deux sols construits pourraient correspondre à cette phase. Il s'agit des **US 146** (alt. 16,77 m) et **163** (alt. 16,66 m). Un fragment du premier sol a été retrouvé dans le secteur B Nord. Il s'agit de briques posées sur chant. En ce qui concerne le second, seule la forme en mortier du sol et le négatif des briques ont été mis au jour dans le secteur A Nord. Il s'agirait de briques de petit calibre posées à plat.

### Phase IV.C - Destruction de bâtiments et aménagement de sols construits (xix<sup>e</sup> - xx<sup>e</sup> siècles)

Cette phase est marquée par la construction de deux citernes : **F 007** dans le secteur C Nord et **F 008** dans le secteur E Nord (fig. 91). L'espace interne de la citerne **F 007** est de 2,8 m sur 2,58 m (fig. 89). Une chambre de visite de 50/58 cm est aménagée au NNO. Cette dernière est bordée de pierres bleues (**US 040** ; **US 041** ; **US 119** ; **US 120**) de longueur variable, de 20 cm de large et d'environ 10 cm de hauteur. Une feuillure de 2 cm de large y est taillée ce qui permettait de fermer la chambre de visite par une plaque ou une dalle (non retrouvée). Ces pierres bleues sont situées à la même altitude que le sol **F 042** qui les jouxte. Les parois de la citerne (**US 131**) sont maçonnées avec des briques posées à plat. Elles ont pu atteindre 80 cm d'épaisseur. Dans l'angle ENE, la maçonnerie forme une courbure convexe afin d'éviter le puits **F 005** (phase III). Elle est maçonnée directement sur le cuvelage ONO du puits. C'est à ce moment-là que la fosse **F 006** (phase III) a été fortement endommagée. L'arrivée d'eau se trouve dans la paroi ESE, à 1,5 m de l'angle. Les parois internes de la citerne sont couvertes d'un enduit gris lissé. La couverture est sans doute constituée d'une voûte à arêtes surbaissée. L'amorce de celle-ci est conservée par endroits. Elle est recouverte par le sol **F 042**.

La seconde citerne (**F 008**) possède un espace de stockage de 2,3 m sur 2,6 m dont la profondeur n'est pas connue étant donné qu'elle n'a pas été entièrement vidée. Une chambre de visite est aménagée, dans l'angle oriental elle est perceptible dans la maçonnerie **US 121**. On ne connaît pas l'épaisseur de la maçonnerie car le sol **F 042** n'a pas été ôté dans ce secteur. D'une forme plus rectangulaire que **F 007**, elle est couverte d'une simple voûte en berceau surbaissée. Le sol **F 042** recouvre la voûte de la citerne (alt. 16,90 m). Le parement intérieur de la citerne est également recouvert d'un enduit gris lissé. Une arrivée d'eau a été observée dans la paroi SSO, près de l'angle sud, sous des aménagements ultérieurs.

Trois caniveaux semblent avoir été construits en même temps que les citernes et le sol **F 042**. Il s'agit des caniveaux **F 016**, **F 011** et **F 027**. Ils sont tous les trois construits entièrement en briques (fond, parois et couverture) et sont typologiquement semblables.

Le caniveau **F 016**, localisé en F Sud (fig. 90), se situe entre la façade arrière de la maison et l'annexe II. Il est orienté Nord-Sud, son dénivelé allant vers le Sud.

Le caniveau **F 011** se situe en D, E et F Nord et est orienté ONO-ESE. Il apparaît à 80 cm de la façade de la maison, longe la citerne **F 008** et aboutit dans la chambre de visite **US 592** en D Nord. À la limite entre le secteur E et F, le caniveau est perturbé par la pose d'une canalisation **F 021** (phase IV.D). Seul le fond (**US 372**), n'est pas arraché. Au delà du **F 021**, le caniveau longe le bord SSO de la citerne **F 008**. Toute la partie NNE du **F 011** a disparu, probablement effondrée dans la citerne.

Le caniveau **US 295** est situé à la limite entre les secteurs C et D Nord. Il est construit au-dessus du mur (**US 297**) de la fosse maçonnée **F 006**. Il n'est visible que sur 10 cm et disparaît ensuite dans la berme Nord. Le sol construit qui recouvre les citernes fait partie du **F 042**. Ce fait englobe une série de sols présents dans les secteurs A, B, C, D et E Nord. Tous ces sols sont composés de briques de 18 cm de long, 8 cm de large et



89 La citerne F 007 dégagée dans le secteur C Nord.

© MRBC-DMS

90 Le caniveau F 016 localisé dans le secteur F Sud.

© MRBC-DMS



4 cm de haut, posées sur chant et assisées. Seule leur orientation peut varier de 90°. Il s'agit des **US** : **002**, **020**, **034**, **011**, **042**, **117**, **367**. Le sol **US 002** passe au-dessus de la pierre **US 145** du **F 024**. Au niveau des trois autres pierres du **F 024** le sol est composé de matériaux moins épais, ce qui permettait au nouveau niveau de circulation **F 042** d'être régulier. Au-dessus de la pierre **US 144**, il s'agit de petites dalles en pierre bleue (**US 026**, **US 027** et **US 028**). La pierre **US 085** est recouverte par des briques posées à plat (**US 003**) tandis que la dernière pierre (**US 033**), se trouvant à la même hauteur que le futur sol **F 042**, reste visible. Les briques du sol **F 042** sont posées sur un lit de sable (**US 089**, **US 129**).

#### Matériel permettant de dater les structures :

- Fragment d'assiette en porcelaine (xx<sup>e</sup> siècle) (BR249/0180/00004).
- Petit fragment de faïence polychrome (rouge, noir, bleu) (fin xix<sup>e</sup> siècle<sup>39</sup>) (BR249/0180/00005).
- Fragment de faïence stannifère (BR249/0136/00002).
- Fragment d'assiette chantournée avec décor peigné à la main (ce type de décor se rencontre beaucoup sur les faïences imprimées entre 1850-1950<sup>40</sup>) (fig. 92) (BR249/0136/00004).

Durant cette même période, on observe des remaniements près de la maison. Après l'aménagement des sols **F 042**, le niveau de circulation a été élevé. Un dallage en pierre bleue situé à une altitude de 16,98 m (**US 482** et **US 483**) devait s'étendre dans tout le secteur F, à l'extérieur de la maison. Quelques dalles sont conservées en place, les autres ont sans doute été récupérées. De section carrée, elles font 26 cm de côté. Elles sont liées à la façade (**F 036**) par des petites briques noires (**US 484**), orientées ONO-ESE, de 14,5 cm de long sur 6 cm de large posées à plat.

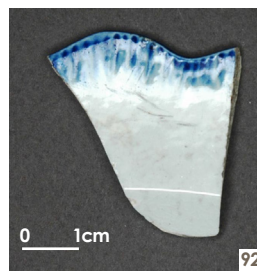
À la même époque, le soupirail **F 013** (phase II.B) est comblé, et ce, afin d'aménager par-dessus une nouvelle entrée (**F 028**), plus centrale, vers la maison (fig. 93). On condamne donc les baies du soupirail par des briques plus ou moins assisées (**US 385** et **US 415**). Parmi elles, on repère quelques fragments de briques de gros calibre. Une maçonnerie (**US 469**) est construite dans la cave derrière le meneau **US 414** afin de retenir les poussées engendrées par le comblement (**US 487**) de la petite fosse débordante (**US 608**). Ce dernier est composé (**US 487**) de tiers et de demi-briques liées par un mortier blanc très solide. Quelques tomettes rectangulaires, identiques à celles de parement de la cave **F 009**, sont également noyées dans la maçonnerie. Ce comblement sert également de fondation à la pose d'un imposant pas de porte en pierre bleue (**US 384**). Une deuxième marche, certainement, et peut-être une troisième marche devait permettre d'arriver au rez-de-chaussée de la maison. La première marche conservée **US 384** (alt. 17,21 m), est une pierre bleue taillée monolithique, mesurant 2,15 m de long, 60 cm de large et 18 cm de haut. Elle présente des angles arrondis. Les traces de taille sont droites et semblent avoir été faites manuellement. Une marque de tailleur (X) est visible au centre de la contremarche.

C'est certainement à cette époque que la descente de cave **F 012** est rehaussée de deux marches (**US 378** et **US 453**). Les murs cages sont également rehaussés par des briques de petit calibre, il s'agit des **US** : **377**, **379** et **380**. La descente de cave déborde alors de 1,2 m dans la cour arrière. Les nouvelles marches sont toutes les deux formées d'une seule dalle de pierre bleue, les contremarches sont en briques recouvertes d'un enduit gris. Les murs de cage sont montés en panneresse, sauf l'assise supérieure conservée qui est posée en boutisse.

Deux fosses n'ont pas été scellées par le sol construit **F 042**. Il s'agit d'une fosse située en B Nord (**F 001**) et d'une fosse en D Sud (**F 010**).

La fosse **F 001** est dissimulée en partie sous la berme NNE de la limite de fouille. On sait qu'elle mesure 1,5 m de large, au moins 1,8 m de long

39: Ce genre de polychromie se rencontre à toute fin du XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle.  
40: BARTELS, 1999, p. 896, fig. 1339.



92 Fragment d'assiette en faïence chantournée avec un décor peigné à la main.

© MRBC-DMS

93 Nouvelle entrée (F 028) aménagée au-dessus du soupirail (F 013).

© MRBC-DMS



41: VERBOOMEN & SCHOUTE,  
p. 208.

et 44 à 46 cm de profondeur. Elle est maçonnée en briques (**US 021**, alt. 16,82 m), les murs sont doubles et le parement intérieur ainsi que le fond (**US 157**) sont recouverts d'un épais enduit gris de 2 cm d'épaisseur environ. Le sol **F 042** borde les murs **US 021**. Le mur ESE de la fosse est construit sur le mur ONO (**US 263**) de la fosse **F 004** (phase III.B).

La seconde fosse, **F 010**, mesure 95 cm de long sur 64 cm de large et 95 cm de profondeur (mesures *intra-muros*) et 98 cm sur 1,22 m pour les dimensions *extra-muros*. Les murs (**US 149**, alt. 16,79 m) alternent une pose en boutisse et panerresse, à l'exception des assises supérieures et de quelques endroits localisés où les briques sont posées sur chant. Une ligne saillante d'enduit gris est visible au SSO, sur l'assise supérieure. Le fond construit de la fosse est en fait un remploi du sol de la fosse **F 023**.

#### Phase IV.D - Aménagements postérieurs au sol F 042 (xx<sup>e</sup> siècle)

Le **F 018**, rassemble tous les éléments liés à la pose d'une canalisation en béton (**US 140**). Cette canalisation est orientée ONO-ESE et est inclinée vers l'ESE. Elle traverse les secteurs B/C et D Sud et recoupe le sol **F 042**. La réfection du sol, après la pose du tuyau **US 140**, est nettement visible, il s'agit de l'**US 019**. Cette réfection dénote de l'autre sol par la mise en place de briques à plat et non sur chant. Il est intéressant de noter que ce tuyau **US 140** repose sur un lit de sable (**US 247**), type « sable du Rhin » car une autre tranchée (**US 565**), vide de canalisation, présente le même type de lit de sable (**US 566**). Cette dernière tranchée se rencontre en C et D Sud. Un pavage (**US 071**) et un sol de briques posées à plat (**US 593** et **US 062**) scellent la tranchée.

Ceux-ci semblent contourner la fosse **F 010**, on peut donc penser qu'elle est encore en fonction. Le **F 020** a déjà été évoqué, car il perturbe plusieurs structures tels que le mur gouttereau NNE de l'annexe I (**F 034**), l'aménagement **F 019** et les tomettes **US 116** situées dans cette même annexe. Il s'agit d'une canalisation en grès, située en D Sud.

#### Matériel permettant de dater :

- Fragment de bol en faïence fine, décor de triangles et losanges au pochoir, technique fort employée dans l'entre-deux guerres<sup>41</sup> (BR249/0349/00006).
- Fragment de tasse en porcelaine, type chinoiserie (fin XIX<sup>e</sup> début - XX<sup>e</sup> siècle) (fig. 94) (BR249/0349/00015).
- Fragment de bol en faïence fine, filet et contre-filet rouge (XX<sup>e</sup> siècle) (BR249/0349/00017).
- Tasse en porcelaine (BR249/0324/00007).
- Fragment de grès gris-bleuté (BR249/0324/00002).

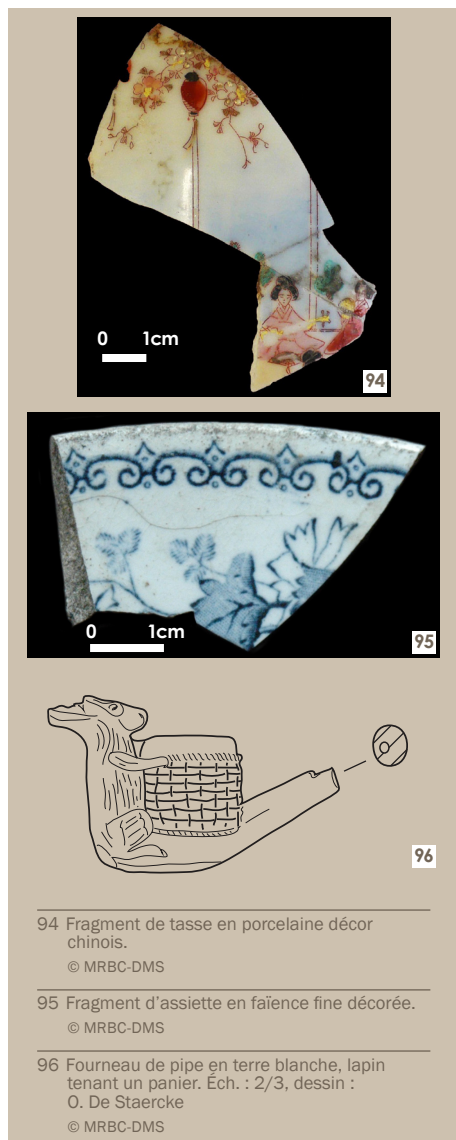
Un petit tronçon de tuyau en grès, **F 021**, situé à la limite entre le secteur E et F centre. Ce tuyau se déverse dans la citerne **F 008**. Il recoupe le caniveau **F 011** et le sol **F 042**. Vu son emplacement, il est aisé de croire qu'il permet à la descente d'eau de pluie du toit de l'annexe II de se déverser dans la citerne. Si cette théorie est exacte, cela prouve que l'annexe II n'a pas été démolie en même temps que le bâtiment de fond de parcelle.

Les fosses **F 001** et **F 010**, contemporaines du sol **F 042** sont comblées. En ce qui concerne la fosse **F 001**, le comblement est scellé par l'aménagement d'un sol construit composé de matériaux de récupération. Dans le cas de la fosse **F 010**, aucun sol construit ne vient la sceller.

#### Matériel permettant de dater :

##### Comblement de F 001

- Fragment d'une aile d'assiette en faïence fine décorée par transfert à la plaque gravée (fig. 95) (BR249/0137/00001).
- Fragment de porcelaine dure (BR249/0137/00002).



### Comblement de F 010

- Pipe en terre blanche. Décors : lapin tenant un panier servant de fourneau (fig. 96) (BR249/0150/00005).
- Fragment de faïence fine décoré de losanges verts au pochoir (entre-deux-guerres) (BR249/0150/00013)

42: Almanachs du commerce et de l'industrie de 1885.

### Conclusion de la Phase IV

Le comblement de la cave à charbon et des fosses **F 003**, **F 004** et **F 006** marque le début de cette nouvelle phase d'industrialisation. C'est une époque où beaucoup de constructions et de réaménagements ont lieu. On change sans doute l'affectation des lieux et les propriétaires se succèdent. D'après l'almanach commercial de 1862 il semblerait que soit établi à cet endroit (n° 16) un cabaret. D'après celui de 1885, (désormais n° 9) se trouvait, au même endroit, la société « Marmitte et Cie, nég. Matériaux de construction ».

Dans les almanachs du commerce et de l'industrie de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>42</sup>, aucune faïencerie n'est évoquée, ni quai aux Barques ni dans la *Petite rue Neuve* perpendiculaire. Toutefois, nous avons pu en localiser deux dans les environs :

- DEGROOF, Place Sainte-Catherine, n° 18
- FÛHR, Rue d'Ophem, n° 12

La plus proche faïencerie est celle située rue d'Ophem, rue qui délimite l'îlot en ONO. Malheureusement rien ne prouve que le matériel trouvé en fouille provienne de cette fabrique. Dans tous les cas, cette découverte est intéressante, même si l'on ne connaît pas exactement l'emplacement de la faïencerie. C'est la première fois que des dégourdis de cuissous, des ratés de cuisson et de nombreux fragments de cazettes sont retrouvés dans un même contexte. Comme évoqué plus haut, la faïencerie n'était probablement pas située dans la parcelle fouillée. Aucun aménagement faisant penser à des fours n'a été découvert. De plus, les déchets de faïencerie ont été mis au jour dans le seul comblement de la cave **F 009**. Or, dans le cas d'une faïencerie, il serait plus probable que l'on trouve des dégourdis et des ratés de cuisson dans les couches et les niveaux de sol de l'époque, ce qui n'est pas le cas ici.

L'annexe II a précédé la construction du bâtiment de fond de parcelle. Sa fonction est difficile à déterminer. Les deux pierres **US 053** et **US 114** servaient de base à deux poteaux qui eux-mêmes devaient soutenir la charpente. Vu la faible largeur du mur **F 039** qui laisse sous-entendre que celui-ci ne s'élevait peut-être pas jusqu'à la charpente et vu la présence des bases pour poteaux qui suggèrent la même chose pour le mur **F 041**, on peut en déduire que ce petit bâtiment devait être sous appentis, en partie ouvert vers l'extérieur ou à pans de bois. Cette hypothèse peut être également renforcée par la présence du pavage, type de revêtement de sol rarement rencontré à l'intérieur des bâtiments. Il devait alors s'agir plus vraisemblablement de « débarras » ou d'ateliers que de pièces d'habitat.

Le bâtiment de fond de parcelle n'est sans doute pas resté debout longtemps. Il s'agissait d'un bâtiment aux fonctions industrielles et/ou commerciales et non d'un bâtiment d'habitation. Les restes de sablières de plancher et de trous pour des solives, visibles dans le mur mitoyen NNE de la parcelle indiquent qu'il y a tout de même eu deux niveaux aménagés en plus du rez-de-chaussée. Le bâtiment a peut-être subi un incendie. À regarder la sablière de plancher de plus près, il semble que celle-ci soit bel et bien passée par le feu. L'annexe II n'a pas été démolie en même temps que le bâtiment de fond de parcelle. L'hypothèse de l'incendie explique peut-être pourquoi le bâtiment de fond de parcelle n'a été conservé que si peu de temps et pourquoi l'annexe II n'a pas subi le même sort.

La phase IV.C marque un nouvel intérêt pour l'aspect esthétique des abords directs de la maison. Le dallage en pierre bleue, la nouvelle entrée, centrée au milieu de la façade et cette première marche de pas-de-porte assez imposante en sont les vestiges. Dans la cour ne devait s'élever à cette époque que l'annexe II, bâtiment semi-ouvert et en appentis. Cet état marque-t-il la fin de la période industrielle de la parcelle ? Difficile à dire. Si aucune structure pour accueillir des machines n'a été retrouvée, il y a tout de même deux fosses maçonnées, dont une étanchéifiée, ainsi que deux citernes d'eau de pluie. Ces structures sont peut-être le reflet d'une nouvelle activité économique.

# Conclusion générale

*La fouille du terrain a mis en évidence plusieurs phases qui reflètent bien l'histoire du quartier du bassin des Barques. Les sources iconographiques donnent des informations quant à la fonction de la parcelle avant l'urbanisation et montrent également des changements au niveau du parcellaire.*

Sur le plan de J. van Deventer (ca 1550), on trouve à l'emplacement de la future parcelle les grandes prairies du Béguinage, entourant le Petit-Château. Les couches correspondant à cette époque sont d'épaisses terres noires. Nous sommes donc en présence d'une zone non urbanisée *stricto sensu* mais ayant connu une forte activité anthropique, comme en témoignent la formation des terres noires et les nombreux tessons de céramique mis au jour.

La construction des bassins *intra-muros* en 1560 marque le début de l'urbanisation du quartier. C'est à cette même époque que les premiers aménagements sont observés sur le terrain. Le sol est stabilisé à l'aide d'une couche drainante de briquillons pilés, de mortier et de limon. Par-dessus on étend un épais remblai pouvant correspondre, aux terres excavées lors du creusement des bassins.

Il faudra attendre le percement de la *Petite rue Neuve* en 1635 pour que l'îlot où se situe la parcelle soit créé. Sur le plan de J. Blaeu (1649) la rue est percée, l'îlot déjà bien loti, mais aucune construction ne semble s'élever sur la parcelle. La fouille confirme que celle-ci n'a pas été urbanisée dans la première moitié du *xvii*<sup>e</sup> siècle. Par contre, on sait que les premiers aménagements ont eu lieu avant le premier quart du *xviii*<sup>e</sup> siècle, ce qui nous laisse une fourchette un peu large. Dans ce cas, l'iconographie permet une datation bien plus précise que la fouille puisque le tableau de J.-B. Bonnecroy (ca 1665) montre la présence d'une habitation sur la parcelle. La maison et la première annexe ont donc été construites entre 1649 et 1665.

En ce qui concerne le fond de la parcelle (partie ONO), on a pu remarquer lors des fouilles qu'aucune structure ou aménagement ne date de cette époque. Cela corrobore le cadastre de 1777 où l'on observe que la parcelle actuelle est le résultat de la fusion de deux parcelles distinctes, la partie située en ONO faisant partie d'une autre propriété, située à l'angle de l'actuelle rue Saint-André et rue d'Ophem. Sur le plan de Bastendorff de 1821, on remarque que les propriétaires de la parcelle numérotée 152 ont acquis un nouveau terrain appelé 152 bis situé à l'ONO. C'est donc entre 1777 et 1821, sur ce nouveau terrain, qu'ils vont installer une petite industrie. Malheureusement, les fouilles n'ont pas permis d'identifier la nature de cette activité. Cette industrialisation a tout de même laissé certains vestiges, notamment une cave à charbon et les trois fosses maçonnées composées d'une chambre et d'un couloir. On sait donc que leur activité nécessitait l'emploi de charbon et qu'ils utilisaient probablement des machines à vapeur de moyenne dimension.

À la fin du *xix*<sup>e</sup> siècle, ces aménagements sont abandonnés et comblés, notamment avec du matériel de faïencerie, et de nouveaux bâtiments à vocation industrielle sont construits. Lorsque l'on consulte les almanachs commerciaux et industriels au sujet du quai aux Barques où de la *Petite rue Neuve*, on se rend compte à quel point les activités et les commerces présents dans une rue peuvent changer d'une année à l'autre. C'est le cas ici, avec le bâtiment de fond de parcelle qui sera vite abandonné, vraisemblablement suite à un incendie. Il ne sera pas reconstruit, ce qui laisse supposer que l'activité pour laquelle il avait été conçu n'est pas prolongée au-delà de cet incident. Un sol construit recouvrant la presque totalité de la parcelle le remplacera. Ce sol ainsi que les deux citernes construites au même moment correspondent à la dernière réaffectation du site, au début du *xx*<sup>e</sup> siècle. Quelques fosses et canalisations viendront encore perturber le sol construit avant la démolition de la maison et l'abandon de la parcelle.

Outre l'étude de l'évolution des activités humaines au sein d'un parcellaire presque inchangé depuis la fondation de l'îlot, la fouille a permis de découvrir la stratigraphie du sous-sol du quartier des Barques. Comme

---

évoqué précédemment, en comparant la stratigraphie avec les informations issues des sources historiques et iconographiques concernant la création du quartier, de nombreux parallèles ont pu être établis. Il s'agit, néanmoins, d'une connaissance trop ponctuelle pour pouvoir l'extrapoler à tout le quartier et seules les fouilles à venir permettront de confirmer ou d'infirmier ces parallèles.

Pour terminer, il est également important de rappeler la présence plus que probable d'une faïencerie de la fin du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle dans les abords immédiats de la parcelle. Espérons que des prochaines fouilles permettront d'en découvrir l'emplacement exact.

# Bibliographie

*Archeologie in Vlaanderen. IV*, Instituut voor het archeologisch patrimonium, Zellik, 1994.

*Archeologie in Vlaanderen. VII*, Instituut voor het archeologisch patrimonium, Bruxelles, 2003.

*Archeologie in Vlaanderen. VIII, Vlaams Instituut voor het archeologisch patrimonium*, Bruxelles, 2004. BARTELS M., « Vondsten uit beerputten in Deventer, Dordrecht, Nijmegen en Tiel (1250-1900) », dans *Steden in Scherven. 1*, Zwolle, 1999.

BARTELS M., « Vondsten uit beerputten in Deventer, Dordrecht, Nijmegen en Tiel (1250-1900) », dans *Steden in Scherven. 2. Catalogus*, Zwolle, 1999.

BLANQUART P., DEMETER S., DE POORTER A., MASSART C., MODRIE S., NACHTERGAEL I. ET SIEBRAND M., « Autour de la première enceinte », *Archeologie à Bruxelles. 4*, Bruxelles, 2001.

BAYET T., DUMORTIER C., HABETS P., *Porcelaine de Tournai. Chine et chinoïseries*, Bruxelles, 2009.

BURST J. G., NEAL D. S. ET VAN BEUNINGEN H. J. E., « Pottery produced and traded in north-west Europe 1350-1650 », dans *Rotterdam Papers, VI, A contribution to medieval archaeology*, Rotterdam, 1986.

D'ANNA A., DESBAT A., GARCIA D., SCHMITT A. ET VERHAEGHE F., *La Céramique. La poterie du Néolithique aux Temps Modernes (Collections « Archéologiques »)*, Paris, 2003.

DE GROOTE K., « Middeleeuws aardewerk in Vlaanderen. Techniek, typologie, chronologie en evolutie van het gebruiksgoed in de regio Oude-naarde in de volle en late Middeleeuwen (10de-16de eeuw). Deel I », dans *Relicta monografieën.1. Archeologie, monumenten- en landschapsonderzoek in Vlaanderen*, Bruxelles, 2008.

D'OSTA. J., *Dictionnaire historique et anecdotique des rues de Bruxelles*, Bruxelles, 1986.

DUBREUCQ J., *Bruxelles 1000. Une histoire capitale*, 4, Section du Canal, Bruxelles, 1997.

DUCCO D. H., *De Nederlandse kleiijp. Handboek voor dateren en determineren*, Leiden, 1987.

DE POORTER A., « Au quartier des Riches-Clares : de la Priemspoort au couvent », dans *Archéologie à Bruxelles. 1*, Bruxelles, 1995.

DEGRÉ S., « Brasseries au quartier Sainte-Catherine », dans *Archéologie à Bruxelles. 2*, Bruxelles, 1995.

DEWILDE M., ERVYNCK A., VAN NEER W., DE MEULEMEESTER J. ET VAN DER PLAETSEN P., « De 'Burcht' te Londerzeel. Bewoningsgeschiedenis van een motte en

een bakstenen kasteel », dans *Archeologie in Vlaanderen. Monografie I, Zellik*, 1994.

DIDEROT ET D'ALEMBERT, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers. La céramique*, Paris, 1751.

DIEKMANN A., « Artisanat médiéval et habitat urbain. Rue d'Une Personne et place de la Vieille-Halle-aux-Blés », dans *Archéologie à Bruxelles.3*, Bruxelles, 1997.

HENNE A. ET WAUTERS A., *Histoire de la ville de Bruxelles*, 4, Bruxelles, 1969.

HUBERTY C., *Le quartier Sainte-Catherine et les anciens quais (Bruxelles, ville d'art et d'histoire. 11)*, Bruxelles, 1996.

MEGANCK M. ET GUILLAUME A., *Atlas du sous-sol archéologique de la région de Bruxelles. 21. Auderghem*, Bruxelles, 2010.

MOUSSET J.-L., *Faïences fines de Septfontaines. Décors et styles de 1767 au début du XIXe siècle*, Luxembourg, 1991.

VAN OSSEL P., *Les jardins du Carrousel (Paris). De la campagne à la ville : la formation d'un espace urbain*, Paris, 1998.

VERBOOMEN M. ET SCHOUTE R., *Dictionnaire des motifs de la faïence fine imprimée en Belgique*, Bruxelles, 2006.

VON BOCK R., *Steinzeug*, Cologne, 1986.

## Cartes et plans

BASTENDORFF, 1821 : J. P. BASTENDORFF, *Plan parcellaire de Bruxelles*, 1821 (AVB, n° 48).

BELLE-Forest, 1575 : F. BELLE-Forest, *Le grand plant et vray portrait de la ville de Brusselles*, 1575, (BR, CPXXXI Bruxelles III 7595).

BLAEU, 1649 : J. BLAEU, *Bruxella*, 1649 (Mappamundi, Knokke).

BRAUN & HOGENBERG, 1572 : G. BRAUN et F. HOGENBERG, *Bruxella, urbs auliquorum frequentia, fontium copia ...*, 1572 (Mappamundi, Knokke).

Brussel, Grand plan n° 3, ca 1770, (AVB gr. plan n° 3).

DESAUBLEAUX, 1780 : F.-J. DESAUBLEAUX, *Plan détaillé de la ville de Bruxelles*, ca 1780 (AGR, n° 34 Ms).

DUPUIS, 1777 : L.-A. DUPUIS, *Plan topographique de la ville de Bruxelles*, 1777 (BR, Cartes et plans IV 6).

LEFÈBRE D'ARCHAMBAULT, 1769 : P. LEFÈBRE D'ARCHAMBAULT, *Plan détaillé de la ville de Bruxelles*, 1769 (Fondation Roi Baudouin).

POPP, 1866 : J.-C. POPP, *Plan parcellaire de la ville de Bruxelles*, 1866 (BR, Cartes et plans s. n°).

DE TAILLY, 1640 : M. DE TAILLY, *Bruxella, nobilissima Brabantiae civitas an° 1640* (BR).

VAN DEVENTER, ca 1550 : J. VAN DEVENTER, *Plan d'ensemble de Bruxelles et*



# Samenvatting

Preventieve opgraving Schuitenkaai nr. 5, Brussel

Véronique Moulaert & Olivia De Staercke

De opgraving van het terrein heeft verschillende fases aan het licht gebracht die de geschiedenis van de wijk van het schuitendok goed illustreert. De iconologische bronnen van hun zijde geven informatie betreffende het functioneren van het perceel vóór de verstedelijking en tegelijk de latere perceelsveranderingen.

Op het plan van Deventer van 1550 bevinden zich ter hoogte van het toekomstige perceel grote weiden die eigendom van het Begijnhof zijnen het Petit Château omringen. De lagen die met deze periode overeenstemmen bestaan uit dikke zgn. zwarte lagen. We bevinden ons dus ter hoogte van een zone die niet geurbaniseerd is strictu sensu maar wel een sterke anthropische activiteit gekend heeft, getuige hiervan de vele keramiekscherven die aan het licht werden gebracht.

De aanleg van de dokken intra muros in 1560 is het startsein voor de verstedelijking van deze wijk. Het is in dezelfde periode dat de eerste inrichting van het terrein geobserveerd worden. De bodem wordt gestabiliseerd aan de hand van een drainerende laag van baksteengruis, mortel en leem. Hierbovenop vindt men een dikke opvullaag - misschien gaat het hier om de aarde weggehaald tijdens het uitgraven van de dokken.

Het is wachten tot de doorsteek van de *petite rue Neuve* in 1635 vóór het huizenblok waarin het perceel zich bevindt wordt aangelegd. Op het plan van Joan Blaeu van 1649 is de straat al aangelegd, het huizenblok al goed bebouwd maar nog niet het betrokken perceel. De opgraving bevestigt inderdaad dat het perceel niet bebouwd was in de eerste helft van de 17de eeuw. We weten echter wel dat de eerste aanleg plaatsvindt nog vóór het eerste kwart van de 18de eeuw. De tijdsspanne is hier dus heel breed. De iconologie laat hier een preciezere datering toe dan de opgraving: het schilderij van J.-B. Bonnecroy (voor 1665) toont de aanwezigheid van een woning op het perceel aan. Het huis en de eerste annex werden dus gebouwd tussen 1649 en 1665. Tijdens de opgravingen merkten we ook op dat geen enkele structuur of aanleg uit deze periode aanwezig is op de achterzijde van het perceel (WNW-deel). Dit staat het kadaster van 1777 waar men kan zien dat het huidige perceel het resultaat is van de samensmelting van twee afzonderlijke percelen. Het deel gesitueerd in het WNW maakte deel uit van een ander eigendom, gesitueerd op de hoek van de huidige Sint-Andriesstraat en de Oppemstraat. Op het plan van Bastendorff van 1821 merkt men dat de eigenaars van het perceel genummerd als 152 een nieuw terrein gekocht hebben, genoemd 152bis en te situeren in het WNW. Het is inderdaad tussen 1777 en 1821 dat zich, op dit nieuwe terrein, een kleine industrie zal vestigen. Jammer genoeg hebben de opgravingen niet de juiste aard van deze activiteit kunnen achterhalen, ondanks de aanwezigheid van enkele sporen, onder andere een kolenkelder en drie gemetselde structuren bestaande uit een kamer en een gang. Het betrof dus een industrie die kolen en wellicht ook stoommachines van gemiddelde grootte gebruikte.

Op het einde van de 19de eeuw worden deze structuren verlaten en gedempt, onder andere met materiaal afkomstig van een faiencerie, en nieuwe gebouwen met een industriële bestemming worden opgetrokken. Nieuwe bestemming, nieuwe eigenaars? Wanneer men de commerciële en industriële almanakken voor de Schuitenkaai of de *petite rue Neuve* consulteert, beseft men hoe vlug de activiteiten en bedrijven in een straat kunnen veranderen, en dit van jaar tot jaar. Dit is hier eveneens het geval aangaande het gebouw achteraan het perceel dat al vlug verlaten wordt, waarschijnlijk na een brand. Het gebouw wordt niet opnieuw opgetrokken, wat dan weer laat veronderstellen dat de activiteit waarvoor het moest dienen niet wordt voortgezet na de brand. Een over de quasi totaliteit van het perceel aangelegde vloer zal deze vervangen. Deze vloer evenals

de twee ondergrondse citernes die op hetzelfde moment werden aangelegd, komen overeen met de laatste bestemming van de site aan het begin van de 20ste eeuw. Enkele putten en kanalisaties komen nog de aangelegde vloer verstoren vóór de afbraak van het huis en het verwaarlozen van het perceel.

Behalve de evolutie van de menselijke activiteiten op dit perceel dat bijna onveranderd bleef sedert de aanleg van het huizenblok, heeft de opgraving tevens toegelaten de stratigrafie aan het licht te brengen van de ondergrond van de Schuitendokwijk. Zoals voorheen beschreven konden verscheidene parallellen vastgesteld worden door de stratigrafie te vergelijken met de informatie afkomstig uit historische en iconografische bronnen omtrent de wijk. Het gaat tegelijk echter ook om een stratigrafische kennis die te gericht is om deze te kunnen extrapoleren voor de hele wijk; enkel toekomstige opgravingen zullen deze parallellen kunnen bevestigen of ontkrachten.

Tot besluit is het belangrijk de aandacht te vestigen op de meer dan waarschijnlijke aanwezigheid van een faïencerie in de onmiddellijke omgeving van het perceel aan het eind van de 19de eeuw. We hopen dat volgende opgravingen de exacte lokatie ervan zullen kunnen ontdekken.

# Annexe

## Liste explicative des US pour le site

Numéro US	Localisation	Description
BR249/0001	Dans tous les secteurs	Remblai de destruction de la maison. Il a été réparti sur les secteurs C-D-E-F-etc. afin de niveler le sol de la parcelle. Les caves et citernes sont comblées en grande partie par cette couche. Présence de céramique, ossements, métaux, verre, tuiles, enduit peint, ardoises, fragments de pierres taillées, briqueaillon, mortier.
BR249/0002	A	Sol construit, composé de briques posées de chant. Liées par un mortier beige sableux. Briques : H. = 0,045 m, l. = 0,18 m.
BR249/0003	A centre	Niveau de sol construit composé de briques posées à plat liées par du sable beige. Dim. des briques : H. = 0,04 m, L = 0,17 m, l. = 0,08 m.
BR249/0004	A Nord	Revêtement. Cimentage localisé du sol 002.
BR249/0005	A Nord	Revêtement. Cimentage localisé du sol 002.
BR249/0006	A Sud	Revêtement. Cimentage localisé avec inclusions de gravier du sol 002.
BR249/0007	A Sud	Revêtement. Cimentage localisé avec inclusions de graviers sur le sol 002.
BR249/0008	A Sud	Sol construit composé de quatre briques posées à plat. Lié à l'aménagement de la canalisation US 140.
BR249/0009	A Nord	Réfection en ciment du sol 002. Ciment lisse (sans graviers). Présence de céramique.
BR249/0010	A Nord	Réfection en ciment du sol 002. Ciment lisse (sans graviers).
BR249/0011	A	Sol construit d'une largeur de 3 briques posées de chant. Il est recoupé par l'aménagement du tuyau (US 140, Fait 018) et par le creusement d'une fosse (US 578). Dimension des briques : H. = 0,04 m, l. = 0,18 m.
BR249/0012	B/C Sud	Couche sableuse très hétérogène. Cendre, charbon de bois et mortier en grande quantité.
BR249/0013	B/C Sud	Couche sablo-limoneuse. Nombreuses inclusions de mortier et de terre cuite. Petits charbons de bois.
BR249/0014	A Sud	Sol construit. Deux briques posées à plat recoupant US 011. Lié à l'aménagement de la canalisation US 140 (voir Fait 018). Briques : L = 0,175 m, l. = 0,08 m.
BR249/0015	A Sud	Bouche d'égout. Pièce métallique carrée de 18/18 cm. Parois d'un cm d'épaisseur. Lié à l'aménagement de la canalisation Fait 018.
BR249/0016	A Sud	Une brique à plat. Située dans la bouche d'égout (US 015). H. = 0,045 m, L = 0,155 m, l. = 0,08 m.
BR249/0017	A Sud	Mortier jaune très solide. Lié à la pose de US 008 et donc de la canalisation F 018.
BR249/0018	B Sud	Sol construit: 2 briques à plat bordant une ouverture comblée par 083. Lié à la réfection du sol construit après la pose de la canalisation F 018. Brique : H. = 0,05 m, L = 0,17 m, l. = 0,08 m.
BR249/0019	B Sud	Sol constitué de briques à plat. Appareil réglé ( joints rectilignes, hauteur d'assise variable). Réfection du sol après le placement de US 140. Briques : L = de 0,17 à 0,19 m, l. = 0,06 à 0,09 m.
BR249/0020	B Nord et Sud	Sol construit. Briques : H. = 0,04 m, L = 0,18 m.
BR249/0021	B Nord	Murs d'une fosse construite cimentée (F 001). Le mur est large d'environ 0,2 m. Les briques: l. = 0,08 m. L = 0,17 m.
BR249/0022	B Nord	Sol construit. Pierre taillée rectangulaire (récup). Couche supérieure du comblement de F 001 qui n'est donc plus en fonction. l. = 0,21m, L= 1,45 m.
BR249/0023	B Nord	Sol construit. Pierre bleue rect. Fissurée au 2/3 de sa longueur. l. = 0,215 m, L = 1,10 m. Comble le Fait 001 Marque sa mise hors fonction.
BR249/0024	B Nord	Comblement de F 001. En partie dans la berme. Dimensions visibles : L = 0,91 m, l. = 0,20 m.
BR249/0025	B Nord	Sol construit. Couche sup du comblement de F 001. Ensemble de briques posées à plat.
BR249/0026	B Nord	Sol construit. Pierre bleue de taille carrée, 27 cm. de côté. Pièce métallique oxydée ancrée dedans. Finition polie. Lié à l'abandon de l'utilisation de la pierre US 144. Recouvre celle-ci
BR249/0027	B Nord	Sol construit. Pierre bleue de taille. Aspect supérieur lisse (poli). Dim.: 0,27/0,27 m. Lié à l'abandon de l'utilisation de la pierre US 144. Recouvre celle-ci
BR249/0028	B Nord	Pierre bleue fragmentaire d'origine rectangulaire. Aspect sup. poli. Dim. conservées : 0,11 m/0,27 m. Lié à l'abandon de l'utilisation de la pierre US 144. Recouvre celle-ci

BR249/0029	B Nord	Négatif laissé par la pierre US 028 là où elle n'est pas conservée.
BR249/0030	B centre	Sol construit. Pavé. 0,09m./ 0,14 m. Pas de mortier.
BR249/0031	B centre	Sol construit. Pavé. Pas de mortier. Dim. 0,16 m/0,16 m.
BR249/0032	B centre	Sol construit. Pavé. Pas de mortier. Dim. 0,14 m/0,15 m.
BR249/0033	C Sud	Base en pierre bleue rectangulaire. Dim.: L = 0,51 m, l. = 0,345 m, H. = 0,2 m. Creux circulaire de 8 cm. de diamètre et de 4 cm. de profondeur. Trace de corrosion à l'intérieur du creux. Trace de taille droite mécanique. Base pour un support vertical ?
BR249/0034	B Sud	Sol construit, briques sur chant. Recoupée par la fosse US 578. Briques : L = 0,18 m, l. = 0,08 m, H. = 0,045 m.
BR249/0035	B Sud	Remblai sablo-limoneuse. Présence de métaux, verre, ossements, coquilles, mortier, fragments de briques, charbon de bois.
BR249/0036	B Sud	Cimentage localisé des sols US 038; 034; 019.
BR249/0037	B Sud	Sol construit, briques sur chant.
BR249/0038	B Sud	Sol construit. Bande de deux rangées de briques sur chant.
BR249/0039	B Sud	Sol construit. Briques posées à plat. Dans alignement de la pierre US 033.
BR249/0040	C Nord	Sol construit. Pierre de taille. Élément de la bordure de la chambre de visite. Dim. H. = 0,1 m, l. = 0,16 m, L = 0,59 m. Petit rebord intérieur (pour poser une plaque ?) de 2 cm. de l. et de 4 cm de H.
BR249/0041	C Nord	Sol construit. Pierre bleue taillée. Bordure de la chambre de visite de la citerne F 007. Traces d'usure sur la surface. Dim. L = 0,3 m, l. = 0,14 m, H. = 0,1 m. plus un rebord vers l'intérieur de la chambre de visite de L = 0,09 m, l. = 0,025 m, H. = 0,05 m. Trace de taille droite.
BR249/0042	D Nord	Sol construit. briques sur chant. recouvrait à l'origine la citerne F 007 et recouvre une partie du mur 051. Briques : L = 0,18 m, l. = 0,08 m, H. = 0,04 m.
BR249/0043	D Nord	Partie du pavage/ dallage en D nord.
BR249/0044	D Nord	Sol construit. Pierre blanche rectangulaire. Petit trou visible à 0,185m. de l'extrémité sud de la pierre. Dim. L= 0,54m. l= 0,15m. H= 0,07m.
BR249/0045	D Nord	Sol construit. Pierre blanche rect taillée. Petit trou circulaire centré dans sa largeur à 0,155m. à partir de l'extrémité nord de la pierre. Dim. L= 0,395m. l= 0,15m.
BR249/0046	D Nord	Sol construit. Pierre blanche rectangulaire taillée. Petit trou circulaire en son centre (moins d'un cm. de prof) Dim. : L = 0,4 m, l. = 0,155 m.
BR249/0047	D Nord	Sol construit. Pierre bleue rect. petit trou circulaire au centre (un petit cm. de prof). Dim. : L = 0,29 m, l. = 0,17 m, H. = 0,095 m.
BR249/0048	D Nord	Pierre bleue rect. Dim. : L = 0,41 m, l. = 0,22 m, H. = 0,095 m.
BR249/0049	D Nord	Sol construit. Pierre bleue légèrement trapézoïdale. Trace de taille droite sur la surface supérieure. Dim. : L = 0,40 m et 0,41 m, l. = 0,11 m. et 0,13 m.
BR249/0050	D Nord	Sol construit. 1/2 briques posées en boutisse. Encadre une partie de US 051 (mur) qui a conservé une assise de briques supplémentaire et recouvre le reste de la tête de mur. Dim. briques : L = 0,09 m, l. = 0,07 m, H. = 0,04 m.
BR249/0051	D Nord	Fondation. Tête de mur. Beaucoup de mortier sur la dernière assise conservée. Au moins 3 assises. Pas d'appareillage très clairement établi. Première assise sur chant?
BR249/0052	D Nord	Mur double. Assise visible=panneresses et une boutisse au milieu du tronçon de mur visible. L'US 051 est sans doute ancré dans le mur 052.
BR249/0053	D Centre	Pierre bleue rect. taillée. Rebord saillant de 1 cm. de haut biseauté à l'extérieur. Ouverture dans le rebord (pour évacuation de l'eau). Marque de taille (forme d'un épi) sur la face sup. de la pierre (évacuation eau ?) Dim. : L = 0,26 m, l. = 0,205 m.
BR249/0054	D Nord	Sol construit. briques à plat et sur chant. (réfection de 042 ?) Couche de mortier par-dessus. Traces noires sur celui-ci (bitume ?)
BR249/0055	D Centre	Sol construit. Une rangée de briques sur chant. Traces d'enduit noir par au-dessus. Briques dim. : L = 0,18 m, H. = 0,045 m.
BR249/0056	D Centre	Sol construit. Une rangée de briques sur chant. Briques dim. : L = 0,18 m, l. = 0,06 m, H. = 0,04 m.
BR249/0057	D Centre	Sol construit. Une rangée de briques sur chant. Dim. : L = 0,18 m, H. = 0,045 m.
BR249/0058	D Centre	Sol construit. Briques posées sur chant côte à côte, dans le sens de la longueur. Une seule rangée. briques dim. : L = 0,18 m, H = 0,045 m. Même mortier que US 057
BR249/0059	D Centre	Sol construit. Briques sur chant en partie écroulées Sol construit. Briques dim. : L = 0,18 m, H.= 0,045 m.
BR249/0060	D Sud	Seuil. Pierre bleue taillée. Seuil. Dim. : L = 0,9 m, l. = 0,12 m. Usure due à la circulation.
BR249/0061	D Sud	voir 062
BR249/0062	D Sud	Sol construit. Assemblage de briques à plat.
BR249/0063	D Sud	Sol construit. Brique dim. : L = 0,18 m, H. = 0,04 m. Encadrement bouche d'égout.

BR249/0064	D Sud	Grille d'égout métallique.
BR249/0065	D Sud	Mur Est-ouest. 2 assises conservées. En lien avec un sol en briques sur chant (US 439) au nord.
BR249/0066	D Sud	Sol construit. Une brique couverte de mortier. L = 0,18 m, l. = 0,13 m. Borde la bouche d'égout US 064.
BR249/0067	D Sud	Mur double N-S. Dans la 3 <sup>e</sup> assise sup, un arrondi est créé pour accueillir la pierre US 076 au sud. Une couche de mortier recouvre la quasi entièreté de l'assise sup. Ce mur a été construit au-dessus du mur N-S de l'annexe du 17 <sup>e</sup> s.
BR249/0068	D Sud	Sol construit. Pierre blanche et mortier entre le mur 067, la pierre 069 et le pavage 071.
BR249/0069	D Sud	Sol construit. Pierre rectangulaire en grès lédien. Dim. L= 0,28m. l= 0,15m. Forme un ensemble avec US 068 et 070 qui longe le mur US 067. Bordure de pavage.
BR249/0070	D Sud	Sol construit. Ensemble de 4 pavés dans alignement de 069. Bordure (4 cm plus haut) du pavement US 071. Longe le mur US 067. L'ensemble des 4 pavés : L = 0,48 m, l. = 0,16 m.
BR249/0071	D Sud	Zone pavée. Liant = mortier beige et sable jaune. Lié à l'US 075 (seuil en briques au niveau de la rue St André). La zone est délimitée à l'est par une bordure plus haute (068-070) et à l'ouest par une rangée de pavés perpendiculaires aux autres.
BR249/0072	B Nord	Négatif d'une pierre? rect. qui devait former un ensemble avec US 027 ; 026 ; 028.
BR249/0073	D Sud	Sable jaune
BR249/0074	B Sud	Couche noire de charbon, cendres, bitume? Particules vitrifiées noires. 2 <sup>e</sup> couche de comblement de US 578
BR249/0075	D Sud	Seuil. Dim. briques : H. = 0,04 m, L = 0,16 m. Le seuil : L = 0,9 m. Le seuil débouche sur un chemin en pavés (US 071)
BR249/0076	D Sud	Gros moëllon arrondi en grès lédien. Dans la zone pavée US 071. Dim. : L = 0,36 m, l. = 0,28 m.
BR249/0077	C Sud	Couche noire, structure feuilletée et compacte.
BR249/0078	D Sud	Couche de remblai là où les tomettes ont été arrachées pour la pose de la canalisation US 342. Couleur brun gris, beaucoup de fragments de mortier beige clair, briquillons, fragments de marbre.
BR249/0079	D Sud	Couche brune limoneux-sableuse avec quelques inclusions de brique pilée (en poussière).
BR249/0080	D Sud	Remblai limoneux-sableux, présence de mortier, fragments de briques, charbon de bois.
BR249/0081	D Sud	Couche très localisée circulaire noire sableuse. Présence de briquillons, charbon de bois, mortier.
BR249/0082	A Nord	Sol construit. Dim. briques : L = 0,18 m, l. = 0,08 m. Réfection du sol 002 après ouverture et comblement d'une fosse US 597.
BR249/0083	B Sud	Comblement de 018 et 138. = arrivée du tuyau US 140 dans un petit rectangle maçonné juste avant la bouche d'égout.
BR249/0084	B Nord	Comblement du négatif US 072. Sable limoneux. Fragments de T-C, charbon de bois.
BR249/0085	A Sud	Base en pierre bleue rect. taillée. Creux circulaire de 4 cm. au centre. Trace de rouille dans le creux. Trace de taille droite (méca ?) sur la face sup.
BR249/0086	B Nord	Sol construit. Pierre bleue taillée rectangulaire. Face sup aspect martelé. Dernière couche du comblement de F 001. Dim. : L = 0,07 m, l. = 0,21 m.
BR249/0087	B Nord	Lit de pose (sable) pour les briques US 025. Comblement de F 001.
BR249/0088	A	Interface de pose du sol en briques US 002.
BR249/0089	A/B	Lit de pose (sable) de plusieurs sols en briques contemporains.
BR249/0090	A Sud	2 briques à plat à côté de US 015..
BR249/0091	D Nord	Pierre de taille rect. (L = 0,9 m, l. = 0,34 m, H. = 0,08 m.) Trou pour crapaudine ? dans le coin S-E. Trace de corrosion dans l'angle S-O. Décor taillé en creux formant des losanges sur la face sup.
BR249/0092	D Nord	Carrelage de teinte orangée.
BR249/0093	D Nord	Sol construit. Briques posées sur chant ou à plat dans les espaces vides de pavés ou de dalles (US 098). Dim. des briques variable.
BR249/0094	D Nord	Pierre de forme +/- rect. L max = 0,45 m, l. = 0,2 m.
BR249/0095	D Nord	2 dalles rect grès lédien taillées. L = 0,55 m, l. = 0,125 m. pour les deux côte à côte. Bordent un trou au Nord sous la berme d'environ un mètre 50 de prof. (évacuation d'eau ?)
BR249/0096	D Nord	Sol construit. Pierre bleue taillée forme de «L». L max = 0,26 m, l. max = 0,23 m.
BR249/0097	D Nord	Cimentage partiel du pavement 098.
BR249/0098	D Nord	Pavement. Pavés rect et carrés. diff. gabarits.
BR249/0099	D Nord	Sol construit. 3 briques à plat. Elles nivellent le sol 098 qui s'est affaissé à cet endroit. Dim : L = 0,185 m, l. = 0,09 m.
BR249/0100	D Nord	Briques et demi-briques posées à plat. S'intègrent dans le pavage 098.

BR249/0101	D Nord	Sol construit. 2 pierres taillées rect. allongées. Une en pierre bleu l'autre en grès lédien. Dans la zone de pavement 098. L = +/- 0,34 m, l. = +/- 0,15 m.
BR249/0102	D Nord	Sol construit. Au Sud de 101. 3 pavés en pierre bleue rect. (presque carrés).
BR249/0103	D Nord	Dalle de pierre bleue. L = 0,26 m, l. = 0,25 m, H. = 0,02 m.
BR249/0104	D Nord	Comblement de la chambre de visite (qui accueillait la descente d'eau venant d'un toit ? (voir mur US 122). Couche limoneuse, très organique, noire. Beaucoup de matériel (assez récent), moules, céramique, os, métaux, verre, fragment de film photo argentique. Fragments de briques.
BR249/0105	D Nord	Mortier beige qui couvre des pavés de l'US 102.
BR249/0106	D centre	Dalle de pierre bleue autour de la chambre de visite 592. Face sup. polie par le passage. Dim : L = 0,29 m, l. = 0,225 m.
BR249/0107	D Centre	Dalle de grès lédien. rect. sur caniveau F 011. Dim : L = 0,27 m, l. = 0,24 m.
BR249/0108	D Centre	Sol construit. Pierre bleue taillée. Fragmentaire. D'origine rect. Pas de mortier visible.
BR249/0109	D Nord	2 briques à plat. Contour, mur de la chambre de visite US 592. Dim : L = 0,19 m, l. = 0,08 m, H = ? (pas prélevées).
BR249/0110	D centre	Bordure, mur (Nord) de la chambre de visite US 592. Demi- briques sur chant. Dim. briques : L = 0,12 m, H. = 0,045 m.
BR249/0111	D Nord	Bordure Ouest de la chambre de visite US 592. 3 briques à plat. Dim : L = 0,15 m, l. = 0,06 m.
BR249/0112	D Nord	Sol construit. 4 briques à plat. Bordure entre la zone pavée (US 098) et sol US 117. Dim : L = 0,19 m, l. = 0,07 m.
BR249/0113	D/E Sud	Seuil briques sur chant de 1m. de long. À l'extrémité nord du mur 115. En face du seuil 060. A côté de la base en pierre 114. Dim. briques : L = 0,19 m, H. = 0,045 m.
BR249/0114	D/E Sud	Pierre bleue rect. taillée. Rebord saillant de 1cm de haut biseauté à l'extérieur. Ouverture dans le rebord (pour évacuation de l'eau). Dim : L = 0,26 m, l. = 0,21 m. Le bord est large de 0,03 m..
BR249/0115	D Sud	Mur de briques à plat. Boutisse. Mortier sur la surface de la dernière assise conservée. Dim. briques : L = 0,185 m, l. = 0,085 m, H. = 0,05 m.
BR249/0116	D Sud	Sol de tomettes carrées. Dim : 0,2 m de côté. H. = 0,03 m. Partiellement conservé. Perturbé par la pose du tuyau US 342.
BR249/0117	D/E Nord	Sol construit qui couvrirait à l'origine la citerne F 008. Briques dim : L = 0,18 m, H. = 0,04 m.
BR249/0118	D Nord	Sol construit. 3 briques sur chant. Entre 095 et 117. Briques dim : L = 0,16 m, H. = 0,045 m.
BR249/0119	C Nord	Pierre bleue taillée. Fait partie de l'encadrement de la chambre de visite de la citerne F 007. Petit rebord de H. = 0,05 m, l. = 0,025 m. pour soutenir le système de fermeture de la chambre de visite. Dim. de la pierre : L = 0,54 m, l. = 0,13 m, H. = 0,095 m.
BR249/0120	C Nord	Pierre bleue taillée. partie de l'encadrement chbre de visite de F 007. Petit rebord pour poser une plaque ? pour la fermeture, interrompu après 9 cm pour laisser la place à une autre pierre perpendiculaire (pas conser). Pierre : L = 0,31 m, l. = 0,15 m, H. = 0,1 m.
BR249/0121	E Nord	Murs de briques à plat. l. = entre 0,6 et 0,7 m. Intérieur cimenté (moderne, gris). Joint dégueulant vers l'extérieur.
BR249/0122	D Centre	Mur double contre 114. Sans doute interrompu à l'ouest par la pose de la canalisation 595 ? Beaucoup de mortier sur la surface de l'assise sup. 0,2 m de large pour au moins 1,2 m de long.
BR249/0123	E Centre	Mur de briques à plat. Bcp de mortier sur l'assise sup. 19 cm de large pour 40 de long.
BR249/0124	E Centre	Seuil ? pierre bleue taillée rect. (trace de taille) L = 0,43 m, l. = 0,18 m.
BR249/0125	E Centre	Seuil. Pierre bleue rect taillée. L = 0,42 m, l. = 0,18 m.
BR249/0126	E Centre	Seuil. Pierre bleu rect. taillée. L = 0,32 m, l. = 0,17 m.
BR249/0127	E centre	Pierre bleue rect. perpendiculaire à US 126. Dim : L = 0,39 m, l. = 0,24 m.
BR249/0128	E Centre	Pierre bleue, rect. d'origine. Dim. conservées: L = 0,22 m, l. = 0,19 m.
BR249/0129	B Nord	Terre-cuite avec charbons de bois.
BR249/0130	D Nord	Sol construit. Dim. brique : L = 0,175 m, l. = 0,085 m, H. = 0,045 m.
BR249/0131	C Nord	Murs de la citerne F 007 Cimentée à l'intérieur. La voûte = arrêtes surbaissée ? Dans l'angle nord-ouest, 4 pierres bleues formant une chambre de visite.
BR249/0132	D Nord	Interface de pose des briques du sol US 042.
BR249/0133	A Nord	Comblement de fosse. Présence de verre, charbon de bois.
BR249/0134	D Nord	Lit de pose (sable) de US 042.
BR249/0135	A Nord	Comblement (sableux) de fosse.
BR249/0136	A Nord	Couche hétérogène sableuse sous le sable 089. Etendue sur toute la surface de A Nord. Présence de brique et mortier.

BR249/0137	B Nord	Comblement de F 001. Granuleux. Aspect noir, charbonneux. Présence de charbons de bois, fragments de briques.
BR249/0138	B Sud	Dim. briques : L = 0,18 m, l. = 0,085 m, H. = 0,05 m. Maçonnerie rect. à 3 pans (le 4 <sup>e</sup> = US 015). Le tuyau 140 se fixe dans US 015 en passant dans cette maçonnerie.
BR249/0139	B Sud	Comblement de la maçonnerie où passe le tuyau de F 018 avant de déboucher dans la bouche d'égout.
BR249/0140	B/C Sud	Tuyau de canalisation en béton
BR249/0141	B/C Sud	Comblement de la tranchée d'aménagement du F 018, pose du tuyau US 140.
BR249/0142	A/B Sud	Mur nord du F 009. Assise sup = briques sur chant avec un peu de mortier en surface. Le reste = alternance boutisse et panneresse. Contourne ou est recoupé par la pierre US 085. Le mur est paré de tomettes rect. au sud. Dim. Briques : L = 0,175 m, H. = 0,045 m.
BR249/0143	C/D Nord	Terre-cuite. Couche au-dessus de la zone du puits (F 005) et de la fosse (F 006).
BR249/0144	B Nord	Base en pierre bleue rectangulaire. Dim : L = 0,52 m, l. = 0,35 m, H. = 0,2 m. Creux circulaire de 8 cm de diamètre et de 4 cm de profondeur. Trace de corrosion à l'intérieur du creux. Trace de taille droite mécanique. Base pour un support vertical ?
BR249/0145	A Nord	Base en pierre bleue rectangulaire. Dim : L = 0,52 m, l. = 0,35 m, H. = 0,2 m. Creux circulaire de 8 cm de diamètre et de 4 cm de profondeur. Trace de corrosion à l'intérieur du creux. Trace de taille droite mécanique. Base pour un support vertical ?
BR249/0146	B Nord	Sol en briques sur chant partiellement conservé. Négatif du sol visible presque partout dans secteur B nord. Couche cendres noire par-dessus (US 154).
BR249/0147	B Sud	Mur ? Élément construit maçonné en fosse. En connexion avec le mur US 207. Fonctionne avec la rampe US1 56.
BR249/0148	D Nord	Comblement de fosse. Inclusions de limon beige et de sable jaune. Présence de mortier, fragments de briques, charbon de bois.
BR249/0149	D Sud	Mur en briques : L = 0,17 m, H. = 0,045 m. La fosse dim. ext. : l. = 0,98 m, L = 1,22 m. Assise sup = briques sur chant. Le reste = alt. boutisse/panneresse. Légère ligne saillante de ciment sur l'assise sup au sud.
BR249/0150	D Sud	Comblement de fosse. Grande quantité de matériel moderne. Présence de céramique, os, verre, pipes. Moins gris que la couche 211.
BR249/0151	D Sud	Lit de pose (sable) des pavés US 071. Présence de céramique, os, métaux.
BR249/0152	D Sud	Couche limoneuse-sableuse. Présence de céramique, mortier, briquillon, charbon de bois.
BR249/0153	B Sud	Couche.
BR249/0154	B Nord	Couche fine, noire (cendre, charbon minéral) recouvrant le sol US 146. Présence d'ardoises.
BR249/0155	B Sud	Couche assez humide de sable glauconifère qui couvrait la rampe et le sol de F 009.
BR249/0156	B Sud	Rampe d'accès en briques vers F 009. L = 1,30 m, l. = 1,74 m. Briques dim : L = 0,18 m, l. = 0,09 m, H. = 0,04 m.
BR249/0157	B Nord	Fond de F 001. Recouvert d'un cimentage. Briques L = 0,2 m.
BR249/0158	B/C Sud	Mur double. Alt. boutisse et panneresse. Trace de mortier sur l'assise sup. Arrivée de la rampe 156 ? Briques : L = 0,24 m, l. = 0,12 m, H. = 0,04 m.
BR249/0159	B Sud	Couche de sable jaune sous US 155, part du mur US 158 et passe sous la rampe jusqu'au sol US 186. Lié à la construction de la rampe.
BR249/0160	C Sud	Zone de poches comblées par du sable blanc.
BR249/0161	B Nord	Couche localisée noire, bitume ?, charbon de bois mineralisé.
BR249/0162	B Nord	Négatif. Interface de pose du sol construit US 146.
BR249/0163	A Nord	Forme d'un sol en briques non conservé dont la trame est visible. Dim des briques en négatif: L = 0,18 m, l. = 0,06 m.
BR249/0164	C Sud	Nombreux charbons de bois et fragments de mortier.
BR249/0165	C Sud	Couche limoneuse-sableuse noire localisée. Présence de charbon de bois.
BR249/0166	B Nord	Remblai supérieur de la fondation (US 603) de la pierre bleue US 144. Présence de briquillons, mortier.
BR249/0167	A Sud	Remblai ? (limoneux-sableux) de F 009. Dernière couche de comblement ou de remblai de F 009. Présence de céramique, verre, briquillon, charbon de bois.
BR249/0168		Numéro non utilisé.
BR249/0169	A Sud	Remblai limoneux-sableux noir de F 009. présence de métaux, verre, moules, terre-cuite, terre rubéfiée, tomettes, cendre, mortier, briquillon, charbon de bois.
BR249/0170	A Nord et Sud	Poches d'argile plus clair (brun foncé). Présence de fragments de briques, charbon de bois.
BR249/0171	B Sud	Couche de pierres taillées (écroulées) mêlées à de l'enduit peint et du mortier. Altitudes sur fiche US.
BR249/0172	A/B Sud	Remblais sableux du F 009. Présence de tuiles, ardoises, mortier, briquillon. Bcp de tomettes. Très légèrement limoneux.

BR249/0173	A/B Sud	Fine pellicule noire (charbonneux) sur la rampe US 156 de F 009. Similaire à l'US 185 qui est sur le sol US 186 de F 009. Présence de céramique, verre et fragments de charbons de bois.
BR249/0174	A Sud	Fondation construite de la pierre US 085. voir description de US 277.
BR249/0175	A/B Nord	3 murs simples. Délimitent une fosse maçonnée sur les côtés Nord, Ouest et Sud. Hauteur des murs = 0,83m. Ressaut de 0,18 m de prof. dans le mur Ouest.
BR249/0176	A/B Nord	Remblais supérieur de F 003. Sable limoneux. Présence de tomettes, de céramique, ossements animaux, métaux, verre, briques.
BR249/0177	A Nord	Comblement trou pour T-P ? Mortier jaune. Négatif rect à l'intérieur, comblé par de l'argile brun foncé. Présence de briquillon.
BR249/0178	A Nord	Comblement de la fosse de fondation de US 145. présence de fragments de mortier et de briquillon.
BR249/0179	B Nord	Comblement de la tranchée de fondation du mur Est de US 021.
BR249/0180	B Nord	?
BR249/0181	A Nord	Comblement d'un négatif. (T-P ?) Argile.
BR249/0182	B Nord	Sable limoneux ?
BR249/0183	B Sud	Interface entre US 172 et US 155.
BR249/0184	A Sud	Interface entre US 155 et US 185.
BR249/0185	A/B Sud	Sable charbonneux, cendres très noir. Présence de céramique, verres et fragments de charbons de bois.
BR249/0186	A/B Sud	Sol de tomettes rectangulaires identiques à celles de parement du mur US 601. Dim : 23x12 cm, H.= 3 cm.
BR249/0187	D Centre	Interface de creusement de la fosse de fondation pour la pierre US 053.
BR249/0188	C Sud	Comblement très hétérogène. Présence de briques, tuiles, mortier, inclusions de sable jaune.
BR249/0189	D Centre	Comblement de la fosse de fondation de la pierre US 053.
BR249/0190	C Sud	Couche brune-grise avec des poches de sable jaune. Présence de fragments de briques et de mortier.
BR249/0191	D Centre	Comblement de la bouche d'égout fermée par la grille US 064 et encadrée par US 063.
BR249/0192	B Nord	localisé sous US 161.
BR249/0193	A Nord	Poches de sable brun clair. Fragments de terre cuite.
BR249/0194	B Nord	?
BR249/0195	B Nord	Couverture de canalisation. Briques sur chant dim : L = 0,18 m, H. = 0,045 m, l. = 0,085 m. Elles sont liées par un limon beige très homogène (qui s'est rubéfié par endroits).
BR249/0196	B Nord	À l'ouest de la canalisation US 217, chambre de visite.
BR249/0197	B Nord	
BR249/0198	A/B Nord	Mur sud du «couloir» du F 003. Alt Boutisse et panneresse.
BR249/0199	A/B Nord	Mur nord du «couloir» du F 003. Alt boutisse et panneresse. en partie recouvert par un limon beige rubéfié par endroits (US 216). Briques : L = 0,19 m, l. = 0,09 m, H. = 0,035 m.
BR249/0200	B Nord	Sol construit. Briques de récup. brisées. Dim. conservées : L = 0,12 m, l. = 0,085 m.
BR249/0201	A/B Nord	Remblai. Briques et argile beige/brune qui s'est rubéfiée au contact des briques.
BR249/0202	B Sud	Forme de la rampe US 156.
BR249/0203	C/D Nord	Comblement dans l'espace délimité par US 131 au dessus du puits (avant que le cuvelage ne soit visible).
BR249/0204	B Sud	Couche de sable jaune foncé, sous la forme (US 202) de la rampe (US 156).
BR249/0205	A/B Nord	Fine couche noire sur les briques du ressaut du mur US 175 ouest.
BR249/0206	B Sud	Couche de Terre-noire. Conservée sur une petite surface car recoupée par de nombreux murs et fondations.
BR249/0207	B Sud	Mur de briques à plat. Peut-être boutisse/ panneresse ? (mal conservé + mortier). Paré de tomettes rectangulaires. Vers l'intérieur de F 009. Faible élévation, sert d'appui à la rampe US 156. Dim. briques : L = 0,175 m, H. = 0,045 m.
BR249/0208	C/D Nord	Couche localisée de sable jaune. Lié au mur US 051 ?
BR249/0209	C/D Nord	?
BR249/0210	A/B Sud	Dimension conservée des briques : L = 0,22 m, l. = 0,125 m, H. = 0,05 m. En lien avec la pose de la rampe US 156 ?
BR249/0211	D Sud	Remblai de la fosse F 010.
BR249/0212	C Sud	?
BR249/0213	B Sud	Fine couche noire bitumeuse ? Recouvrant les bords de US 149 sur quelques cm et séparant les US 150 et 211.



BR249/0214	A/B Nord	Limon beige, oxydes de fer, briquillons et petits frag. de mortier.
BR249/0215	A/B Nord	Couche de cendres, charbons, très noire sur le sol US 218. La couche s'épaissit progressivement vers l'Est, pour atteindre 13 cm d'épaisseur au bout du «couloir».
BR249/0216	A/B Nord	Couche limoneuse beige très compacte qui recouvrait les US 200 et 199. Rq: 198 et 196 étaient aussi en partie recouverts par un limon semblable.
BR249/0217	B Nord	Bords de la canalisation F 002. H. = 0,26 m. 6 assises. 5 en panerresse et la sup. sur chant. Les briques posées sur chant ne sont jamais entières, 1/2, 1/3 de briques. Dim. briques : L = 0,19 m, l. = 0,08 m, H. = 0,04 m.
BR249/0218	A/B Nord	Fond du F 003. Dim. briques : L = 0,22 m, l. = 0,08 m. laissé en place.
BR249/0219	D Sud	voir 228
BR249/0220	D Sud	Comblement de la tranchée de fondation du muret US 065.
BR249/0221	B Nord	Comblement du F 002.
BR249/0222	D Sud	?
BR249/0223	D Sud	Petite fosse/tranchée le long du mur nord de US 149. Lié à sa construction ? La tranchée ne descend pas jusqu'aux premières assises de 149, reste très superficielle.
BR249/0224	B Nord	Couche noire de ch. bois minéralisés, cendres. Sur une partie du fond de F 002.
BR249/0225	D Sud	T.-C. ?
BR249/0226	C Sud	T.-C. ?
BR249/0227	C Sud	Couche très hétérogène. Poches de sable limoneux gris.
BR249/0228	D Sud	Poches de sable jaune foncé. Fragments de terre cuite.
BR249/0229	D Sud	Zone de sable vert-grisâtre (glauconifère).
BR249/0230	D Sud	?
BR249/0231	D Sud	Comblement de la tranchée de fondation du mur US 067 ?
BR249/0232	D Sud	?
BR249/0233	C Sud	? Présence de céramique.
BR249/0234	C Sud	Pas de description de la couche. On peut observer dans cette couche (coupe) des coups de bêche.
BR249/0235	C Sud	?
BR249/0236	C Sud	Traces d'oxydation et lentilles vert-olive. Poches de sable beige. Présence de céramique, d'ossements, métaux, bois, coquilles, briquillons, fragments d'ardoises, charbon de bois.
BR249/0237	C Sud	Lentilles de limon beige, phosphates ; oxydes de fer.
BR249/0238	D Sud	Deux briques à plat en angle droit.
BR249/0239	C Sud	Voir US 212.
BR249/0240	B/C/D Sud	Comblement supérieur de la tranchée de pose de US 140. Sable limoneux. Dans le secteur C et D.
BR249/0241	D Sud	Comblement de la tranchée pour F 018. Sable.
BR249/0242	B Sud	Comblement de la tranchée de fondation du mur US 207. Sable limoneux avec fragments de mortier. Présence de céramique.
BR249/0243	A/B Sud	Comblement de la tranchée de fondation du mur US 158. Fragments de mortier et de briquillon.
BR249/0244	B/C/D Sud	Couche très organique.
BR249/0245	B Nord	Similaire au liant du F 002. Limon argileux.
BR249/0246	B Sud	Forme de US 210. Mortier.
BR249/0247	A/B Sud	Lit de sable de pose du tuyau 140. Genre sable du Rhin.
BR249/0248	A/B Sud	Comblement d'une tranchée sous US 246 qui est sous US 210 (une rangée de briques à plat). Lié sans doute à la pose de ces briques. Mortier, briquillon, briques et charbons de bois.
BR249/0249	B Sud	Caractérisé par des inclusions de limon beige. Lentilles de sable gris-beige et jaune, terre-cuite. Mortier, charbon de bois.
BR249/0250	B Sud	Sable limoneux. Mortier, charbons de bois.
BR249/0251	A/B Sud	Sous et dans 171. Mortier, enduit peint. Dans le comblement de F 009.
BR249/0252	B Nord	Inclusions de mortier blanc-gris ? Présence d'ossements, fragments d'ardoise. Briquillon, charbon de bois.
BR249/0253	B Nord	Mur N-S interrompu au milieu pour s'ouvrir vers un couloir perpendiculaire. Celui-ci n'est presque pas conservé car recoupé lors de la construction de US 131 (citerne). Briques dim. : L = 0,18 m, H. = 0,04 m. La dernière assise supérieure est recouverte de limon beige.
BR249/0254	B Nord	Comblement de F 004, dans le couloir. Pas fouillé. Limon argileux beige rubéfié par endroits.
BR249/0255	B Nord	Sable. Très localisée. Contre US 131. Pas fouillé.

BR249/0256	B Nord	Poches de limon beige. Charbon de bois.
BR249/0257	A Nord	Sable.
BR249/0258	B Nord	Couche brun foncé avec des lentilles de limon beige, présence de mortier, charbon de bois.
BR249/0259	A/B Nord	Interface de creusement.
BR249/0260	B Nord	Fond du F 004
BR249/0261	B Nord	Couche noire charbons minéralisés, cendres.
BR249/0262	B Nord	Mur nord de F 004. Le mur est recouvert par la couche noire US 261. Pose régulière des briques sur les 7 premières assises inférieures.
BR249/0263	B Nord	Mur, orientation ONO. Dim. briques : L = 0,19 m, H. = 0,04 m.
BR249/0264	B Nord	Mur sud du F 004.
BR249/0265	B Nord	Sable limoneux + Ardoises de très petit calibre.
BR249/0266	B Nord	Remblai : limon homogène et compact, brun foncé à brun clair. Fragments de terre cuite, de mortier et de charbon de bois.
BR249/0267	B Nord	Comblement du couloir de F 004 (très partiellement conservé et non fouillé).
BR249/0268	B Nord	Poches de limon beige. Mortier, briquillon, charbon de bois.
BR249/0269	B Nord	Deux pierres de grès lédien recouvertes de la même couche noire (US 261) que le fond et les murs de F 004. Accès à la fosse ? Intégrées au mur US 263. Dim d'une pierre : L = 0,34 m, l. = 0,15 m, H. = 0,09 m.
BR249/0270	A Nord	Comblement de sable orange.
BR249/0271	B Nord	Limon argileux. Comblement de fosse ? Dans US 281. Mortier, briquillon, charbons de bois.
BR249/0272	C Sud	Sable limoneux. Couche assez irrégulière qui comble des creux dans la couche inférieure US 234. Présence de céramique, ossements, métaux, fragments d'ardoises, coquilles, mortier.
BR249/0273	A Nord	Sable limoneux. Mortier, briquillon, charbon de bois. Couche localisée (angle N-E du secteur A).
BR249/0274	A Nord	Limon argileux, mortier, fragments de terre cuite, briques, charbons de bois.
BR249/0275	A Nord	Couche brune avec poches de sable jaune. Très proche de US 274 mais sans les lentilles de limon beige. Mortier.
BR249/0276	B Nord	Fine couche de limon beige sous le sable US 257.
BR249/0277	A Nord	Fondation construite, à gradins.
BR249/0278	C Sud	Sable limoneux. Présence de céramique, ossements, métaux, coquilles. Briquillon.
BR249/0279	B Sud	Forme rectangulaire qui longe le mur US 158. Très foncé avec des nuances verdâtres (sable glauconifère ?) au centre. Présence de céramique.
BR249/0280	B Nord	Comblement de la tranchée de fondation. Briquillon, mortier. Présence de pavés similaires à US 197.
BR249/0281	B Sud	Poches de limon brun foncé et poches de limon beige. Les poches sont homogènes. Présence de terre-cuite, mortier, charbon de bois.
BR249/0282	A Nord	Poches et lentilles de limon beige. Fragments de terre-cuite, métaux, coquilles, mortier, briques. Localisé contre la berme centrale.
BR249/0283	A/B Sud	Une assise de briques posées à plat sous les deux assises de tomettes du sol US 186. Dim. Briques : L = 0,18 m, l. = 0,09 m, H. = 0,04 m.
BR249/0284	A/B Sud	Sable. Lit de pose du sol de F 009. Fragments d'ardoises.
BR249/0285	A Nord contre berme	?
BR249/0286	A Nord	Limon. Charbon de bois. ?
BR249/0287	A Nord	Négatif de poteau.
BR249/0288	B Sud	Sable limoneux. Sur US 158 également, mais uniquement à l'ouest où il y a une assise en moins de conservée. Présence de céramique, ossements, briquillon, charbons de bois.
BR249/0289	A Nord	Couche de briques pilées et de fragments de mortier. Limon rubéfié par les briquillons.
BR249/0290	B Sud	Sable limoneux. Mortier.
BR249/0291	B Sud	Une assise de briques à plat sous le tuyau 140. Pas dégagé partout.
BR249/0292	C Nord	Semelle mur US 612. Briques : l. = 0,08 m.
BR249/0293	C Nord	Remblai ? Mortier, briquillon.
BR249/0294	C/D Nord	Argile, limon beige couvrant le mur 297.
BR249/0295	C/D Nord	Canalisation formée d'une brique à plat sur laquelle sont positionnées deux briques sur chant, le tout refermé par une autre brique à plat. Dim. brique : L = 0,18 m, l. = 0,085 m, H. = 0,04 m.
BR249/0296	C/D Nord	Première assise visible du mur US 297

BR249/0297	C/D Nord	Mur de la fosse F 006.
BR249/0298	C Nord	Limon, mortier, briquailon.
BR249/0299	B Sud	Couche de sable rect. sous US 279, le long du mur US 158
BR249/0300	B Sud	Charbon de bois le long du mur US 142
BR249/0301	B Nord	Forme du sol du caniveau F 002. Limon beige avec un peu de mortier beige clair.
BR249/0302	A Sud	Comblement de fosse briques pilées et mortier et poches de limon gris-vert avec des oxydes de fer. Présence de céramique, ossements, fragments d'ardoises, briquailon.
BR249/0303	A Sud	Forme en mortier pour le sol US 283.
BR249/0304	C Nord/ puits	Fine couche de mortier blanc légèrement rosé par les briquailons.
BR249/0305	C Nord	Couche noire. Charbons, cendres. Dans le fond de F 006.
BR249/0306	C Nord/ puits	Couche limoneuse humide.
BR249/0307	A/B Sud	Semelle du mur US 142. Déborde vers l'intérieur du F 009. Le sol US 283 et 186 est posé en partie dessus.
BR249/0308	B Sud	Couche sablo-limoneuse. Beaucoup de fragments de mortier, de charbon de bois et de briquailons. Quelques poches de limon beige.
BR249/0309	C Nord	Comblement de la canalisation US 295.
BR249/0310	A Nord	Couche sablo-limoneuse brun foncé avec des briques pilées et des fragments de mortier.
BR249/0311	A Nord	T-N. ?
BR249/0312	A/B Sud	Fondation de la semelle du mur US 142 en mortier et briquailon.
BR249/0313	B Sud	Lit de fondation du mur US 158. Pierres de récupération. Pierres de taille, moellons équarris.
BR249/0314	D Sud	Lit de pose (sable) des tomettes carrées.
BR249/0315	D Sud	Couche sablo-limoneuse très épaisse; briquailon.
BR249/0316	C Nord	Cuvelage en briques d'un puits. Diam. ext. = 1,1 m. Dim. briques : L = 0,19 m, l. = 0,085 m, H. = 0,04 m.
BR249/0317	B Sud	Comblement de fosse: limon mêlé à des briques pilées. Poches de limon beige (US 323).
BR249/0318	C Nord	Sol construit de F 006. Très partiellement conservé car recoupé par US 131. Dim. briques : L = 0,19 m, l. = 0,085 m. Il recouvrirait sans doute le puits US 316 avant que US 131 (citerne) ne soit construit.
BR249/0319	D Sud	Briques posées en boutisse. Dim. briques : l. = 0,085 m. Cette semelle du mur US 067 est posée directement sur l'ancien mur 17° US 491.
BR249/0320	C/D Sud	Interface de creusement de la fosse comblée par US 337.
BR249/0321	D Sud	Muret N-S de F 019. Au sud il part de la petite rampe en briques; au nord, juste avant de rencontrer le mur US 438 il forme un angle à 90°. Il est néanmoins relié à ce mur par un blocage fait de mortier et de briquailons. Dim. briques : L = 0,195 m, l. = 0,09 m.
BR249/0322	D Sud	Semelle du mur US 115.
BR249/0323	A Sud	Grosse poche de limon beige dans le comblement de US 626. Présence de céramique.
BR249/0324	D Sud	Comblement supérieur de F 020 = pose d'un tuyau en grès rouge (US 342).
BR249/0325	D Sud	Couche noire sur le fond de F 019. Charbons, cendre, suie.
BR249/0326	D Sud	Comblement de la tranchée de fondation de US 321. Limon argileux.
BR249/0327	A Sud	Première couche de terre noire en A Sud. Alti. = - 134 cm p/r au point O de la fouille. Présence de céramique, d'ossements, charbons de bois.
BR249/0328	B Sud	Fosse plus foncée recoupant US 250. +/- rond. Sable limoneux. Présence de céramique.
BR249/0329	C/D Sud	Rq: très proche mais plus rouge que US 237.
BR249/0330	C Sud	Première couche de terre noire.
BR249/0331	C/D Sud	Terre noire.
BR249/0332	C/D Sud	Terre noire.
BR249/0333	C Sud	Terre noire. Présence de céramique, d'ossements, charbons de bois.
BR249/0334	C Sud	Terre-noire. Présence de céramique, d'ossements, charbons de bois.
BR249/0335	C Sud	Terre-noire. Présence de céramique, d'ossements, charbons de bois.
BR249/0336	C Sud	Transition entre terres noires et US 392. Présence d'ossements, charbons de bois.
BR249/0337	C Sud	Remblai ?
BR249/0338	C Sud	Remblai. Limon beige et limon rubéfié.
BR249/0339	C Sud	Remplissage de la fosse US 577. Limon avec fragments de briques.
BR249/0340	C Sud	Remplissage de la fosse US 577. Briques pilées.
BR249/0341	C Sud	?

BR249/0342	D Sud	Tuyau en grès rouge.
BR249/0343	D Sud	Couche uniforme de mortier blanc sur une couche de briques pilées (US 344).
BR249/0344	D Sud	Remblai. Briques pilées. Présence de céramique.
BR249/0345	E Sud	Pavage.
BR249/0346	E Sud	Deux pierres bleues rectangulaires taillées. Bordure de la zone pavée ? (pavés arrachés à cet endroit là). Traces de taille sur les tranches. Dim. d'une pierre : L = 0,78 m, l. = 0,2 m, H. = 0,1 m.
BR249/0347	E/F Sud	Mur de briques à plat (partie du mur F 039). l. = 12 cm, L = 2,54 m.
BR249/0348	E/F Sud	Pierre bleue taillée rect d'origine. Dim : L = 0,4 m, l. = 0,27 m. Légères traces de taille droite sur la surface supérieure.
BR249/0349	D Sud	Remblai. Sable limoneux. Mortier, briquillon.
BR249/0350	C Sud	Briques pilées. Couche supérieure des fosses US 394-396. Avant que l'on distingue ces différentes fosses.
BR249/0351	E Sud	Lit de pose (sable) des pavés US 345.
BR249/0352	E Sud	Sable limoneux. Fragments de briques, mortier, fragments de terre-cuite, charbon de bois.
BR249/0353	E Sud	Comblement de fosse.
BR249/0354	E Nord	Descente de cave vers le bâtiment voisin, au Nord (PMS, n° 6 quai aux Barques). Les murs sont enduits (blanc). Dim. briques : L = 0,19 m, l. = 0,085 m, H. = 0,04 m.
BR249/0355	E Nord	Trois briques à plat, dans le prolongement de US 356.
BR249/0356	E Nord	Muret parallèle à la citerne (US 121) au N de celle-ci. l. = 0,095 m.
BR249/0357	F Nord	Couverture de la canalisation F 011. Briques à plat : L = 0,19 m, l. = 0,09 m, H. = 0,05 m.
BR249/0358	E Nord	Tuyau en grès, rouge. Diam. 12 cm. Se jette dans la citerne F 008. Ciment moderne employé lors de la mise en place.
BR249/0359	E Nord	Petit muret fonctionnant sans doute avec US 419 (perpendiculaire). Aménagements liés à l'installation du tuyau US 358 (voir F 021).
BR249/0360	E Sud	Deux pierres bleues taillées dans le prolongement du mur US 347. L = 0,26 m, l. = 0,12 m.
BR249/0361	C Sud	Grande quantité de mobilier. (1/4 de rond de tablette en marbre). Fosse dépotoir.
BR249/0362	E Sud	Poches de limon beige. Moins de mortier que US 352. Similaire à US 579 mais séparé par une couche US 573.
BR249/0363	B Nord	Forme du fond de F 004 en mortier.
BR249/0364	B Nord	Couche très fine de briques pilées et limon rubéfié.
BR249/0365	B Nord	Couche située sous F 004: limon argileux, charbon de bois.
BR249/0366	B Nord	Forme rect sous la forme de F 004. Dans l'angle S-O. Que quelques mm d'épaisseur.
BR249/0367	E Nord	Sol construit. Couvrait la citerne F 008 à l'origine. Dim. briques : L = 0,18 m, H. = 0,04 m.
BR249/0368	D/E Centre	Ensemble de briques sur chant et à plat. À côté de la citerne F 008.
BR249/0369	B/C Sud	?
BR249/0370	B Nord	Briques pilées et limon. Dimensions de la fosse rect.: 0,19/0,2 m.
BR249/0371	E Nord	Parois de la canalisation F 011.
BR249/0372	E Nord	Fond de la canalisation F 011. Recouvert par un enduit gris-beige.
BR249/0373	F Nord	Mur est de la citerne F 008.
BR249/0374	E Sud	Fosse ? Poches ? Comblement limon rubéfié et briques pilées. Pas fouillée.
BR249/0375	E Sud	Poches de limon beige.
BR249/0376	F Nord	Partie de US 121.
BR249/0377	F Nord	Mur de cage ouest de la descente de cave F 012. Dim. briques : L = 0,18 m, l. = 0,08 m.
BR249/0378	F Nord	Première marche de la descente de cave F 012. Pierre bleue : L = 1,18 m, l. = 0,026 m, H. = 0,045 m. Traces de taille obliques sur les bords et obliques dans l'autre sens au centre. Contremarche: 3 assises de briques couvertes de ciment. Alternance boutisse-panneresse.
BR249/0379	F Nord	Mur de cage nord de la descente de cave F 012. Panneresse, sauf l'assise supérieure qui est en boutisse. Dim. briques : L = 0,18 m, l. = 0,08 m, H. = 0,054 m.
BR249/0380	F Nord	Mur de cage sud de la descente de cave F 012. Panneresse sauf l'assise supérieure qui est en boutisse. Dim. brique : L = 0,17 m, l. = 0,08 m.
BR249/0381	F Nord	Pierre taillée en grès lédien. Partie du chambranle nord de la descente de cave. Moulure concave au niveau de l'extérieur du bâtiment et feuillure dans l'embrasure intérieure.
BR249/0382	F Nord	Départ de voûte au sous-sol. Conservée sur 1,30 m de long. Cimentage de finition moderne. Dim. briques : L = 0,27 m, l. = 0,12 m. Alt. boutisse et panneresse ?

BR249/0383	F Nord	Mur de façade ouest. Tronçon compris entre la descente de cave F 012 et la descente de cave F 015. Briques : L = 0,265 m, l. = 0,12 m. Enduit goudronneux en façade au niveau de l'élévation.
BR249/0384	F Centre	Pas-de-porte en pierre bleue. Traces de taille manuelle. L = 2,15 m, l. = 0,6 m, H. = 0,18 m. Il est lié aux petites briques noires US 430 qui servaient sans doute de raccord au dallage en pierres bleues (ex conservés : US 482).
BR249/0385	F Centre	Comblement de la baie sud de F 013. Mur simple pose boutisse/panneresse. Calibre 17 <sup>e</sup> .
BR249/0386	E Sud	Lentilles de limon beige.
BR249/0387	B Nord	Fond maçonné de F 002. briques à plat. Dim. brique : L = 0,19 m, l. = 0,1 m, H. = 0,04 m. Lié par du limon-argile beige.
BR249/0388	B Nord	Forme du fond de F 001 en mortier.
BR249/0389	B Nord	?
BR249/0390	B Nord	Briques pilées et limon rubéfié.
BR249/0391	B Nord	Limon beige + poches grises. Localisé.
BR249/0392	grosse coupe	Sol en place sous les terres-noires.
BR249/0393	B Nord	Petite couche localisée. 1/2 mâchoire inf. animale.
BR249/0394	C Sud	Comblement de briques pilées et limon argileux rubéfié. Fond du comblement: présence de grosses poches de limon beige très homogène.
BR249/0395	C Sud	Comblement de briques pilées et limon-argileux rubéfié. Fond du comblement: poches de limon beige.
BR249/0396	C Sud	Comblement de briques pilées et limon-argileux rubéfié. Fond du comblement: poches de limon beige.
BR249/0397	B Nord	T.P.? Que quelques cm d'épaisseur conservés.
BR249/0398	B Nord	Plus foncé que US 393 et 389. Localisé.
BR249/0399	C Nord/ puits	Argile brun-gris, poches d'argile beige clair.
BR249/0400	D Sud	Muret simple, briques à plat au niveau de US 435 et 2 briques sur chant au niveau de la rampe US 434. Petites briques noires similaire à US 430.
BR249/0401	D Sud	Comblement de la tranchée de fondation du mur US 115. Sablo-limoneux brun clair avec des poches de sable jaune.
BR249/0402	D Sud	?
BR249/0403	D Sud	Petit muret simple, rebord de fosse, arrondi. Une assise de haut. 1/2 briques posées à plat. Ex. dim. brique : 0,06/0,07 m. L conservée 0,38 m.
BR249/0404	B Nord	Comblement d'un fossé très peu profond. Limon argileux rubéfié et briques pilées.
BR249/0405	B Nord	Limon brun foncé-gris, très légèrement sablonneux. Terre-cuite. Début des terres-noires pour ce secteur.
BR249/0406	B Nord	Limon brun foncé-gris, très légèrement sablonneux. Terre-cuite. Début des terres-noires pour ce secteur.
BR249/0407	D Sud	Amorce d'un sol partant de US 403. Briques à plat. Recouvert par une couche noire (suie, cendre, charbons de bois).
BR249/0408	D Sud	Comblement de la fosse F 019 entre US 400 et US 433. Cendres.
BR249/0409	D Sud	?
BR249/0410	C Nord/ puits	Comblement du puits. Argile.
BR249/0411	F Nord	Couche très organique qui comble la descente de cave F 012 sur 5-10 cm.
BR249/0412	D Nord	Comblement de la canalisation F 011. Céramique.
BR249/0413	F	Départ de voûte en sous-sol. Conservée sur 0,84 m vers la maison et de 1,34 m en largeur. Cimentage de finition moderne. Dim briques : L = 0,28 m, l. = 0,12 m. Alt. boutisse et panneresse et briques maçonnées sur chant pour la construction de la voûte même.
BR249/0414	F Centre	Meneau de la fenêtre F 013. Grès lédien. H. = 0,76 m, L = 0,18 m, l. = 0,1 m Trace de taille droite horizontale sur la face verticale sud.
BR249/0415	F Centre	Bouchage assez grossier de la baie nord de la fenêtre F 013. 1/3 de briques. S'appuie contre 2 barreaux métalliques de la fenêtre encore en place.
BR249/0416	F Centre	Pierre taillée en grès lédien. Partie du chambranle vertical nord de la fenêtre F 013. Moulure concave au niveau de l'extérieur. Du bâtiment et feuillure dans l'embrasure int. L = 0,28 m, l. = 0,11 m.
BR249/0417	E Nord	Parois de la canalisation F 011. Briques à plat su 2 assises. Dim. brique : l. = 0,08 m, L = 0,2 m.
BR249/0418	E Nord	Tomettes rectangulaires (carrées) servant de couverture à F 011 à l'ouest.
BR249/0419	E Nord	Petit muret fonctionnant sans doute avec US 359 (perpendiculaire). Aménagements liés à l'installation du tuyau US 358 (voir F 021). 2 briques à plat.
BR249/0420	E Nord	Couche noire très organique. Autour du tuyau US 358 et délimité par les murets US 359 et 419.
BR249/0421	E Nord	Intérieur du tuyau US 358.
BR249/0422	C Nord/ puits	Comblement du puits. Argile brun-gris, plus clair que l'US supérieur 399.

BR249/0423	E/F Nord	Remblai de la descente de cave vers le PMS (6, quai aux Barques). Présence de métaux, verres, mortier, briquillon, carrelage.
BR249/0424	D Sud	T.-C. Nombreuses traces de brûlé : cendres, suie.
BR249/0425	D Sud	Poches de sable beige. Au N-E de F 019. Présence de mortier, briquillon.
BR249/0426	F Centre	Forme de la 2 <sup>e</sup> marche du seuil en pierre bleue (absente).
BR249/0427	A Nord	Difficile de faire la distinction entre US 193 et US 427. Argile brun foncé avec des poches d'argile verte. T.-C.
BR249/0428	F Nord	Pierre taillée en grès lédien. Partie du chambranle sud de la descente de cave F 012. Moulure concave au niveau de l'ext. du bâtiment et feuillure dans l'embrasure int. L = 0,24 m, l. = 0,13 m. La moulure ext. est occultée par la maçonnerie US 380.
BR249/0429	F Nord	Couche sableuse verdâtre (glauconifère) qui recouvre les marches de la descente de cave F 012.
BR249/0430	F Centre	Petites briques noires en partie sous le seuil US 384. Elles servaient probablement de jonction entre le dallage de la cour très peu conservé (482; 483) et la façade de la maison. Une brique identique fut également trouvée tout au nord (contre 382).
BR249/0431	F Centre	Lit de pose (sable) du seuil US 384 et de la seconde marche (non conservée).
BR249/0432	F Centre	Assises sup de US 487.
BR249/0433	D Sud	Muret simple, briques à plat au niveau de US 435 et 2 briques sur chant au niveau de la rampe US 434. Petites briques noires similaire à US 400.
BR249/0434	D Sud	Petite rampe. Briques à plat. Dim. briques : L : 0,38 m, l. : 0,2 m.
BR249/0435	D Sud	Fin de la rampe US 435. Sol horizontal, briques à plat. L = 0,22 m, l. = 0,07 m.
BR249/0436	B Nord	?
BR249/0437	F Centre	Dans espace délimité par US 413; 476; 415 et 385. sable limoneux et mortier.
BR249/0438	D/E/F Sud	Mur double orienté E-O. Mur nord de l'annexe perpendiculaire à la maison (plan en L). Alt boutisse/panneresse. Dim. briques : L = 0,28 m, l. = 0,125 m, H. = 0,06 m.
BR249/0439	C Sud	Sol construit lié au mur US 065. Peu conservé : 0,8 m de briques sur chant orientées E-O sur une largeur variant entre 0,14 et 0,3 m. Le sol se termine à l'ouest par deux rangées de briques sur chant orientées N-S.
BR249/0440	C Sud	Couverture de la canalisation F 022. moellons de grès lédien. Recoupés par 589. Tentative de réparer la couverture là où la fosse l'a abimée. Poses de tomettes rectangulaires pour la réfection.
BR249/0441	C Sud	Parois de la canalisation F 022. 3 assises de briques en panneresse. Dim. des briques : L = 0,19 m, l. = 0,09 m, H. = 0,045 m.
BR249/0442	D Sud	Comblement de F 022. Très organique. Présence de céramique, ossements, métaux.
BR249/0443	D Sud	Fond de la canalisation F 022. Pas de cimentage imperméabilisant apparent.
BR249/0444	F	Voir US 437.
BR249/0445	F Centre cave	Remblai de la cave: sable limoneux; présence d'ossements, verre, enduit peint, mortier et briques.
BR249/0446	C Sud	Sable. Effet marbré du à la stagnation d'eau. Présence d'oxydes de fer et d'éléments ferreux, de charbon de bois, sable glauconifère. Présence de céramique, métaux, charbons de bois.
BR249/0447	D Sud	Non fouillé. Lentilles de limon beige.
BR249/0448	D Sud	Zones avec des briques pilées. Présence de métaux, briquillon, charbons de bois.
BR249/0449	D Sud	Remblai. Sable limoneux. Briquillon, gros fragments de mortier, petites inclusions de sable blanc.
BR249/0450	D Sud	Comblement de la fosse F 023, le long du caniveau F 022: limon avec fragments de mortier et briquillon
BR249/0451	D Sud	Couche de sable légèrement limoneuse.
BR249/0452	C/D Sud	Interface de creusement du fossé comblé par US 226.
BR249/0453	F Nord	Pierre bleue taillée faisant partie de la 2 <sup>e</sup> marche de F 012. Trace de taille, notamment taille oblique sur le bord vertical du nez de marche. Dim. : L = 1,15 m, l. = 0,25 m au sud et 0,235 au nord, H. = 0,055 m.
BR249/0454	F Nord	Pierre bleue taillée de récupération (trace d'une ancienne agrafe) faisant partie de la 3 <sup>e</sup> marche de F 012. Dim. : L = 0,86 m, l. = 0,2 m, H. = 0,09 m. Taille droite sur le bord vertical du nez de marche.
BR249/0455	F Nord	Pierre bleue taillée faisant partie de la 3 <sup>e</sup> marche de F 012. Dim. : L = 0,3 m, l. = 0,3 m, H. = 0,18m. Elle ne repose pas sur des briques, sa hauteur sert de contremarche. Nombreuses traces de taille sur la contremarche.
BR249/0456	F Nord	Pierre blanche rectangulaire faisant partie de la 3 <sup>e</sup> marche de F 012. Dim. : L = 0,8 m, l. = 0,08 m.
BR249/0457	F Nord	Pierre bleue taillée faisant partie de la 4 <sup>e</sup> marche de l'escalier F 012. Dim. : L = 0,6 m, l. = 0,2 m, H. = 0,09-0,01 m.
BR249/0458	F Nord	Pierre bleue faisant partie de la 4 <sup>e</sup> marche de F 012. Taille oblique. Dim. : L = 0,58 m, l. = 0,12 m, H. = 0,095-0,1 m.
BR249/0459	F Nord	Pierre taillée, grès lédien faisant partie de la 4 <sup>e</sup> marche de F 012. Dim. : L = 0,56 m, l. = 0,08 m.

BR249/0460	F Nord	Grès lédien. 4 <sup>e</sup> marche de F 012. Dim. : L = 0,54 m, l. = 0,04 m.
BR249/0461	F Nord	Ensemble de 4 pierres taillées rectangulaires en grès lédien sur une longueur de 0,6 m et de 0,08 m de large. 4 <sup>e</sup> marche du F 012.
BR249/0462	F Nord	Pierre bleue taillée faisant partie de la 5 <sup>e</sup> marche de F 012. Dim. : H = 0,12 m, L = 0,8 m, l. = 0,24 m.
BR249/0463	F Nord	Pierre grès lédien faisant partie de la 5 <sup>e</sup> marche de F 012. Dim. : L = 0,26 m, l. = 0,24 m, H. = 0,035 m. Trace de corrosion au N, pièce métallique.
BR249/0464	F Nord	Briques maçonnées ? Bouchage ? 5 <sup>e</sup> marche de F 012. Au sud de US 463. Recouvert d'une épaisse couche d'enduit beige-gris.
BR249/0465	F Nord	Pierre bleue taillée faisant partie de la 6 <sup>e</sup> marche de F 012. Marche et contremarche taillée d'un seul bloc. Angle S-E arrondi. Dim. : L = 1,04 m, l. = 0,38 m, H. = 0,21 m.
BR249/0466	E/D/F Sud	Comblement de la tranchée de fondation du mur US 438, au Nord de celui-ci.
BR249/0467	F Nord	Recouvre de la 3 <sup>e</sup> marche jusqu'en bas de l'escalier F 012.
BR249/0468	D Sud	voir US 319.
BR249/0469	F Centre cave	Contrefort intérieur placé derrière le meneau central (US 414). Briques de calibre 17 <sup>e</sup> . Enduit sur les briques. Dim. : L = 0,44 m, l. = 0,4 m, H. = 1,3 m.
BR249/0470	F Centre	Muret E-O divisant la cave (F ?). Il est perpendiculaire et rejoint le muret US 471. Les 3 assises inférieures à plat en boutisse et la dernière supérieure sur chant. Il est cimenté sur sa hauteur au sud. Il est visible sur une longueur de 0,8 m et une largeur de 0,17 m.
BR249/0471	F Centre	Muret perpendiculaire aux US 470 et 472. L = 0,88 m, l. = 0,26 m. Enduit moderne, cimentage sur la paroi verticale à l'est. Nombre d'assises inconnu mais même hauteur que US 470.
BR249/0472	F Sud	Muret perpendiculaire à l'US 471. Il entoure le pilier US 475 au Nord.
BR249/0473	F Centre	Maçonnerie servant à murer la descente de cave F 015, entre la marche US 560 et l'appui de la fenêtre F 013, sorte d'allège. Recouvert d'un épais enduit gris vers l'intérieur de la cave.
BR249/0474	F Centre	Pierre taillée en grès lédien. Partie du chambranle vertical sud de la fenêtre F 013. Moulure concave au niveau de l'extérieur du bâtiment et feuillure dans l'embrasure intérieure. Dim. : L = 0,2 m, l. = 0,1 m.
BR249/0475	F Sud	Mur de façade ouest de la maison. Tronçon compris entre la descente de cave F 015 et le seuil US 479. Sert également de pilier en sous-sol pour le départ de la voûte US 476.
BR249/0476	F Sud	Départ de voûte. Elle s'appuie sur un ressaut dans la maçonnerie de US 475. Conservée sur une longueur de 0,8 m et une largeur de 0,76 m.
BR249/0477	F Sud	Pierre bleue taillée avec une battée ou feuillure au S-O et une autre battée ou une feuillure au S-E (intérieur de la maison). Dim. : L = 0,26 m, l. = 0,2 m, H. = 0,38 m.
BR249/0478	F Sud	Bouchage maçonné fait de fragments de briques 17 <sup>e</sup> , entre le seuil US 384 et la pierre US 477. Il relie donc le seuil à la façade arrière de la maison. Dim. : L = 0,18 m, l. = 0,2 m.
BR249/0479	F Sud	Seuil en grès lédien. Marques d'usure au S-O dues à l'ouverture et la fermeture du vantail de la porte. Le vantail s'ouvrait vers l'extér. de la maison mais vers l'intér. Du bâtiment annexe (plan en L). Dim. : L = 1 m, l. = 0,26 m, H. = 0,3 m. Angle S-O arrondi.
BR249/0480	F Sud	Mur de la façade arrière, extrémité sud. Boutisse/panneresse. Enduit moderne sur la façade extérieure au nord. Dim. des briques : L = 0,27 m, l. = 0,12 m, H. = 0,05 m.
BR249/0481	F/G Sud	Mur gouttereau (O-E) sud de la maison. Il est situé hors des limites de fouille, mais visible par endroits.
BR249/0482	F Sud	Dalle en pierre bleue faisant partie d'un dallage (US 483). Dim. des dalles: 0,26/0,26 m environ.
BR249/0483	F Sud	voir US 482.
BR249/0484	F Sud	Petites briques noires posées à plat reliant la façade arrière au dallage en dalles bleues. Dim. des briques : L = 0,145 m, l. = 0,06 m.
BR249/0485	F Centre cave	Entre US 469 et 413, dans la cave de la maison. Couche localisée de sable jaune.
BR249/0486	F Nord	Marche en grès lédien, fonctionne avec US 465 pour former la 6 <sup>e</sup> marche de F 012. Dim. : L = 0,34 m, l. = 0,18 m, H. = 0,12 m.
BR249/0487	F Centre	Fondation du pas de porte US 384 : 1/2 et 1/3 de briques maçonnées. Mortier blanc très solide. Remarque : quelques tomettes rectangulaires directement sous le seuil, même calibre que pour F 009.
BR249/0488	D Sud	Au nord du mur US 438 à côté de F 020, couche de sable noir.
BR249/0489	D Sud	Au nord et sur le mur 17 <sup>e</sup> US 438.
BR249/0490	D Sud	Fragment de mur ? Collé à US 491 au nord. Semble partir de US 067 perpendiculairement. Mortier blanc très solide. Briques à plat.
BR249/0491	D Sud	Mur pignon ouest du bâtiment annexe 17 <sup>e</sup> .
BR249/0492	F Sud	Sable ?
BR249/0493	F	Remblai. Sable limoneux avec présence de briquillon, de mortier et charbons de bois.
BR249/0494	F Sud	Comblement supérieur de la tranchée du tuyau en plomb US 513.

BR249/0495	F Sud	Couverture de la canalisation F 016. Briques posées à plat. Dim. de briques : L = 0,185 m, l. = 0,09 m, H. = 0,04 m.
BR249/0496	F Sud	Parois de la canalisation F 016. 2 assises de briques à plat, même calibre que pour US 495.
BR249/0497	F Sud	Fond de la canalisation. Briques posées à plat. Dim. des briques : L = 0,17 m, l. = 0,85 m, H. = 0,055 m.
BR249/0498	F Sud	?
BR249/0499	F Sud	Départ du mur gouttereau nord du bâtiment annexe 17 <sup>e</sup> . Similaire à US 438. Sert également de mur de cage sud de la descente de cave F 015.
BR249/0500	F Sud cave	Enduit (mural) désagrégé. Tombé entre le contrefort US 469 et US 383.
BR249/0501	F Sud	Tête de mur liée au mur perpendiculaire US 347 ? Dim. des briques : L = 0,18 m, l. = 0,09 m, H. = 0,035 m.
BR249/0502	F Sud	Remblai ? Sable limoneux-argileux avec présence de briquillon et de charbons de bois.
BR249/0503	F Sud	Remblai ? Sable limoneux.
BR249/0504	F Sud	Remblai ? Sable limoneux avec présence de mortier, briquillon et charbons de bois.
BR249/0505	F Sud	voir US 502.
BR249/0506	F Sud	voir US 502.
BR249/0507	F Sud	Fragments de mortier blanc.
BR249/0508	E/F Sud	Couche de terre-noire supérieure. Juste sous la couche de briques pilées.
BR249/0509	A Sud	Pierre bleue dans le fond de F 009. Remblai ? Effondrement ?
BR249/0510	D Sud	Muret sous la fondation du mur US 491. Construction simultanée, postérieure ? Vient s'appuyer contre le puits US 536. Simple au nord et double au sud ! Dim. des briques : L = 0,24-0,26 m, l. = 0,12-0,14 m, H. = 0,05-0,06 m. H. du mur = 0,58 m. Mortier sur l'assise supérieure.
BR249/0511	D Sud	Remblai entre US 510 et 516. Limon argileux. Présence de céramique, mortier et briquillon.
BR249/0512	F Sud	Mur de cage ouest de la descente de cave F 015. Maçonnerie en briques à plat, ancrée dans le mur US 499 et perpendiculaire à celui-ci. Dim. des briques: assise supérieure : L = 0,18 m, l. = 0,09 m; assise inférieure : L = 0,27 m, l. = 0,13 m.
BR249/0513	F Sud	Tuyau en plomb. Diam. extérieure 5 cm.
BR249/0514	F Sud	Comblement de la tranchée du tuyau en plomb US 513.
BR249/0515	D Sud	Comblement de fosse ou remblai ? Dans la berme sud de la limite de fouille. Au-dessus du puits US 536 et du caniveau US 440. S'est effondré dans la fouille laissant apparaître du matériel assez récent.
BR249/0516	D Sud	Mur double en briques. Alternance boutisse/panneresse. Mur est d'une fosse maçonnée construit sous le caniveau F 022, mais semble avoir été construit en même temps.
BR249/0517	D Sud	Mur double ouest de la fosse maçonnée. A servi de réemploi comme semelle du mur ouest de US 149. Largeur = 0,32 m. Beaucoup de mortier sur l'assise supérieure conservée.
BR249/0518	D Sud	Fond, sol de la fosse maçonnée. Une rangée de briques à plat à moitié sous les murs, suivie d'une rangée de briques sur chant, le tout rempli de briques sur chant perpendiculaires aux autres. Dim. des briques : L = 0,185 m, l. = 0,09 m, H. = 0,05 m.
BR249/0519	D Sud	Remblai. Mortier, briques et cailloutis. Présence de métaux.
BR249/0520	F Centre	Remblai de la descente de cave F 015.
BR249/0521	F Centre	1 <sup>er</sup> marche de F 015. 2-3 pierres en grès lédien visibles. 0,22-0,25 m de profondeur de marche. Hauteur des nez de marche : 0,06-0,07 m.
BR249/0522	D Sud	Lit de pose du sol US 518.
BR249/0523	D Sud	Couche de sable glauconifère localisée.
BR249/0524	D Sud	Couche brune de sable limoneux avec inclusions de briquillon, mortier, coquilles de moules.
BR249/0525	D Sud	Couche de sable jaune et mortier. Solide.
BR249/0526	D Sud	Couche de remblai «dépotoir». Sable limoneux. Grande quantité de céramiques, d'os et de verre. Présence de métaux, briquillon, mortier.
BR249/0527	F Centre	2 <sup>e</sup> marche du F 015. Dalles de grès lédien rectangulaire. Profondeur de marche : 0,32 m. Nez de marche : H. = 0,07 m. Contremarche en briques : H. = 0,13 m.
BR249/0528	F centre	3 <sup>e</sup> marche de F 015. Dalles en grès lédien. Profondeur de marche : 0,28m. Nez de marche : H. = 0,07 m. Hauteur de marche = 0,22 m.
BR249/0529	F Centre	4 <sup>e</sup> marche de F 015. Dalles de grès lédien. Profondeur de marche : 0,27 m. Nez de marche : H. = 0,08 m. Hauteur de marche : 0,22 m.
BR249/0530	F Sud	Comblement de TP ? Que 1-2 cm de conservé en profondeur.
BR249/0531	D Sud	Comblement de fosse fort arasée. Présence de céramique, verre, mortier, briquillon, charbons de bois. Sable limoneux.



BR249/0532	F Centre cave	Présence de céramique, ossements, verre, mortier, charbons de bois. Sable limoneux.
BR249/0533	E/F Sud	Couche de limon rubéfié et briques pilées.
BR249/0534	D Sud	Même US que US 526.
BR249/0535	D Sud	Mur double, vient s'appuyer contre le puits US 536. Le mur fait 0,28 m de large. Il forme un coude à 45° à 0,6 m du puits. Les briques sont posées en panneresse excepté l'assise inférieure qui est en boutisse. Dim. des briques : L = 0,18 m, H. = 0,045 m. Couleur cuisson orange.
BR249/0536	D Sud	Puits ? En grande partie sous la berme de limite de fouille. Estimation du diamètre extérieur : 1,4 m. Briques 17° : l. = 0,125 m, H. = pas ou peu de briques entières.
BR249/0537	F Sud	Limon rubéfié, briques pilées et fragments de mortier.
BR249/0538	F Sud	Comblement très hétérogène.
BR249/0539	F Sud	Poche de briques pilées, fragments de mortier et limon rubéfié.
BR249/0540	F Nord	7 <sup>e</sup> marche de F 012. Pierre bleue taillée. Marche et contremarche taillées d'un seul bloc. Angles du nez de marche arrondis. Largeur au moins 1,36 m. Hauteur de marche : 0,155 m, profondeur de marche : 0,34 m.
BR249/0541	F Nord Centre cave	Sol construit, briques à plat. Dim. des briques : L = 0,18 m, l. = 0,08 m. Cimentage gris, moderne par-dessus.
BR249/0542	F Nord cave	Petite zone dans le sol de la cave. Alternance de briques sur chant E-O et N-S. Le centre est affaissé, cuvette (stagnation d'eau). Une petite digue en ciment US 544 semble mener les eaux éventuelles vers cette cuvette. Dim. des briques : L = 0,18 m, H. = 0,06 m.
BR249/0543	F Nord	Rigole aménagée dans le sol de la cave. Environ 6 cm de large et 3cm de prof. Elle semble passer sous le mur US 470 au sud et débouche dans la cuvette US 542. Au nord de la cave, elle longe la marche US 540 et vient également se jeter dans la cuvette US 542.
BR249/0544	F Nord cave	Saillie en béton orientée N-S. Conducteur d'eau aménagé sur le sol de la cave vers la cuvette US 542. H. = 0,015 m.
BR249/0545	F Sud	Remblai sablo-limoneux. Fragments de mortier blanc, briquaillon et charbons de bois.
BR249/0546	F Sud	Extérieur annexe
BR249/0547	E/F Sud	Couche de mortier blanc très uniforme.
BR249/0548	D Sud	Semelle du mur US 510 ? Début de sol construit en lien avec US 510 ? Une rangée de briques le long du mur US 510. Dans la coupe D0 030, les dimensions visibles font penser à une tomette.
BR249/0549	D Sud	Couche de remblai entre US 510 et US 535. Limon argileux avec fragments de mortier.
BR249/0550	D Sud	Limon rubéfié, briques pilées et fragments de mortier.
BR249/0551	D Sud	Couche de sable et de mortier. Longe le mur US 535 à l'ouest sur une largeur de 10 cm environ.
BR249/0552	D Sud	Terre-noire. Présence de charbons de bois.
BR249/0553	D Sud	Limon beige recoupé par le mur US 517.
BR249/0554	D Sud	En plan, semble être en lien avec le puits US 536. Lié au creusement du puits ? Non fouillé.
BR249/0555	D Sud	Terre-noire. Présence de céramique, d'ossements, charbons de bois.
BR249/0556	F Centre	Voir US 473.
BR249/0557	F Centre	Appui de fenêtre. Grès lédien taillé. Négatif de l'ancrage de 3 barreaux métalliques verticaux. Dim. : H. = 0,1 m, l. = 0,18 m, L = au min. 0,6 m au max; Toute la largeur de la cage d'escalier F 015 : 1,40 m. Taille légèrement oblique en façade.
BR249/0558	D Sud	Terre-noire. Présence de céramique, d'ossements, coquilles.
BR249/0559	D Sud	Terre-noire ? En tout cas, sous US 552 qui est une couche de T-N. Couche argileuse beige-verdâtre foncé.
BR249/0560	F Centre	5 <sup>e</sup> et dernière marche de F 015. Ensemble de dalles en grès lédien. Profondeur de marche = 0,28 m. Hauteur du nez de marche = 0,065 m.
BR249/0561	Généralisé	Gravier et bitume. Revêtement de sol du parking moderne.
BR249/0562	Généralisé	Couche noire, très petits graviers, bitume. Sous couche préparatrice à la pose de US 561 pour le parking.
BR249/0563	D/E/F Sud	Comblement de la tranchée de fondation du mur US 438 au sud ? Étrange, voir coupe.
BR249/0564	C/D Sud	Remblai ? Présence de briques et de charbons de bois.
BR249/0565	C/D Sud	Interface de creusement du fossé F 017.
BR249/0566	C/D Sud	Couche de «sable du Rhin». Lit de pose pour un tuyau ?
BR249/0567	C Sud	Interface de creusement d'une fosse comblée par US 341.
BR249/0568	C Sud	Interface de creusement tranchée de fondation du mur US 207.
BR249/0569	E/F Sud	Remblai. Limon brun compact. Fragments de céramique, de charbons de bois et de mortier.
BR249/0570	F Sud	Interface de creusement de la tranchée de fondation du mur pignon de la façade arrière de la maison.
BR249/0571	D Sud	T.-C. ?

BR249/0572	D Sud	Interface de creusement de la tranchée de fondation du mur US 510.
BR249/0573	E Sud	Fine couche qui part horizontalement de l'extrémité supérieure de la fondation US 580. Présence de céramique, mortier et briques.
BR249/0574	E Sud	voir US 386.
BR249/0575	A Nord	Couche localisée de sable jaune.
BR249/0576	B/C Sud	Semelle du mur US 207. Dim. des briques : H. = 0,04-0,05 m.
BR249/0577	C Sud	Interface de creusement d'une fosse ?
BR249/0578	B Sud	Interface de creusement d'une fosse ?
BR249/0579	E Sud	Fort similaire à US 362. Si US 573 n'est pas un niveau de sol, mais une perturbation ou autre, alors US 579 c'est la même couche que US 362.
BR249/0580	D/E/F Sud	Fondation de US 438. Dim. : H. = 0,6 m, dont 0,4 m de briques assises sur 0,2 m de briquillons liés au mortier. Largeur : 0,5 m.
BR249/0581	F Sud	Interface de creusement TP ?. Peu profond, 2-3 cm. Contre la fondation US 580.
BR249/0582	F Sud	Interface de creusement de la tranchée pour la pose du tuyau en plomb US 513.
BR249/0583	F Sud	Interface de creusement d'une fosse ?
BR249/0584	F Sud	Interface de creusement. Rectangle de 0,4 m de large, 0,1 m de profondeur.
BR249/0585	D/E/F Sud	Interface de creusement d'une tranchée (US ?) liée au mur US 438.
BR249/0586	D/E Sud	Comblement de tranchée le long au nord du mur US 438. Limon.
BR249/0587	F Sud	Couche de limon brun clair qui recouvre l'assise supérieure du mur US 438. Débris de l'élévation du mur US 438.
BR249/0588	F Sud	Extérieur annexe. Interface de creusement d'une fosse ?
BR249/0589	D Sud	Interface de creusement d'une fosse (?) qui vient perturber la couverture du caniveau F 014. Il la répare rapidement avec des tomettes rectangulaires.
BR249/0590	A Nord	?
BR249/0591	D Nord	Couverture du F 011 à l'ouest. Même fonction que US 357 (briques). Diff de matériaux =>Réfection ?
BR249/0592	D Centre	Fond de la chambre de visite. Une barre, plaque, métallique en biais au centre de la chambre.
BR249/0593	D Sud	Calibre des briques type 19 <sup>e</sup> siècle. 0,19/0,08/0,045
BR249/0594	E Sud	Couche de destruction. Ressemble à US 001 mais les fragments de mortier et les briquillons sont beaucoup plus petits.
BR249/0595	D Sud	Interface de creusement de la tranchée de pose de la canalisation F 020.
BR249/0596	E Sud	En place ? Massif en briques. Base de support pour aménagements intérieurs du bâtiment annexe ? Dim. : 0,3/0,3 m.
BR249/0597	A Nord	Interface de creusement d'une fosse ?
BR249/0598	A/B Sud	Interface de creusement de la canalisation F 018.
BR249/0599	D Nord	Au sud de l'US 143.
BR249/0600	D Nord	Interface de creusement d'une fosse ?
BR249/0601	A B Sud	Tomettes de parement des murs intérieurs de la cave à charbon F 009.
BR249/0602	C Sud	Comblement du creusement de fondation de la pierre US 033.
BR249/0603	B Nord	Interface de creusement de la fosse de fondation de la construction de la pierre US 144.
BR249/0604	A Nord	Interface de creusement T-P ?
BR249/0605	A Nord	Négatif de poteau ? Que quelques cm. Forme carrée.
BR249/0606	B Nord	Interface de creusement de la fosse US 021.
BR249/0607	B Nord	Interface de pose des pavés US 197.
BR249/0608	F Centre	Maçonnerie extérieure du soupirail, aménagé dans l'ancienne descente de cave F 015. Dimensions des briques 17 <sup>e</sup> : l. = 0,14 m, H. = 0,06 m.
BR249/0609	C Sud	Interface de creusement ?
BR249/0610	B Nord	Interface de creusement de F 002.
BR249/0611	A/B Nord	Forme du sol US 218.
BR249/0612	D Nord	Fondation d'un mur N-S dont on voit la trace (arrachement harpé) dans le mur gouttereau de l'entrepôt au nord de la parcelle.
BR249/0613	F Centre	Mur de cage nord de la descente de la cave F 015.
BR249/0614	B Nord	Fondation à gradins de la pierre US 144. Hauteur : 0,33 m.
BR249/0615	B Nord	Interface de creusement d'un petit fossé ?

BR249/0616	B Nord	T.C. ?
BR249/0617	C Sud	Interface de creusement pour la fondation de la pierre US 033.
BR249/0618	C Sud	Interface de creusement d'une fosse ?
BR249/0619	A Nord	Remblai ? Limon argileux ?
BR249/0620	A Nord	Interface de creusement ?
BR249/0621	B Nord	Voir US 610.
BR249/0622	A Sud	Interface de creusement de fosse ?
BR249/0623	B Sud	Interface de creusement de la tranchée de fondation du mur US 158.
BR249/0624	A/B Sud	Lit de moellons équarris dans le fond de la tranchée de fondation du mur US 142.
BR249/0625	B Sud	Fondation du mur US 158 fait de mortier et de briquailon.
BR249/0626	B Sud	Interface de creusement d'une fosse ?
BR249/0627	A/B Sud	Interface de creusement de la tranchée de fondation du mur US 142 et du F 009.
BR249/0628	D Sud	Sol du F 019. Briques de type 19°.
BR249/0629	C Sud	Fondation à gradins de la pierre US 033.
BR249/0630	B Nord	Interface de creusement ?
BR249/0631	C Sud	Interface de creusement d'une fosse ?
BR249/0632	C Sud	Interface de creusement d'une fosse ?
BR249/0633	C Sud	Interface de creusement d'une fosse ?
BR249/0634	B Nord	Interface de creusement d'un TP ? (trou de poteau ?)
BR249/0635	D Sud	Interface de creusement de la tranchée de fondation du mur US 115.
BR249/0636	B Nord	Interface de creusement d'un petit fossé ? Ou négatif d'une ornière de charrois ?
BR249/0637	D/E Sud	Interface de creusement de la tranchée de fondation du mur US 115. Attention 2* le même numéro US =US 635.
BR249/0638	D Sud	Interface de construction ? De creusement ? Pour la construction du caniveau F 022/F 014.
BR249/0639	D Sud	Forme pour la pose des briques du fond de la canalisation F 022/F 014.
BR249/0640	D Sud	Fondation du mur US 491. Hauteur = 0,54 m.
BR249/0641	D Sud	Interface de creusement de la tranchée de fondation du mur US 491 et 640.
BR249/0642	F Sud	Forme sous le fond du caniveau F 016. Remarque: au niveau de la coupe une tomette est posée à plat entre la forme et le fond du caniveau. Pas observé d'autres tomettes lors du démontage.
BR249/0643	F Sud/ Centre	Interface de creusement d'une tranchée. Laquelle ?
BR249/0644	F Sud	Interface de creusement de la tranchée de fondation du caniveau F 016.
BR249/0645	D/E/F Sud	Interface de creusement de la tranchée de fondation du mur US 438/580.
BR249/0646	D Sud	voir US 572.
BR249/0647	D Sud	Comblement de la tranchée de fondation du mur US 510.
BR249/0648	D Sud	Mur de la citerne F 023. Conservé sur 8 assises.
BR249/0649	D Sud	Interface de creusement d'une fosse fort arasée ?
BR249/0650	D Sud	Interface de creusement de la tranchée de fondation du mur US 535.
BR249/0651	F Sud	Comblement de la tranchée de fondation du mur US 654 (mur pignon de la façade arrière de la maison). Mélange de lentilles semblables à la couche US 545 et de briquailons.
BR249/0652	F Sud	Semelle du seuil US 479. Briques 17° posées à plat.
BR249/0653	B Nord	?
BR249/0654	F Sud	Fondation construite formant une avancée par rapport au mur US 480. Ressaut de 0,12 m par rapport à l'US 480.
BR249/0655	B Nord	Interface de creusement d'une fosse ?
BR249/0656	A/B Sud	Comblement de la tranchée de fondation du mur US 142 du F 009.
BR249/0657	F Sud	Ornière de charroi. Direction Est-Ouest. Parallèle à l'US 658.
BR249/0658	F Sud	Interface de creusement d'une ornière de charroi ?